

L'AGENCE ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE (AGINDO), Paris

La Vie indochinoise

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
(*Les Annales coloniales*, 28 avril 1917, p. 3, col. 5-6)

Nous devons signaler un projet gouvernemental qui consisterait à créer, à Paris, [un bureau commercial de l'Indochine](#). Cet organisme n'aurait rien de commun avec l'Office colonial ; *il serait entretenu aux frais du budget général* qui lui ouvrirait largement les crédits nécessaires à son bon fonctionnement. On placerait à sa tête un homme compétent qui aurait pour mission de vulgariser en France, surtout dans le monde industriel et commercial, la connaissance des choses de l'Indochine, de ses ressources si variées, de ses richesses minières et des débouchés nombreux qu'elle peut offrir à l'industrie métropolitaine. Au nombre des principes directeurs que devra observer le chef de ce nouveau service, figurera la recommandation pressante d'éviter avec soin les travers et les errements qu'on reproche si justement à l'administration. Son rôle devra être essentiellement pratique et s'inspirer des méthodes commerciales qui, lorsqu'elles sont appliquées avec discernement, donnent toujours les plus heureux résultats.

INDOCHINE
Une agence économique indochinoise à Paris
(*Le Temps*, 23 juin 1917)

Dès son arrivée en Indochine, en février dernier, M. [Albert Sarraut](#) s'est attaché au problème de la mise en valeur des ressources de la colonie. Un de ses premiers actes a consisté à faire approuver par le conseil du gouvernement la création à Paris d'une agence économique indochinoise.

« Notre colonie, disait-il, le 17 mars, à la séance d'ouverture du conseil du gouvernement, doit être conçue comme une grande entreprise établie sur l'assise puissante d'une œuvre de civilisation morale. »

Il ne s'agit pas là d'une simple formule oratoire. Dans l'esprit du gouverneur général, la mise en valeur intensive de la colonie s'impose aujourd'hui pour deux raisons principales. Du point de vue de la métropole, il importe que l'industrie française tire à l'avenir un meilleur parti des matières premières que l'Indochine peut mettre à sa disposition. Du point de vue de l'Indochine elle-même, il est indispensable de développer la production du pays, afin de lui permettre de faire face aux dépenses de souveraineté qui retomberont sans doute à sa charge, après la guerre, et cela dans le temps même où la loi de juillet 1916 menace de priver son budget des ressources que l'on tirait de l'opium.

De là la formation d'un certain nombre de commissions locales que M. Sarraut a chargées d'établir, dans chaque pays de l'Union, une sorte de bilan des richesses présentes ou en formation. De là aussi le projet d'agence économique.

La mission de cette agence sera, selon les termes mêmes du gouverneur général, de vulgariser en France la connaissance des richesses indochinoises. Elle devra fournir au monde industriel et commercial le catalogue précis de ce que l'Indochine produit et peut produire, déterminer entre la métropole et la colonie un courant continu d'affaires et, surtout, attirer vers l'Indochine des capitaux métropolitains trop ignorants encore des bénéfices qu'ils y peuvent trouver. M. Sarraut a justement rappelé que l'idée n'est point neuve et qu'elle fut envisagée à plusieurs reprises par ses prédécesseurs. Voici longtemps, en effet, que l'Indochine, comme d'ailleurs la plupart de nos colonies, souffre d'un défaut de liaison entre son monde économique et celui de la métropole. Il était temps que l'on sortît du domaine des velléités. La création d'une agence économique indochinoise marquera, à cet égard, l'ouverture d'une ère nouvelle non seulement pour l'Indochine, mais pour l'ensemble de notre domaine colonial.

L'INDOCHINE À PARIS

(La Dépêche coloniale, 7 août 1917, p. 1, col. 1-2)

Au commencement d'octobre, sera ouverte à Paris l'Agence économique de l'Indochine, organisme officiel du gouvernement général, chargée d'établir et de maintenir un contact permanent avec les chambres de commerce françaises, les sociétés financières, industrielles et commerciales de la métropole, pour toutes les affaires économiques intéressant les établissements d'Extrême-Orient.

On peut reconnaître là l'idée que, à la référence Coloniale du 21 juillet, M. Magnot développa devant le Conseil supérieur des colonies un instant ressuscité. Et on pourrait croire que M. Sarraut s'en est ingénieusement inspiré. C'est tout le contraire qui s'est produit, et il faut rendre à César ce qui est à César. Le projet de M. Sarraut remonte à novembre 1916. Examinons-en la genèse et ses grandes lignes.

Il y a eu jadis, au Gouvernement, à Hanoï, un service économique qui, depuis longtemps, n'existe plus qu'à l'état squelettique, sur les annuaires et les états de solde. M. Sarraut l'a rétabli dès son arrivée en Indochine. Ce service comprend actuellement des commissions locales, à Hanoï, Saïgon, Hué, Phnompenh, Luang-Prabang. Elles font l'inventaire des richesses existant aujourd'hui dans chacun des pays de l'Union : elles déterminent celles qui sont latents, et qui pourraient se développer rapidement, et aussi celles qui n'existent pas et qui pourraient être créées dans des conditions favorables. Les travaux de ces commissions sont centralisés au gouvernement général, dans un service spécial à la tête duquel a été placé M. Auguste Chevalier, l'ingénieur agronome de qui j'ai, il y a quelques mois, annoncé le départ et précisé le rôle.

Le but immédiat est double : écouter le plus fructueusement et rapidement possible les produits existants ; forcer la production par des moyens pratiques et alertes. Je n'insiste pas ici sur ces moyens : intensification des cultures, sélection des espèces, création de laboratoires, etc. Je ne veux dire, pour l'instant, que le mécanisme imaginé par M. Sarraut.

Tout le travail ainsi accompli dans la colonie est envoyé à l'Agence économique qui va s'ouvrir à Paris. Celle-ci aura pour directeur M. Albert Garnier, actuellement administrateur du territoire de Quang-Tchéou-Wan. Celui-ci sera véritablement le représentant commercial de l'Indochine en France, l'intermédiaire officiel, non obligatoire, mais infiniment désirable et tout gracieux, entre le producteur asiatique et le consommateur français. C'est lui qui placera, sous les yeux des métropolitains, l'image vérifique et sans cesse en progrès de l'état économique du Protectorat. Je ne dis pas davantage les moyens qu'il emploiera pour la vulgarisation et la propagande : presse, illustrés, cinémas, conférences, expositions, foires. Mais j'insiste sur ce fait que, pour la première fois, un tableau tangible, réaliste, vivant, de nos richesses et de leur

accroissement continu et normal, sera offert à ceux qui ont et auront besoin de ces richesses. Les chambres de commerce seront, en France, le truchement naturel de l'industrie, du négoce et de leurs désirs. C'est-à-dire qu'il y aura une comparaison constamment établie, avec toutes les fluctuations de ses deux termes, entre les possibilités de production de la colonie et les nécessités consommation de la métropole. C'est-à-dire que, désormais, la France demandera à son Asie tout ce que cette Asie pourra lui fournir, et que l'Asie française offrira à la France que ce dont la France a besoin. Donc la machine ne travaillera plus à vide et il n'y aura plus de temps perdu.

C'est, je le sais, la méthode anglaise, généralisée, depuis la guerre, par les organes coloniaux installés à Londres. Et cette méthode, adaptée à notre tempérant et à nos traditions économiques, donnera certainement des résultats auxquels, jusqu'à présent, on n'avait pas encore songé.

*
* * *

Je veux marquer aussi que cette agence — et je réponds à un reproche probable — n'a rien de commun avec l'Office colonial de la Galerie d'Orléans. Celui-ci est dépositaire de la documentation économique, un bureau administratif de renseignements, un office de statistique, un recueil de législation, une bibliothèque et, si j'ose dire, une vitrine d'échant insert un musée. Ce caractère excluraient officiel et didactique donne à institution une forme professorale et théorique et une allure imposante de conservatoire. L'Agence de M. Sarraut ne sera rien de tel. Elle sera un service commercial., dépouillé de toute paperasserie et de tout aspect bureaucratique : elle sera essentiellement active, vivante, humaine, aboutissante : elle ira chercher le Public, elle excitera le consommateur, elle conduira les uns vers les autres les gens qui ne se connaissent pas, et qui ont besoin les uns des autres ; elle poussera aux marchés, elle hâtera les transactions, elle prêchera les actes nombreux avec le minimum de paroles, elle ne fera pas d'affaires, mais elle en fera faire le plus possible, et... et elle ne prendra pas de commissions.

Ajoutons que cette agence aura une succursale à Marseille, spécialisant les relations entre l'Indochine et le commerce marseillais.

Que donnera cette création qui est, en France, originale et neuve ? Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre. Et nous verrons M. Garnier à la besogne. Mais je ne crois pas que nous ayons encore conçu, entre nos colonies et la métropole, un organisme aussi complet, aussi clair, aussi bien équilibré et répondant aussi bien à ce que nous demandons. L'ingénieuse et perspicace invention de M. Sarraut semble réaliser ici une machine parfaite. Il peut être assuré que, chacun de nous dans la mesure de nos moyens, nous aiderons à la mise en marche de cette machine, et à l'heureux développement de son action.

Albert de Poumourville.

Albert Edmond Joseph Marius GARNIER, directeur

Né à Remillon (Hautes-Alpes), le 14 nov. 1870.

Marié à Henriette Breux. Trois enfants dont :

— Albertine Henriette (Saïgon, 13 juin 1902-Paris XVIII^e, 19 juillet 1993), mariée à Paris VIII^e, le 3 juillet 1926, avec Étienne Desforges (Paris VIII^e, 18 octobre 1899-Nice, 4 mai 1981), ingénieur agronome.

Chef de cabinet de préfet du Lot à Cahors.

Sous-préfet d'Orthez (*JORF*, 28 septembre 1900).

Secrétaire général de la préfecture du Morbihan.

Administrateur de troisième classe des services civils de l'Indo-Chine (août 1901).

Chef du 2^e bureau de la direction des Affaires civiles à Saïgon (29 novembre 1901).

Délégué du secrétaire général de l'Indo Chine à Saïgon (nov. 1903).

Chef du service financier au secrétariat général à Hanoï.

Commissaire du gouvernement près la [Compagnie française des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan](#) (septembre 1905) ;

Chef de la province de Gia-dinh, près Saïgon (1911).

Président de la délégation spéciale (remplaçant la municipalité) de Saïgon (21 janvier-14 mai 1912).

Chef de la province et maire de la ville de Cholon (février 1913).

Administrateur du territoire de [Quang-Tchéou-Wan](#) (1915-1917),

Directeur de l'Agindo (nov. 1917-10 juin 1927).

Membre de la commission de stabilisation de la piastre présidée par Ernest Outrey (1919).

Administrateur de la [Société de plantations des Terres-Rouges](#) (juin 1927) :

des [Cafés de l'Indochine](#) (décembre 1927)

et du [Colonial Trust](#) (septembre 1928) :

Commandeur de la Légion d'honneur (*JORF*, 20 janvier 1926).

Obsèques le 6 juin 1929 en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Indochine

Promu résident supérieur de 2^e classe.

(*JORF*, 13 oct. 1917)

(*La Dépêche coloniale*, 16 octobre 1917, p. 3)

Par décret du 9 octobre :

M. Garnier, administrateur de 1^{re} cl. des services civils de l'Indochine, a été nommé résident supérieur de 2^e cl.

M. Garnier, résident supérieur de cl. en Indochine, a été placé hors cadres et mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine, pour être chargé d'une mission spéciale.

Informations
(*La Dépêche coloniale*, 22 janvier 1918, p. 1, col. 3)

M. Garnier, résident supérieur en Indochine, arrivé à Marseille par le dernier courrier, est attendu très prochainement à Paris où la confiance de M. le gouverneur général A. Sarraut l'appelle à la création et à l'organisation d'une Agence économique de l'Indochine.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. A. Garnier qui, par ses qualités bien connues d'intelligence et de travail, mènera rapidement à bien la tâche difficile dont il est chargé.

LA FOIRE DE LYON
PARTICIPATION DE L'INDOCHINE
(*La Dépêche coloniale*, 29 mars 1918)

L'idée coloniale fait son chemin. Cette année encore, nos colonies ont affirmé leur vitalité en participant brillamment à la Foire de Lyon. On ne peut plus, désormais, ignorer que, dans la rénovation de la France qui doit suivre la victoire, achetée au prix de tant de sacrifices, un rôle de premier plan leur est assigné. Ceux des visiteurs de la Foire de Lyon qui auraient encore douté de leur splendide avenir ont pu y être édifiés sur l'importance de la contribution qu'elles sont prêtes à apporter à la prospérité de la mère patrie. En dehors de la présentation des échantillons de tous les produits coloniaux, ils ont pu suivre des séances cinématographiques, où furent projetés sur l'écran, avec des paysages d'une grandeur sans rivale, des scènes d'un séduisant exotisme et de pratiques leçons de choses. Ils ont pu enfin assister aux instructives conférences organisées par la Ligue Coloniale et aux séances du Congrès dont l'Association coloniale lyonnaise avait pris l'initiative. Cet effort d'inter ente propagande a certainement convaincu les plus hésitants.

L'Indochine a tenu dans cette manifestation la place qui convenait à sa puissance économique. Dans son stand de 80 mètres carrés, s'offraient de nombreux échantillons de ses principales productions, surtout de celles qui répondent aux besoins immédiats de la métropole : produits alimentaires, pâtes à papier, textiles et fibres diverses, oléagineux de toutes espèces, caoutchoucs, minéraux. Les objets manufacturés appartenaient à la tannerie, à la sparterie, à la chapellerie, etc. L'art indigène était lui-même représenté par des meubles sculptés, des bronzes et de merveilleux cachets ciselés provenant de l'Ecole professionnelle de Biénhoà. M. Demange, un négociant d'Indochine, en mission en France, a renseigné les visiteurs, avec une remarquable compétence, sur les caractéristiques et la valeur commerciale des produits exposés.

Et il nous sera permis de regretter ici, amèrement, les difficultés actuelles du fret. Une grande partie des échantillons envoyés d'Asie n'avait pas pu arriver à temps ; et quant à conclure, avec les clients possibles, et déjà réels et empressés, des tractations immédiates, il n'y fallait pas songer. Tout contrat, tout projet même qui porte à ses conditions de base une livraison quelconque — grande ou petite — par transport maritime d'Asie, est impossible à conclure et même à envisager dans les circonstances actuelles.

Nous n'en serions pas là si la sollicitude que montre le ministère actuel aux choses de la marine marchande avait été le fait des ministères précédents, et surtout si M. le gouverneur général Sarraut avait pu, comme il le désirait si ardemment, passer à la réalisation immédiate — dès 1917 — de son projet de flotte marchande indochinoise.

Mais l'effort est fait et le bon grain est semé. Il n'est pas douteux que les bonnes volontés métropolitaines, éveillées par les manifestations actuelles, se retrouveront, entières et fermes, à la fin de la guerre, au moment où nous pourrons appliquer aux choses de l'influence économiques les ardeurs nationales rajeunies.

M. A. Garnier, résident supérieur, directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris, est entré en rapport avec les représentants des grandes industries lyonnaises et a examiné avec eux les possibilités du ravitaillement de notre marché par la colonie. Dans une séance qui a eu lieu à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon, et à laquelle assistaient les membres de la chambre de commerce et les chefs des principales firmes de la ville, M. A. Garnier a exposé les ressources en matières premières que l'Indochine nous offre, et qui n'attendent, pour affluer sur notre marché, que le concours des capitaux et des compétences techniques de la métropole. Il a montré notamment que la France pouvait tirer de l'Indochine la plupart des produits (coton, soies, oléagineux) qu'elle achète en Extrême-Orient et aux Indes sur des marchés qui seront vraisemblablement réservés dans l'avenir à leurs seuls nationaux.

Le grand public a été mis, d'autre part, au courant des richesses industrielles et même artistiques de notre grande colonie, en suivant très nombreux les trois conférences qu'a données, au Palais de la Mutualité, M. Gourdon, inspecteur général de l'enseignement de l'Indochine. Il a été surtout frappé par le tableau du concours apporté à la France par la colonie pendant la guerre et dont l'importance est loin d'être connue.

La participation de l'Indochine à l'exposition de Lyon a été particulièrement appréciée par les institutions scientifiques et les établissements d'enseignement qui s'occupent des choses coloniales. Leurs laboratoires et leurs collections ont été enrichis et mis à jour par des prélèvements abondants au stand de l'Indochine. Une grande partie des spécimens exposés ont en outre été placés au Musée colonial de la chambre de commerce et au Musée d'échantillons de la foire, où ils assureront la représentation permanente de notre grande colonie asiatique dans cette ville de Lyon qui est un peu la métropole du commerce extrême-oriental.

On nous permettra de faire ressortir ici l'heureuse action, à cette foire de Lyon, de l'Agence économique de l'Indochine, le nouvel organe français de notre Protectorat. À peine sortis de wagon, à peine logés, et dans toute la poussière et le tracas d'une première installation, le directeur et les membres de l'agence ont bravement représenté à Lyon notre domaine asiatique ; et ils l'ont fait avec tout le succès qu'attirent toujours autour d'eux les gens qui savent, qui ont vu, et de qui le public voit, au grand jour, la compétence et l'expérience acquise sur les lieux mêmes.

C'est, pour l'Agence économique de l'Indochine, un début encourageant. Nous n'aurons jamais trop de bons ouvriers pour le travail ni trop de bons sonneurs de trompette pour la renommée de l'Indochine.

Albert de Poumourville.

PARTICIPATION DE LA « LIGUE COLONIALE »

.....
Voici quels furent les films produits :

.....
Indochine. — Mines d'or de Bang-Min [Bong-Miêu*], Industrie minière au Tonkin, Mines de zinc de Lang-Hit*, Mœurs et coutumes annamites, Les Ruines d'Angkor, Hanoï, Saïgon, Pérak Pêcheries sur les côtes d'Annam, En Annam, Culture et industrie du riz en Extrême-Orient, Mœurs et coutumes chez les Moïs, École d'enfants de troupes annamites, Incrustation de la nacre.

Témoignage de [Victor Demange](#)

..... En 1918, alors que j'étais attaché à l'Agence économique de l'Indochine à Paris, j'eus à distribuer des milliers de brochures destinées à la propagande en faveur de l'Indochine. Dans l'une de ces brochures rédigées par le Service forestier de je ne sais plus quelle subdivision, il était question d'un grand arbre de la famille des Lauracées, le *Cassytha filiformis*, (une cuscute !) ; j'ignore quel est le pince sans rire qui a fait avaler cette bourde énorme au rédacteur de la brochure, mais il y a plus fort. Que cette bourde ait passé une fois, soit, mais je la trouve rééditée dans une publication officielle récente : Lexique des plantes existant en Cochinchine, etc. Saïgon 1921.

Je gagerais volontiers qu'on la réimprimera encore.

Au premier abord, j'ai trouvé cette histoire bien bonne, mais au deuxième abord— comme dit le nhaqué —, j'ai trouvé qu'elle l'était moins, parce que l'ai contribué à payer, et même à payer très cher, les pseudo savants qui ont tartiné ces brochures, parce que j'ai contribué aussi à payer le papier, les plantons, en un mot les frais généraux de cette machine à moudre le vent.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mars 1926).

EN INDOCHINE

[LE CAOUTCHOUC](#)

(*La Dépêche coloniale*, 31 octobre 1918, p. 1-2)

Il y a du caoutchouc dans les plantations de la Cochinchine ; il y en a dans les magasins des producteurs ; il y en a sur les quais de Saïgon ; il accable de soucis le Syndicat des Planteurs ; il remplit les séances du Comité de l'Indochine et les journées de l'Agence économique ; il y en a jusque chez le ministre des colonies. C'est vraiment un sujet élastique. Mettons-en, aussi, ici.

Le caoutchouc est une matière délicate : en stock, il n'attend pas volontiers, sinon dans des conditions de magasinas et de conservation multiples qu'il est difficile d'obtenir toutes ensemble. Et comme c'est un produit riche (6.000 à 7.000 francs la tonne, cours actuels), il n'est pas indifférent de le laisser perdre en le faisant trop attendre. C'est là pourtant ce qui arrivait au caoutchouc indochinois, engorgé à Saïgon par le manque total de fret, — et un peu sans doute aussi à Port-Saïd, à cause de la rupture de charge nécessitée par la guerre sous-marine.

Pendant ce temps, l'Europe manque de caoutchouc : la défense nationale, le génie, l'aéronautique, les services automobiles, tout le monde réclame du caoutchouc ; et des conversations s'engagent pour un millier de tonnes à transporter de Saïgon à Marseille.

Mais, comme j'ai eu l'occasion de l'insinuer déjà plusieurs fois, des conversations ne sont pas des bateaux. Il n'y a pas de fret, premier obstacle ; les assurances sont fort élevées, deuxième obstacle ; et, troisième obstacle, il y a un « Comité du caoutchouc ».

Car le « Comité du caoutchouc » a des volontés expresses, sur quoi nous allons revenir. Je m'excuse des détails où j'entre. Mais la question est capitale.

Il importait d'écouler à tout prix le stock ainsi accumulé et de parer à la crise que menaçait de provoquer la prolongation d'une pareille situation.

Un premier stock de 300 tonnes fut acquis en juillet par le Service du génie au vu d'échantillons qui avaient été envoyés par le gouvernement général au Jardin colonial ; mais il restait 900 tonnes en souffrance à Saïgon.

Le ministère de l'armement réunit alors, dans un Comité constitué par décret, des représentants des producteurs et des fabricants acheteurs de caoutchouc, et obtint de ces derniers une commande de 900 tonnes qui liquidait le stock existant en Cochinchine.

Les offres transmises à Saïgon au Syndicat des Planteurs et acceptées par lui, une difficulté s'élevait immédiatement : comment s'établirait entre les nombreux planteurs d'Indochine, vendeurs de ce caoutchouc, d'une part et les acheteurs entre qui devait se repartir la demande globale ; d'autre part, le contact indispensable au règlement de toutes les difficultés inévitablement soulevées par l'expédition de Saïgon, les transports, les assurances, la réception à Marseille, la répartition par qualité entre les acheteurs, la livraison, le recouvrement sur chacun d'eux à la fois de l'avance de 50 % à la commande et du solde après livraison.

Le ministère des colonies estima que cette tâche complexe rentrait dans les attributions de l'Agence économique, il la saisit alors de l'affaire et c'est ainsi que M. Garnier a eu à intervenir dans des tractations où il ne peut, certes, avoir que des difficultés à rencontrer, mais où il croit être en état de rendre un grand service aux planteurs si intéressants de la Cochinchine.

L'Agence économique de l'Indochine, qui avait trouvé pas mal de mauvaises fées autour de son berceau, n'avait jusqu'ici répondu, qu'en agissant, aux reproches qu'on lui faisait d'être superfétatoire et dispendieuse. À force de prouver le mouvement en marchant, elle a obtenu qu'on la laissât, sans obstacles prémedités, faire du bien à l'Indochine et à ses colons. Le succès remporté ici par elle, grâce à l'activité et au dévouement de son chef, qui accepte les moins agréables et les plus délicates commissions, voici enfin justice rendue, du haut en bas de l'échelle administrative, à l'excellence des méthodes préconisées et appliquées rue Tronchet. Ici, et pour la première fois, nous sortons du domaine nébuleux du verbiage pour entrer hardiment dans la réalisation.

Le Syndicat des fabricants exprimait nettement sa volonté de laisser aux planteurs le soin de régler toutes les difficultés soulevées par la livraison et le paiement avec chacun des acheteurs séparément ; c'était l'échec certain de l'opération, si un intermédiaire n'intervenait pas. Le Syndicat des Planteurs de Saïgon ainsi que le gouvernement général ayant confirmé le mandat qui avait été donné par le ministre à M. Garnier, celui-ci s'est mis en rapport immédiatement avec les représentants en France des principales plantations, MM. Ascoli, Pâris, Guéry, Homberg, et il a commencé immédiatement, tant auprès des acheteurs que des Départements intéressés, les démarches nécessaires.

Auprès du Syndicat des acheteurs, présidé par M. lung, il est assez facilement arrivé à une entente sur les conditions de livraison à Marseille des caoutchoucs qui nous seraient expédiés. Il fut entendu que l'Agence économique serait réceptionnaire et entrepositaire à Marseille des caoutchoucs. La livraison serait faite par elle après vérification contradictoire des qualités à un délégué désigné par les acheteurs ayant pouvoir nécessaire pour prononcer définitivement les réceptions.

Avec les ministères de l'armement et de la marine marchande, il restait trois grosses questions à régler : celle du prix des transports par mer, de la mise à la disposition de l'Indochine du fret nécessaire à ses transports, enfin celle des assurances.

La question si importante du prix a été réglée dans les conditions satisfaisantes que vous savez sur les instances de M. le député Outrey qui, accompagné de MM. Ascoli, Pâris et Guéry, a obtenu de M. Bouisson, commissaire général aux transports, que le prix du transport des caoutchoucs de Cochinchine en France, primitivement fixé à 1.200 francs la tonne-poids serait ramené à 500 francs.

Quant aux frets, M. Garnier a obtenu de l'armement que le fret nécessaire au transport des 1.200 tonnes vendues, en y comprenant la vente de 300 tonnes faite au

génie, nous serait réservé dans le programme des transports maritimes du quatrième trimestre arrêté trimestriellement.

En ce qui concerne l'assurance, en même temps qu'il signalait à M. Outrey l'élévation du taux d'assurance contre les risques de guerre alors fixé à 6 %, M. Garnier faisait auprès du service des assurances au ministère de la marine marchande les démarches pour obtenir la réduction à 3 % ; c'est 4 % qui nous fut consenti par le service intéressé et M. Garnier doit reconnaître la bonne volonté apportée par le Commissariat de la marine marchande dans ces tractations. Il doit remercier aussi M. le ministre des colonies et M. Outrey, qui ont bien voulu appuyer ses démarches de leur haute autorité.

Enfin, la question se posait de savoir comment seraient effectués les recouvrements des sommes dues par les vendeurs et leur transfert assuré. C'est l'Agence économique qui centralisera toutes les sommes dues par chaque vendeur, tant sur l'avance de 50 % payable à la commande que sur le règlement définitif, et la Banque de l'Indochine, avec une bonne grâce à laquelle il convient de rendre hommage, a, pour améliorer les résultats de l'opération pour les planteurs, accepté d'effectuer le transfert télégraphique à Saïgon, sans réaliser aucun bénéfice.

Ainsi la liquidation du stock de 900 tonnes peut être considérée comme une affaire conclue. Le gouverneur général ayant répondu au télégramme de M. Garnier demandant le nombre de kilogrammes par chaque catégorie de caoutchouc que les vendeurs enverront, la répartition de ces quantités sera effectuée entre les acheteurs et l'Agence économique percevra et transférera à Saïgon les 50 % dus à la commande.

Cette affaire réglée, une difficulté subsistait encore : comment seraient écoulés à l'avenir les caoutchoucs dont la production croît chaque jour et ne devons-nous pas craindre de voir la situation que nous venons de régler, se renouveler par une accumulation inévitable de la production, si nous ne prenons pas des mesures pour en assurer l'écoulement régulier ?

Il est apparu tout de suite à M. Garnier, lorsqu'il s'est préoccupé de cette question que l'obstacle à cet écoulement résidait dans le principe adopté par l'armement que les frets nécessaires au transport du caoutchouc en France ne devaient être accordés que pour des caoutchoucs vendus et vendus à des industriels travaillant pour la Défense Nationale.

D'autre part, les acheteurs hésitent à acquérir des caoutchoucs qu'ils ne connaissent pas, parce qu'ils savent à quels mécomptes les expose l'[irrégularité de la production cochinchinoise](#), et il ne semble pas douteux que si nous n'envisageons pas une modification des errements actuels, l'accumulation à Saïgon de stocks importants se produira à nouveau, plaçant les planteurs dans une situation difficile.

Pour parer à cette menace, M. Garnier a demandé au ministère de l'armement d'accorder le fret nécessaire au transport du caoutchouc de Cochinchine au fur et à mesure de sa production. Le ministère a répondu qu'il ne pouvait accorder du fret que pour les caoutchoucs achetés par les industriels travaillant pour la Défense Nationale ; que s'il accordait le fret avant la vente du caoutchouc, il lui fallait la garantie que ce caoutchouc, une fois à Marseille, n'irait pas à d'autres acheteurs que ceux agréés par le ministère de l'armement.

Cette garantie, l'Agence économique s'est offerte à l'apporter et le ministère ayant accepté cette offre, M. Garnier a demandé au gouverneur général de soumettre au Syndicat des planteurs la proposition de l'Agence économique de se constituer à Marseille l'entrepositaire des caoutchoucs qui seraient expédiés de Saïgon au fur et à mesure de la production. Ces caoutchoucs pourraient être librement vendus par les planteurs sous la réserve, toutefois, que l'acheteur soit agréé par le ministère de l'armement. L'entrepôt à Marseille aurait pour but d'assurer cette garantie au ministère.

Pour ceux des planteurs qui n'ont pas de représentant en France pouvant traiter pour leur compte, l'Agence économique servirait d'intermédiaire auprès des acheteurs.

Une objection s'élevait à l'encontre de cette combinaison, car elle risquait de laisser les producteurs sans argent pendant tout le temps qui s'écoulerait entre l'expédition et la vente à Marseille, soit pendant plusieurs mois. La Banque de l'Indochine, pressentie, a alors fait connaître à M. Garnier qu'elle consentirait à avancer aux expéditeurs, à un taux d'intérêt réduit à 6 % l'an, 50 % du montant des caoutchoucs ainsi expédiés pour être placés en entrepôt à Marseille entre les mains de L'Agence économique, sous la réserve que la livraison aux acheteurs des caoutchoucs ainsi expédiés, ne serait effectuée par l'Agence qu'après remboursement à la Banque des avances ainsi consenties.

Ainsi, et pour la deuxième fois, qui ne sera pas la dernière, la Banque de l'Indochine vient en aide aux producteurs du Protectorat, et aplanit, avec la meilleure grâce du monde, des difficultés qui paraissaient, sans son concours, insurmontables.

On peut donc considérer la chose comme faite, si le Syndicat des planteurs accepte les conditions des propositions Outrey-Garnier. Mais on n'en sait rien encore, parce que — chose scandaleuse et magnifiquement française — au moment où se débat une question si grave pour le caoutchouc de Cochinchine, [il n'y a pas, en France, un seul représentant qualifié du Syndicat des planteurs !](#)

*
* * *

Tout cela, en somme, n'arriverait pas si les industriels métropolitains avaient confiance dans les producteurs coloniaux, c'est-à-dire les acheteurs dans les vendeurs. Et on me permettra de dire ici leurs vérités aux planteurs de caoutchouc de l'Indochine avec la même franchise, rude et fraternelle, que j'ai marquée vis-à-vis des fabricants de crin végétal au Maroc.

Les producteurs asiatiques ne se soucient guère, maintenant surtout, d'envoyer à Marseille leurs caoutchoucs, s'ils ne sont pas assurés de leur vente. Et donc ils demandent à vendre quai Saïgon, quitte à payer ensuite le fret et à toucher 50 % du prix de vente avant le départ. C'est une précaution que l'on comprend. Par contre, les acheteurs, qui ont payé la moitié de leurs achats sans les avoir vus, veulent être certains de recevoir le produit qu'ils ont payé. Celui-là et pas un autre. Et c'est une prétention tout à fait juste.

Or, il faut avouer — et l'aveu est enregistré — que, si les caoutchoucs indochinois sont aussi bons que les meilleurs caoutchoucs malais, le souci de leur préparation est des plus contestables. Quand une plantation fournit « tant » de tonnes, les soins à leur donner n'apparaissent que secondaires : tant pis pour l'aspect, tant pis pour les impuretés qui demeurent. Tout fait poids ; et « ça ira toujours bien comme ça ! »

Eh bien non ! Ça ne va pas comme ça. [Les envois de caoutchouc manquent de régularité et d'homogénéité](#) : il y a autant de variétés que de plantations. Il y a un laisser-aller regrettable dans la présentation des produits d'une même plantation : enfin, par une singulière malchance, il est arrivé que des envois faits à tel acheteur n'étaient pas du tout semblables au type sur lequel il avait fait sa commande.

Il n'en faut pas plus pour déprécier une marque et pour discréditer un marché. Les premiers envois faits par la Cochinchine aux services de l'aéronautique ont été, à ce sujet, d'un effet déplorable : et c'est ce qui a causé, au regard du caoutchouc indochinois, le puissant et irréductible ressentiment de notre national Michelin.

Oserais-je, moi, qui suis désintéressé dans la question, et qui n'use plus de caoutchouc depuis que je ne joue plus au ballot, oserais-je prier ceux des planteurs qui sont mes amis, de tenir la main ferme, très ferme, à unifier leurs envois et à en perfectionner la qualité ? Et à l'occasion, et sans contrister quiconque, oserais-je répéter la formule, fatidique et certaine, que dans tout négoce comme dans toute politique, la suprême habileté, c'est d'être honnête ?

Albert de Poumourville.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 10 décembre 1918)

Garnier (Albert-Edmond-Joseph-Marius) [Né le 14 nov. 1870 à Remillon (Hautes-Alpes)], résident supérieur en Indo-Chine, directeur de l'Agence économique de l'Indochine ; 25 ans 5 mois 17 jours de services, dont 13 ans 1 mois 19 jours aux colonies : comme administrateur de Kouang-Tchéou-Wan, a fait régner l'ordre et la sécurité dans le territoire, alors que l'état d'anarchie de la Chine méridionale avait provoqué une recrudescence de brigandage autour de notre possession. A réussi, grâce à son énergie, à purger le pays de bandes révolutionnaires qui y faisaient de fréquentes incursions.

Dans les fonctions qu'il exerce actuellement, a, par son intelligente initiative, permis à la métropole d'utiliser de nombreux produits d'Indo-Chine.

LA FRANCE COLONISATRICE
Une manifestation de propagande indochinoise à Rouen
(*La Dépêche coloniale*, 24 mai 1919, p. 2-3)

La France Colonisatrice, l'active filiale rouennaise de la Ligue Coloniale Française, a entrepris, avec le concours de l'Agence économique de l'Indochine, d'intensifier dans la région de Rouen et dans les milieux économiques de ce grand port sa propagande en faveur de l'Indochine, comme elle l'a fait antérieurement pour l'Afrique Equatoriale, l'Afrique Occidentale et Madagascar.

À l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle série de leçons sur l'Indochine faisant partie de l'enseignement colonial créé depuis trois ans par la France Colonisatrice à l'École supérieure de commerce de Rouen, M. Garnier, résident supérieur, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, s'est rendu dans la grande cité normande, accompagné par l'un de ses plus actifs collaborateurs, M. Gourdon, inspecteur général de l'instruction publique en Indochine.

La chambre de commerce de Rouen avait organisé à leur intention une réception à laquelle elle avait convié, en outre de ses membres, quelques-uns des principaux industriels et négociants de la région.

M. Garnier a fait un exposé d'affaires des plus précis sur l'importance économique de notre grande colonie indochinoise dont le mouvement commercial extérieur atteignait déjà avant la guerre sept cents millions de francs par an et dont la population laborieuse et habite dépasse 18 millions d'habitants. Il a insisté tout particulièrement sur les grandes productions indochinoises susceptibles d'intéresser la région rouennaise : les riz et maïs, les huiles, les bois, les pâtes papier, les produits alimentaires, les cuirs, le caoutchouc, les substances pharmaceutiques, les parfums, les produits tannants et tinctoriaux, les dentelles, les produits textiles, kapok et surtout coton. Il signale, en particulier, que l'Indochine est presque la seule de nos colonies où la production du coton ait déjà pris un réel essor avec une exportation annuelle qui a atteint près de 10.000 tonnes, absorbée en presque totalité, il est vrai, par le Japon. Or de vastes superficies sont encore disponibles au Cambodge pour étendre cette culture et la variété cambodgienne est particulièrement appréciée puisque c'est elle qui a été adoptée dans les cultures des Indes anglaises où elle remplace peu à peu les anciennes variétés locales.

Après un très intéressant échange de vues, auquel ont pris part MM. Lacoste, négociant, membre de la chambre de commerce ; Henry Turpin, président de la Société Industrielle, et Lion, industriel, sur les transports maritimes, les établissements bancaires et les débouchés offerts à l'industrie cotonnière rouennaise, M. Gloria, qui présidait la réunion, a vivement remercié M. Garnier de sa très intéressante communication et a exprimé l'espoir que cette entrée en contact entre l'Agence économique de l'Indochine et les milieux commerciaux et industriels de Rouen aurait de fructueux lendemains.

L'INDOCHINE ET LA GUERRE

Le soir, à 8 h. 1/2, dans la salle des tableaux, au Palais des Consuls, M. Gourdon a fait une très brillante conférence sur *l'Effort indochinois pendant la guerre*. La séance était présidée par M. Lallemand, préfet de la Seine-Inférieure, ayant à ses côtés M. Garnier, directeur de l'Agence économique de l'Indochine et les principales autorités de la ville. En termes excellents, il a présenté le conférencier, M. Gourdon, qui, après avoir fait courageusement son devoir sur la front français, — où il a perdu le bras droit, — consacre à nouveau son activité à la cause coloniale.

Il remercie M. Garnier d'être venu de Paris pour entrer en relations avec le commerce et l'industrie de la région remercie et donne la parole à M. Gourdon.

Le conférencier a charmé son public, qui l'a applaudi à maintes reprises. Il a rappelé tout d'abord le souvenir du grand ministre de la République, Jules Ferry, qui a eu la prescience de l'appui considérable que nous donnerait, en cas d'un conflit européen, un empire colonial vaste et prospère. Alors qu'on lui reprochait d'affaiblir la France par des expéditions lointaines et d'oublier l'œuvre de la revanche, il voyait sans doute dans l'avenir les grands généraux que nous donnerait notre armée coloniale et les contingents innombrables de soldats qui nous viendraient à l'heure du péril, de nos Frances nouvelles d'outre-mer.

C'est un grand honneur pour notre pays d'avoir su se faire aimer des populations habitant nos diverses colonies, à tel point que des centaines de mille combattants et travailleurs sont venus à notre appel pour nous aider contre l'envahisseur.

En Indochine, les Allemands ont essayé sans succès de soulever des révoltes contre notre domination. Avant la guerre, ils y étaient nombreux et y occupaient une situation commerciale importante. Au moment où la guerre fut déchaînée en Europe par leur empereur, ils furent autorisés à quitter la colonie et ils allèrent se fixer dans les pays voisins. Pour nous récompenser de notre trop grande mansuétude, ils firent tout ce qu'ils purent pour nous causer des difficultés. Ils gagnèrent même à leurs projets l'empereur d'Annam ; la plus grande autorité morale du pays. Mais lorsque celui-ci leva l'étendard de la révolte, il se trouva seul et abandonné par tous ses compatriotes.

Ceux-ci, qui sont très intelligents et très policiés, s'étaient tout de suite rendu compte de quel côté était le bon droit et s'étaient ralliés avec enthousiasme à notre cause. Non seulement ils ont été des sujets fidèles, mais ils nous ont apporté leur or et leurs ressources, puis, lorsque la situation devint plus critique, leurs bras pour nos usines de guerre et leur sang sur nos champs de bataille.

L'Indochine a, en reflet, largement souscrit aux différents emprunts de la défense nationale : 21 millions en 1915, avec 6.700 souscripteurs ; 21 millions pour 7.000 souscripteurs en 1916 ; 47 millions pour 60.000 en 1917 ; enfin en 1918, 164 millions répartis en 140.000 souscriptions. D'autre part, sur 21 millions de dons réunis dans toutes nos colonies pour le secours national, 11 millions nous sont venus de l'Indochine.

La production agricole a été intensifiée pour faciliter le ravitaillement de la mère-patrie et nous y avons trouvé une grande quantité de produits indispensables à la défense nationale et à la fabrication de notre armement et de nos munitions.

L'Indochine nous a envoyé 21 bataillons de combattants, composés uniquement de volontaires et nos petits tirailleurs jaunes se sont illustrés à Verdun, en Champagne, en

Artois, en Argonne, avant d'être appelés à l'honneur de monter maintenant la garde au Rhin.

Ce que l'Indochine a fait pour notre pays au cours de la guerre est une précieuse indication pour ce que nous pouvons en attendre dans l'œuvre immense de l'après-guerre. Elle produit presque toutes les matières premières que nous avions pris l'habitude d'acheter à l'étranger : elle pourra donc nous les procurer sans que nous soyons obligés de sortir notre or. Elle nous achètera en échange de plus grandes quantités de produits manufacturés, et, comme sa situation est merveilleuse pour rayonner dans tout l'Extrême-Orient si peuplé, notre commerce national peut y trouver un débouché illimité.

Le port de Rouen ne peut se désintéresser de l'Indochine, qui est susceptible de fournir à l'industrie du Nord-Ouest de la France et en particulier de la région parisienne, de nombreux produits : coton, caoutchouc, bois, pâte à papier, riz et maïs, oléagineux et même minéraux qui peuvent donner lieu à un trafic maritime important.

Nous devons continuer à développer et à rendre plus étroite l'union de la France et de sa grande colonie d'Asie, ce sera le meilleur moyen de travailler au relèvement économique de notre pays.

Après les applaudissements longs et nourris qui ont souligné la péroration de cette très belle conférence, M. Lallemand a remercié chaleureusement M. Gourdon et lui a exprimé au nom de tous les auditeurs, combien l'enseignement qui ressort de ses nobles et fortes paroles restera profondément gravé dans toutes les mémoires.

Congrès international du froid à Paris
(*La Dépêche coloniale*, 23 décembre 1919)

Représentants de l'Indochine : résident supérieur Garnier, colonel Fernand Bernard, Léonard Fontaine, des Distilleries.

Sert de siège aux [Français d'Asie](#)

Il y a du coton au Cambodge
Il y en aura bien plus un jour
(*La Dépêche coloniale*, 25 mai 1920)

..... Retenons les noms des initiateurs : M. Martin de Flacourt, ingénieur agronome, a distingué, des premiers, les propriétés des Terres Rouges ; et l'Agence économique de l'Indochine, dans la personne de son chef, M. le résident supérieur Garnier, a, la première, appelé là-dessus l'attention des spécialistes français, et provoqué la constitution des premières sociétés d'études et d'exploitation.

Le rôle commercial de l'agence économique de l'Indochine

Comment un organisme officiel peut se substituer efficacement à l'initiative privée et faire acte de commerçant

Les résultats obtenus
(*La Dépêche coloniale*, 27 août 1920)

L'Agence économique de l'Indochine joue vis-à-vis du commerce français un rôle d'informateur pratique qui, par suite des exigences économiques présentes, se précise quotidiennement et rend pleinement les services qu'on est en droit d'attendre de lui.

En dehors de ces attributions bien définies, l'Agence économique, sous la pression d'une nécessité nationale, a eu, pendant la guerre, l'occasion de jouer un rôle plus agissant, de mener à bien, à titre bénévole, des transactions commerciales au compte des services de fabrication de l'armement.

À cet effet, M. Garnier, le distingué directeur de l'Agence, a su faire preuve, dans les affaires qu'il eut à traiter, d'un grand esprit d'assimilation et d'initiative.

Indiquons brièvement le processus des transactions qui s'engagèrent, en prenant le caoutchouc comme l'exemple le plus typique du marché qui en fit l'objet. Nous nous baserons pour cela sur le [rapport fait en 1919 par la mission d'inspection des colonies](#) comme suite à la vérification des travaux de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

Dès les premiers mois de l'année 1917, l'attention du ministère des colonies fut attirée sur les besoins en caoutchouc des services de l'armement par lettre de l'aéronautique. Quelles sont les disponibilités de caoutchouc de la colonie ? Telle fut la question posée.

On procéda à une enquête très approfondie et finalement, on décida de passer plusieurs commandes de caoutchouc indochinois qui, en janvier 1918, s'élevaient à 418 tonnes. Le réceptionnement de ce caoutchouc fut très sévère et donna lieu à des difficultés en raison de la qualité des lots qui ne correspondaient plus à l'échantillonnage antérieurement soumis. On finit malgré tout par tomber d'accord.

*
* * *

Toutefois, il y eut interruption des pourparlers à propos de l'écoulement de la récolte de 1918.

Une nouvelle commande de 400 tonnes put cependant être transmise à l'Indochine au compte de l'aéronautique militaire. Malheureusement, les planteurs indochinois, par suite des mauvaises livraisons de 1917, jugèrent qu'il serait plus prudent de s'abstenir momentanément.

Le gouvernement général de l'Indochine, qui ne voulait pas perdre le contact, envoya au Jardin Colonial des échantillons de caoutchouc cochinchinois, de qualité parfaitement déterminée. Sur cette nouvelle base, une nouvelle commande de 300 tonnes de caoutchouc fut passée au compte de la direction du génie au ministère de la guerre.

Cependant, les planteurs indochinois cherchaient à réaliser un stock de 905 tonnes qui leur restait pour compte, en raison de la grosse difficulté de les transporter.

Cette situation n'échappa pas au ministère des colonies, qui décida de prendre en main les intérêts des planteurs de caoutchouc cochinchinois et prit, en outre, l'initiative de stabiliser entre ces derniers et les industriels de la métropole, les échanges sur les bases d'une organisation plus commerciale.

Avec la collaboration du Comité du caoutchouc siégeant au ministère de l'armement, du Syndicat professionnel des industries du caoutchouc et avec l'appui agissant du ministère des colonies, des acheteurs purent être sollicités. Ces derniers présentèrent

des offres d'achat comportant l'indication des sortes demandées et des prix attribués à chacune d'elles. Ces prix s'entendaient pour les marchandises livrées franco-Marseille, poids délivré, qualité conforme aux échantillons constitués au Jardin Colonial. Mode de paiement 50 % du montant, au moment de la commande et 50 % après réception de la marchandise.

*
* * *

Cet ensemble de propositions fui transmis à M. Garnier, directeur de l'Agence économique, qui fut chargé officiellement de faire aboutir l'affaire qui venait d'être engagée. En sorte que M. Garnier devenait le mandataire — désintéressé bien entendu — des vendeurs de caoutchouc indochinois. D'un autre côté, le Syndicat professionnel des industriels du caoutchouc mandatait un représentant pour la réception des stocks, à leur arrivée à Marseille.

Cette affaire, comme on voit, était conduite commercialement, et pour garantir les vendeurs cochinchinois, M. Garnier leur fit ouvrir un crédit documentaire à la Banque de l'Indochine après une entente de cette dernière avec sa succursale de Saïgon. Celle-ci donnait son entière adhésion et consentait moyennant un intérêt de 6 % l'an et jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur des caoutchoucs, des avances aux planteurs contre remise des documents d'expédition et d'assurance.

Enfin, pour compléter ces mesures préliminaires, l'Agence économique se faisait ouvrir à la Banque de l'Indochine, un compte courant au crédit duquel devaient être portés tout d'abord les acomptes de 50 % à verser sur leurs commandes par les acheteurs et plus tard les sommes à payer à la livraison pour solde de tout compte.

La banque se chargeait directement de l'encaissement des sommes dues par chaque acheteur, par l'intermédiaire de l'agence qui dressait un Etal fixant en même temps la répartition des quantités de caoutchouc, faite entre les intéressés.

*
* * *

L'exécution du contrat passé entre le syndical professionnel du caoutchouc et les planteurs indochinois ne commença que vers novembre 1918.

Le 2 de ce mois, le directeur de l'Agence économique transmettait à la banque de l'État des sommes dues par les acheteurs à titre d'acompte de 50 % de leurs commandes. La somme à percevoir de ce chef était de 2.898.850 francs. Le Syndicat professionnel du caoutchouc avait réussi à grouper les demandes des vingt-sept industriels métropolitains. Ceux-ci mirent longtemps à s'acquitter et le total indiqué ne fut intégralement encaissé par la banque que vers le début de janvier 1919. Malgré le retard apporté par certains acheteurs à se libérer, les transferts de fonds sur Saïgon s'étaient opérés régulièrement et le premier million à valoir sur les ventes de caoutchouc était transmis le 12 novembre 1918. Une deuxième transmission de somme égale était effectuée le 11 décembre et le solde (828.850) était expédié le 11 janvier. L'Agence économique conservait au crédit de son compte la somme de 70.000 fr, pour le paiement des assurances ainsi que des frais de débarquement, magasinage, etc. jusqu'à réception contradictoire D'autre part, le Gouverneur Général avisait l'Agence par câble que les frets des deux navires transporteurs se montant à près de 390.000 francs devaient être payés par prélèvement sur le solde versé par les acheteurs.

Au réceptionnement des 909 tonnes, le représentant des acheteurs dut refuser plus de 48 tonnes pour diverses raisons. Cet incident créa des difficultés au sujet de l'écoulement des lots indésirables M. Garnier eut toutefois pleins pouvoirs, d'accord avec le gouvernement général de l'Indochine, pour négocier la vente des lots refusés.

En sorte que, finalement l'opération conduite par le directeur de l'Agence économique put être liquidée d'une façon satisfaisante. Comme il arrive souvent en pareil cas, les litiges créés par le réceptionnement donnèrent lieu à des discussions entre les intéressés qui traînèrent un certain temps.

*
* * *

Cet exemple, que nous avons analysé à grands traits, met en lumière les trois points suivants :

1° Une administration, sans moyens d'action bien préparés, a pu organiser pratiquement l'opération d'un commissionnaire au compte de deux groupements, l'un de la métropole, l'autre de l'Indochine. Elle a pu servir entre ces deux groupements d'intermédiaire jouissant d'une autorité qui, a pour une grande part contribué au succès des transactions ;

2° L'Agence n'a toujours joué qu'un rôle désintéressé et n'a voulu servir que l'intérêt du commerce colonial ;

3° Par ses initiatives, elle a encouragé les commerçants français à se rapprocher de notre colonie indochinoise et par suite suscité un courant d'affaires qui a tout intérêt à devenir de plus en plus intense.

Il faut que le commerçant français sache bien cependant que l'Agence économique de l'Indochine n'est pas une maison de commission et qu'elle n'a nullement l'intention de continuer à agir comme telle. Ses attributions ont été définies au commencement de cet article. L'Agence a pour but précis de renseigner les commerçants et industriels français sur les possibilités économiques de l'Indochine.

Elle opère des rapprochements commerciaux entre la France et la colonie mais n'intervient nullement dans les tractations pratiquées par les intéressés.

En résumé, nous avons tenu à signaler les résultats obtenus dans une opération commandée par des circonstances exceptionnelles. Bien entendu, nous n'avons pas voulu trouver un argument en faveur de l'étatisme, c'est-à-dire en faveur de l'État bon et habile commerçant. Car l'État n'a rien à voir dans ce genre d'opérations. Celles-ci émanent d'une initiative et d'une action personnelles entreprises par un organe qui n'était pas créé pour cela. Elles prouvent qu'elles sont vouées au succès certain à la condition d'être traitées avec méthode et décision, et dans la clarté.

L'Agence économique de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 14 décembre 1920)

L'Agence économique de l'Indochine est l'expression métropolitaine du Protectorat indochinois, tel que M. Sarraut, pendant son dernier séjour au Gouvernement général, l'a modernisé.

Ainsi que M. Sarraut, ministre des Colonies, l'a précisé dans son substantiel discours au Sénat, le 27 février 1920, il faut que les colonies concourent au relèvement économique de la Métropole, avec toute leur force, avec toutes leurs richesses présentes, et avec le développement intensif de toutes leurs possibilités prochaines.

Une aide si considérable, fruit d'un tout aussi considérable labeur, ne peut être apportée à la France, que si les Colonies donnent, dans une juste mesure d'initiative et de responsabilité leur maximum d'efforts.

Il faut pour cela que la Métropole soit à même de connaître tout ce que peut la Colonie : il faut que la Colonie soit à même de connaître tout ce que veut la Métropole. Il faut donc que la Colonie soit représentée dans la Métropole par un organisme et par

des agents capables de comprendre l'étendue des demandes et d'y conformer la quantité et la qualité des offres.

À ceux qui assument une pareille tâche, deux conditions sont indispensables : l'expérience dans le passé, et l'indépendance dans le présent. Ce sont ces deux caractéristiques qui dominent à l'Agence économique de l'Indochine.

Établie en mai 1918, rue Tronchet, 35, et transférée en octobre 1919 dans un local plus vaste et mieux approprié, 41, avenue de l'Opéra, l'Agence représente à Paris, au point de vue économique, le Gouvernement général de l'Indochine.

Elle est alimentée par le budget de la Colonie, et reçoit, directement et exclusivement de Hanoï, les instructions du Gouvernement général, et les demandes et les offres des sociétés industrielles et commerciales. Elle connaît leurs possibilités et les répand dans le public français ; elle connaît leurs besoins et cherche à les satisfaire. Et elle rend ses comptes à l'autorité qu'elle représente et dont elle tient sa mission.

Elle peut, en conformité de vue avec le Gouvernement général, fonctionner en toute liberté d'esprit et de mouvement pour le plus grand bien de l'Indochine.

Le personnel de l'Agence est, à tous les degrés, choisi de telle façon, que les intérêts de la colonie et des colons sont parfaitement connus et représentés. On a eu soin de désigner, comme directeur de l'Agence, un haut fonctionnaire qui, au cours d'une longue carrière en Indochine, a successivement parcouru, habité, étudié tous les pays de l'Union et, rempli, dans chacun d'eux, de hautes fonctions. Les autres membres de l'Agence sont tous des Indochinois de carrière, rompus aux conditions du travail colonial, et ayant occupé, tant en Asie qu'en Europe, des fonctions et des situations, qui les ont préparés immédiatement aux services dont ils sont chargés à l'Agence.

Ce sont là les meilleures conditions pour entreprendre un labeur fécond avec un esprit dégagé de toute routine et de toute lenteur, et animé uniquement du désir des réalisations pratiques et rapides.

*
* * *

C'est une spécialité qui est nouvelle et particulière à l'Agence que de jouer, à côté de son rôle documentaire naturel, le rôle actif d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, et de promoteur d'affaires et de marchés entre Métropolitains et Indochinois. Pour employer un terme tout à fait moderne et juste, l'Agence est en quelque sorte « un animateur » économique de l'Indochine. Et c'est à ce titre qu'elle a constitué des groupements financiers pour l'établissement d'affaires nouvelles en Indochine ; qu'elle suscite et entreprend des études pour l'utilisation des produits existants, et pour l'introduction et le développement de productions nouvelles ; qu'elle prête son concours direct à la tractation des plus importants marchés et à l'écoulement des stocks situés dans la colonie.

À cet égard, il convient de citer, parmi les actes les plus considérables de l'Agence :

— l'étude et la mise en valeur des terres rouges du Cambodge pour la grande culture du coton, l'octroi de concessions considérables et l'extension continue de cette exploitation, de ses usines, et de son outillage ;

— la création de la métallurgie du zinc, grâce à un consortium des grandes sociétés européennes, et la constitution d'une compagnie métallurgique tonkinoise [Minemet-Indochine*] ;

— la sauvegarde et l'extension de l'industrie du papier*, et la construction des usines de produits chimiques se rapportant à cette industrie [SICEO] ;

— l'utilisation rationnelle des produits alimentaires de la Cochinchine, l'industrialisation des produits de la pêche dans les grands lacs cambodgiens, la création d'usines frigorifiques ;

— l'extension et l'organisation de la production séricicole indochinoise, pour délivrer la Métropole de la dépendance de l'étranger.

En même temps, l'Agence poursuivait, avec le concours des savants les plus qualifiés, l'étude des bois indochinois, les essais industriels de coton, l'expertise des libres et soies végétales, l'étude des huiles et oléorésines, des plantes à parfum, des plantes médicinales, des laines du Laos, etc.

ALBERT DE POUVOURVILLE.

La Vie.

L'Agence économique de l'Indochine
(suite et fin)

(*Les Annales coloniales*, 16 décembre 1920)

Enfin, l'Agence c'est directement occupée de procurer à l'Indochine, pendant les périodes les plus difficiles, des bateaux et du fret sur la métropole. En même temps, elle désencombrait les stocks des industriels indochinois par son entremise pour la vente en France et à l'étranger de leurs produits : caoutchouc, minerais, alcools industriels, etc. Ces dernières opérations de vente et d'affrètement atteignaient une valeur d'environ quarante millions.

À côté de ce rôle actif et absolument nouveau, l'Agence comprend des services de renseignements, de documentation, et de propagande.

Le service des renseignements commerciaux constitue une de ses plus utiles et délicates attributions. Là, tous les commerçants métropolitains, tout les colons en quête d'une mise au point, tous les Français désireux, à un titre quelconque, d'avoir des précisions actuelles sur n'importe quelles questions économiques douanières, fiscales ou financières, tous se trouvent immédiatement servis ; car l'Agence reçoit, dans les plus brefs délais et par les voies les plus rapides, toutes les informations d'Extrême-Orient, transmises par le Gouvernement général. Une documentation commerciale précise appuie ces informations, et constitue, pour chaque matière comme pour chaque événement de l'Asie économique indochinoise, un dossier exact et vivant, qui est constamment tenu à jour, et qui peut être immédiatement mis sous les yeux des intéressés.

L'Agence a institué également un service technique, où sont étudiés, avec la méthode scientifique moderne, tous les produits naturels et industrialisés de l'Indochine, les progrès, de leur culture intensive, les possibilités de leur accroissement, les procédés de leurs fabrications. Un échantillonnage de ces produits, première étape vers un musée commercial, et une bibliothèque sont adjoints à ce service, d'où émanent continuellement des travaux scientifiques relatant tout ce qui doit être connu, sur les espèces, les essences, les minerais, et en général sur tous les objets de vente et d'échange de notre colonie.

Enfin, et plus récemment, l'Agence s'est adjoint un service de propagande et de presse, correspondant au souci, exprimé par le Ministre des Colonies, de populariser, dans l'opinion publique, l'image exacte de l'Indochine.

La presse locale indochinoise est à la fois trop touffue et trop peu répandue en France, pour qu'elle puisse y faire connaître les actes, les mérites et les désirs des Français d'Asie.

Par un dépouillement de tout ce qui est publié en Indochine, et par l'établissement, à l'arrivée de chaque courrier, d'un résumé de presse, l'Agence met en lumière les actes du Gouvernement et des Colons, et leur donne, dans un exposé impartial et succinct, leur sens véritable. Ce communiqué est envoyé aux principaux organes de la presse parisienne et départementale, qui peut ainsi renseigner le public largement et

exactement. Plus de cent journaux importants sont aujourd'hui correspondants de l'Agence.

En outre, l'Agence retient tout ce que la presse française publie sur l'Indochine, tient le Gouvernement général au courant des mouvements de l'opinion, et intervient chaque fois qu'il est nécessaire de guider les hésitations ou de satisfaire les curiosités du sentiment public. C'est ainsi que s'établit peu à peu, au regard de l'Indochine, une opinion ferme, éclairée et sympathique.

Ce service s'appuie sur une documentation très complète et suivie, où sont relatées, dans un ordre facile pour la consultation, toutes les questions de l'ordre politique, social, économique, financier, judiciaire, etc. ; leur naissance, les incidents qu'ils ont provoqués, et, le cas échéant, leur solution. Ces archives présentent ainsi les images, aussi exactes et complètes que possible, de la vie, parcellaire autant que collective, des institutions et des hommes.

On trouve à l'Agence des albums de photographies, des séries de films cinématographiques récents, des clichés stéréoscopiques, et des collections de cartes locales, géographiques et topographiques, où les conférenciers et les écrivains peuvent puiser tous les renseignements dont ils ont besoin pour la propagande par la parole et par l'écriture.

Constituée depuis deux ans à peine à Paris, sur les bases toutes nouvelles que cette courte étude vient d'esquisser, l'Agence économique de l'Indochine, a, dès les premiers jours de son installation, rendu de nombreux services. Elle en rendra tous les jours de plus nombreux et de plus considérables, tant aux colons, de qui elle facilite les opérations, et à l'Indochine dont elle augmente les richesses, qu'au public français, à qui elle montre enfin l'Indochine telle qu'elle est, c'est-à-dire comme un facteur, indispensable et puissant, de notre relèvement économique et de la prospérité nationale.

À LA CHAMBRE

DÉBATS

(*Les Annales coloniales*, 2 mai 1921, p. 1, col. 2)

Les agences coloniales

Au cours de la discussion de la 2^e séance du vendredi 29 avril, un débat a eu lieu sur l'article 35 de la loi des finances, modifié par le Sénat qui, selon M. Archimbaud, rapporteur des colonies, aurait la fâcheuse conséquence de soumettre aux bureaucrates de la rue Oudinot les deux grandes agences coloniales créées à Paris par M. Sarraut et M. Merlin.

La Commission des colonies s'étant toujours montrée très favorable à une large autonomie de nos grandes colonies, M. Archimbaud demanda à la Chambre de reprendre l'article 35 tel qu'elle l'avait voté, et, par conséquent, de supprimer les mots « ou sur les budgets locaux des colonies ».

Ce à quoi se rallie M. Bokanowvski, rapporteur général adjoint de la Commission des Finances.

Les crédits sont alors adaptés.

L'Exposition coloniale de Marseille

La participation de l'Indo-Chine

(*L'Echo annamite*, 21 mai 1921)

L'EXPOSITION ÉCONOMIQUE

à l'entrée de la galerie, l'Agence économique de l'Indochine installera un bureau permanent de renseignements.

MINISTÈRE DES COLONIES
(JORF, 26 octobre 1921)

Par décret en date du 23 octobre 1911 : M. Garnier (Albert-Edmond), résident supérieur de 1^{re} classe en Indo-Chine, hors cadres, directeur de l'Agence économique de cette possession à Paris, a été chargé d'une mission spéciale d'intérêt colonial aux États-Unis en qualité de conseiller technique de la délégation française à la conférence du désarmement de Washington.

Pendant la durée de cette mission, M. Garnier sera maintenu hors cadres comme résident supérieur, dans les conditions de l'article 5, alinéa 5, position 2^e du décret du 21 juillet 1921.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 mai 1922)

L'Agence économique de l'Indochine fait partie de cette floraison d'institutions étatistes dont la création se justifie très bien en théorie, dont les décrets qui les organisent énumèrent avec amour les innombrables services qu'on peut en attendre, dont tous les écrits et discours officiels vantent l'action féconde, mais dont les non-fonctionnaires estiment que l'utilité n'est pas en proportion de la dépense, et que l'action n'en est pas toujours bienfaisante. Il serait injuste de dire que l'Agence économique de l'Indochine ne fait rien : sur ses 28 fonctionnaires et employés de Paris, une demi-douzaine ont vu la colonie et s'y intéressent, et deux ou trois se donnent beaucoup de peine. Ils ont ainsi contribué à attirer l'attention sur l'Indochine. Ils disposent d'une certaine documentation qu'ils mettent à la disposition des journalistes et conférenciers, des commerçants et industriels. Ils peuvent rendre de réels services. Néanmoins, ce personnel est recruté exclusivement dans ce monde des fonctionnaires à qui une vie sans soucis, sans risques ni responsabilités rend incompréhensibles certaines réalités du commerce et de l'industrie. Ils sont surtout renseignés par des organes coloniaux semblables à eux, ayant les mêmes préjugés étatistes, les mêmes méthodes administratives, la même incompréhension de la vie de ceux qui osent et risquent. Si encore il y avait harmonie entre ces services économiques de la Colonie et ceux de Paris !

Sous cette réserve, l'Agence économique de l'Indochine sera un des moyens à employer dans le but que nous avons en vue.

Les commerçants, industriels et capitalistes y rencontreront beaucoup de bonne volonté, parfois égarée par des idées préconçues.

L'Agence économique possède une documentation assez complète ; elle reçoit tous les journaux et revues, les bulletins des chambres de commerce, les statistiques douanières et autres, les budgets et rapports administratifs de l'Indochine.

Une bibliothèque est à la disposition des visiteurs et une très belle collection de clichés pour projections et de films.

L'Agence économique, et c'est un reproche que lui font les commerçants et industriels de la colonie, a tendance à sortir de son rôle de documentation pour s'occuper d'affaires, soit en poussant les capitalistes ou hommes d'affaires à créer telle

où telle entreprise, soit en s'occupant directement d'achats pour l'Administration; et naturellement sur telle affaire sur laquelle ces Messieurs ont leur siège fait, on risque de ne pas obtenir une réponse impartiale.

(*Les Annales coloniales*, 10 mars 1922)

M. Norre (Jean), administrateur adjoint de 2^e classe des services civils de l'Indochine, chef du service commercial à l'Agence économique, est désigné pour remplir les fonctions d'adjoint administratif auprès du directeur de l'agence, en remplacement de M. Yvon (René), administrateur de 3^e classe des services civils.

Dans la Légion d'honneur
MINISTÈRE DES COLONIES
(*Les Annales coloniales*, 17 août 1922)

Sont promus au grade d'officier (au titre civil) :

Garnier (Albert-Édmond Joseph Marius), résident supérieur en Indo-Chine, directeur de l'Agence économique [Agindo] du gouvernement général de l'Indo-Chine à Paris. Chevalier du 4 décembre 1918 Titres exceptionnels : après une brillante carrière dans les services civils de l'Indo-Chine, a créé à Paris un organisme, qui, au lendemain de la guerre, a aidé à l'expansion économique de cette France asiatique tout en contribuant à l'œuvre de relèvement de la métropole. Ses initiatives, son énergie, son intelligence. sa connaissance des questions commerciales, agricoles et industrielles, dont de ce fonctionnaire de tout premier ordre un « animateur » et un « réalisateur ».

Les obsèques de M. Maurice Long
(*Les Annales coloniales*, 8 février 1923)

[...] des dispositions définitives ont été prises pour la cérémonie officielle des obsèques de M. Maurice Long, le regretté gouverneur général de l'Indochine. [...]

M. Sarraut sera accompagné de MM. Garnier, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, et de M. Guesde, résident général, ancien commissaire général de l'Indochine à l'Exposition coloniale de Marseille. [...]

L'Indochine et la chambre de commerce internationale
(*L'Echo annamite*, 3 mars 1923)

La section de l'Indochine est représentée au Comité français par MM. ... Albert Garnier, directeur de l'Agence économique...

La section nationale de l'Indochine a également tenu à figurer dans les divers comités d'études :

au Comité des statistiques, M. A. Garnier, directeur de l'Agence économique ; et M. Henri Sambuc, jurisconsulte...

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 15 juin 1923, p. 2, col. 3-4)

TONKIN

Le *Courrier d'Haïphong* souhaite que l'active propagande faite au moment de l'[exposition de Marseille](#) en vue de faire connaître les produits de la Colonie ne demeure pas sans lendemain. Ce vœu est sur le point d'être réalisé puisqu'une exposition permanente de grande envergure va incessamment être installée à Paris, au siège de l'Agence économique de l'Indochine.

L'Agindo s'embellit et dépense
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1^{er} juillet 1923)

Les contribuables d'Indochine seront heureux d'apprendre que l'Agence économique de l'Indochine à Paris devient de plus en plus luxueuse. La façade se recouvre du marbre le plus pur avec décosations en bronze et l'on vient de poser une porte monumentale en fer forgé. Coût 135.000 fr.

M. Garnier avait rêvé, d'orner ses bureaux de 17 socles en plâtre qu'il avait admirés à l'Exposition de Marseille et achetés 50 fr. pièce. Chacun a coûté 100 fr. d'emballage et 100 fr. de transport : total $17 \times 250 = 4.250$ fr. Quand ils arrivèrent, on les trouva si laids qu'on les mit à la voirie.

Le prince Guesde a acheté, toujours au frais de l'Indochine, une magnifique collection d'environ 400 photographies en couleurs à M. Busy¹. *Business is business*, disent les Anglais ; sans doute le prix fut-il aussi magnifique que la collection. Les photos, sur verre comme chacun sait, furent emballées à Marseille avec tant de soin qu'un bon tiers des clichés arriva en miettes, et que sur 51 clichés 13 x 18, il n'en resta que sept. C'est bien regrettable, mais le mal est réparable et nul doute qu'en considération de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, l'habile artiste consentira à faire une nouvelle collection.

C'est qu'il s'agit d'avoir des photos et autres jouets pour amuser un personnel de plus en plus nombreux.

Nous nous sommes laissé dire qu'un homme de lettres qui touchait 12.000 fr. pour faire des articles de propagande sur les colonies qu'il n'a jamais vues a été chargé à 25.000 fr. par an de la *Revue du Pacifique* et remplacé à l'Agindo par un administrateur à 25.000, un gratte-papier mâle à 18.000 et un gratte-papier féminin à 9.600. Total 51.600. Quelle bonne abbaye que cette Agindo !

Promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur
MINISTÈRE DES COLONIES
(*Journal officiel de la République française (lois et décrets)*, 16 août 1923)

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Chevaliers

¹ Léon Busy (1874-1951) : polytechnicien, commissaire et intendant militaire en Indochine (1898-1917), puis photographe du gouvernement général (1922-1931).

Bourrin (Ennemond-Claude-Henri-Vincent), directeur adjoint de l'Agence économique du gouvernement général de l'Indochine [Agindo] à Paris ; 24 ans de services, dont 15 ans aux colonies, 5 campagnes de guerre. A, en raison de ses fonctions, pris une part très importante à l'organisation du service des renseignements à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Cardot (Pierre-Léon-Jules), chef du service scientifique à l'Agence économique de l'Indochine [Agindo] ; 28 ans de services. Nombreux rapports sur le commerce et les produits indochinois, à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

UNE GRANDE ŒUVRE
[Inauguration de la liaison radiotélégraphique Paris-Saïgon]
(*Les Annales coloniales*, 18 janvier 1924)

La cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'Agence générale de l'Indochine [Agindo] à Paris au milieu d'une très nombreuse assistance comprenant des personnalités coloniales et politiques.

Chambre de commerce de Saïgon
Résumé du procès-verbal de la séance du 22 janvier 1924
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 mai 1924)

Conseil de gouvernement*

B — Vœux présentés par les présidents des corps élus de l'Annam, de la Cochinchine et du Tonkin.

Deuxième vœu. — Que l'Agence économique se cantonne dans ses attributions et cesse d'être chargée de tout achat de quelque nature qu'il soit pour le compte des administrations indochinoises.

Ce vœu, comme le précédent, a été renvoyé pour étude à la commission.

Le gouverneur général nous a déclaré qu'il avait dit à M. Lochard en plein conseil qu'il avait trop entendu de réclamations de la part des chambres de commerce sur cette question et qu'il désirait n'en plus entendre.

M. Lochard s'est levé à son tour et a déclaré qu'il y avait eu des marchés de passés sans que les administrations indochinoises aient été consultées. Il a cité comme exemple la maison Hachette avec laquelle l'Agence générale des colonies avait passé un traité pour la fourniture de tous les livres scolaires sans que le gouvernement de l'Indochine ait été consulté.

Le gouvernement général a reconnu que notre réclamation était fondée, et nous a confirmé que l'Agence économique devait se borner à fournir des renseignements permettant à l'Administration de contrôler si les prix des commerçants étaient raisonnables ; ce sur quoi nous sommes tombés d'accord.

M. le président. — À notre vœu concernant l'Agence économique, nous avons ajouté l'Agence générale des colonies, qui, sur tout, traite sans même avoir consulté l'Indochine, se permettant ainsi de passer de gros marchés pour toutes les colonies tels que la fourniture de tous les livres scolaires.

Lettre de [Victor Demange](#) à l'Agence économique de l'Indochine
sur la discrimination dont est victime la colonie
de la part du nouveau Groupement cotonnier
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1924)

LA NOUVELLE SALLE DU MOULIN ROUGE
(*L'Intransigeant*, 15 janvier 1925)

[...] La décoration architecturale est due à la collaboration étroite des architectes MM. Thiers, Forest et Nibeaudéau, du dessinateur M. Roger de Valérin et de M. Boucaut à qui l'exécution en a été confiée.

M. Boucaut s'est fait une véritable spécialité de ces genres de travaux et on a déjà souvent remarqué ses créations d'un goût si sûr et d'une réalisation si parfaite.

C'est déjà à lui que le gouvernement général de l'Indochine avait confié l'installation de son agence économique, que tout le monde a admirée, rue de La-Boétie, et qui a décoré, parmi tant d'autres, les magasins des Vitaliments coloniaux, rue Desrenaudes, qui est le type le plus parfait qui se puisse rêver de l'art moderne mis au service des établissements commerciaux. [...]

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1925)

Sont nommés chevaliers (au titre civil)
Tajasque (François-Albert-Louis), chef de bureau des services civils de l'Indochine, détaché à l'Agence économique de l'Indochine : 26 ans 8 mois de services, dont 9 ans 9 mois aux colonies.

Que coûte l'Agence économique de l'Indochine ?
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1926)

L'Agence économique l'Indochine, qui se tint rue Tronchet, puis 41, avenue de l'Opéra avant de s'installer luxueusement 20, rue La-Boétie, fut créée en 1918.

Depuis, elle n'a cessé de se développer et certains se demandent avec inquiétude jusqu'où elle va parvenir.

Combien coûte-t-elle ? C'est une question que se sont posée, rêveurs, bien des Indochinois, bien des Français soucieux d'économie. Personne n'y a répondu jusqu'ici et nous allons essayer de le faire.

On sait que le budget général de l'Indochine est établi en francs, qui sont convertis en piastres à un taux déterminé, toujours inférieur d'ailleurs au taux réel de l'exercice envisagé. Grâce à ce système, presque tous les chapitres laissent un excédent de crédit non employé, car un grand nombre de dépenses dans la colonie se font en francs ; plus la piastre monte et plus cet excédent est élevé.

Ceci établi, il ne faut pas s'étonner que l'Agence économique de l'Indochine n'ait pas toujours épousé les crédits en piastres qui lui étaient accordés.

La conversion en piastres des crédits de cet article est, d'ailleurs, fictive et n'existe que pour pouvoir donner un total en piastres de toutes les dépenses imputées au budget général ; l'Agence économique ne dépense que des francs, puisqu'elle est installée en France et ce sont ses dépenses en francs que nous devons retenir.

En 1918, l'Agence économique est dotée d'un crédit de 103.200 francs, soit à 2 fr. 60 la piastre, 36.691 piastres. Le compte administratif de l'exercice nous révèle que l'Agence a dépensé 21.016 \$ 77 ; comme le taux moyen de la piastre en 1918 fut de 4 fr. 20, la dépense réelle fut de 89.531 fr., soit près de 14.000 francs de moins que le crédit prévu. Il est vrai que l'Agence ne fonctionna pas dès le début de l'année.

En 1919, les dépenses montent réellement à 127.636 francs, inférieures de près de 63.000 francs au crédit octroyé, mais dès 1920, nous voyons les dépenses s'enfler démesurément.

En 1920, les dépenses atteignent 486.553 francs pour un crédit de 226.000 francs. Le crédit est dépassé de 120 %. Un rien !

En 1921, on freine un peu ; les dépenses n'atteignent que 410.055 francs, mais elles dépassent encore de 18.000 francs le crédit accordé, bien que celui-ci ait été porté à 392.000 francs. Cette année-là d'ailleurs, le crédit en piastres est dépassé de plus de 10.000 piastres.

En 1922, grâce à une pression énergique de M. Détieux, le si regretté directeur des Finances, les dépenses ne s'élèvent qu'à 378.581 francs.

En 1923, l'Agence économique dépense 952.596 francs, soit près de 277.000 francs de plus que les crédits accordés. Il est vrai que les Indochinois ont alors la satisfaction de voir la façade de leur agence se couvrir de marbre et d'or. Tout se paye.

Le compte administratif de 1923 est le dernier qui ait paru. Pour les années suivantes, nous ne disposons que des budgets qui nous apportent des augmentations régulières de crédits ; de 675.600 francs en 1923, les crédits de l'Agence montent à 700.000 en 1924 et à 810.000 en 1925. Sur ce dernier chiffre, 440.000 sont affectés au personnel et 370.000 au matériel.

Mais il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de dépenses ne figurent pas à l'article de l'Agence économique. Les fonctionnaires qui y sont en service continuent de toucher leur solde sur les budgets locaux de la colonie. Le service colonial de Marseille paie chaque année 19.000 francs au directeur adjoint administratif de l'Agence, 18.000 au chef de la comptabilité, 18.000 au chef du service de la documentation, 16.000 au directeur adjoint commercial, 16.000 au fonctionnaire qui reçoit les demandes de renseignements, 13.500 au chef du service des Travaux publics, sans compter les traitements des quatre secrétaires indigènes. En tout, le service colonial de Marseille paie aux fonctionnaires de l'Agence au moins 140.000 francs, ce qui porte à 950.000 francs le crédit alloué pour 1925. Étant donné le dépassement ordinaire, les dépenses s'élèveront sans doute à 1.200.000 francs.

Entrons maintenant dans le détail du budget de l'Agence.

Il nous apprend que le directeur touche 62.040 francs par an, sans compter l'appartement qu'il occupe gratuitement au troisième étage sur la rue La-Boétie, la domesticité qui lui est fournie et l'automobile (une limousine Delage) avec chauffeur mise à sa disposition. Il n'est pas exagéré de dire que son traitement se trouve ainsi doublé et qu'il n'est pas un ministre en France qui soit aussi bien traité; sans compter que la place est plus sûre.

À côté de ce directeur aux appointements superministériels, nous relevons :

1 directeur adjoint	29.000 fr.
1 directeur adjoint	26.000 fr.
1 chef de la comptabilité	24.000 fr.

1 chef de la documentation	24.000 fr.
1 chef du service scientifique	8.000 fr.
1 chef des services de presse et des expositions	30.000 fr.

Il y a là tout un état-major de ministère, mais avec cette différence que c'est un état-major sans troupes. En effet, l'Agence ne comprend, d'après le budget, que 48 personnes, y compris le directeur, les dactylographes, les garçons de bureau et les concierges.

Remarquons en passant que l'*Annuaire de l'Indochine* pour 1925 ne porte que 25 employés à l'Agence. Si on y ajoute le personnel subalterne, cela fait 36. Il reste 12 employés introuvables qui n'en figurent pas moins au budget et qui sont payés par la colonie.

De plus, au budget de 1925, figurent un chef du service de presse à 15.000 francs et un chef du service des foires à 18.000. Or ces deux emplois sont tenus par la même personne qui, bien que n'étant jamais allée en Indochine, se trouve être la mieux payée de l'Agence.

Le directeur des services financiers à Hanoï et le directeur du contrôle financier se sont-ils préoccupés d'exiger de l'Agence économique un budget sincère et correspondant à la réalité ? Nous le souhaitons vivement, car il n'est pas possible qu'on laisse ainsi une simple agence coloniale gaspiller l'argent dont la Métropole a tant besoin.

Mais, au fait, à quoi sert cette Agence ?

Et quels services peut-on enregistrer à son actif en regard du million qu'elle dépense — et au-delà — si allègrement ?

Nous serons heureux que nos lecteurs répondent eux-mêmes à cette question.

Nous publierons avec plaisir les lettres qu'ils voudront bien nous écrire à ce sujet.

Réponse du 5 février de M. Léon Perrier, ministre des colonies,
à la question écrite posée le 26 janvier par M. Outrey, député de la Cochinchine,
relative aux dépenses de l'Agence économique de l'Indochine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1926)

1° Les dépenses annuelles de l'Agence économique de l'Indochine se sont élevées, pour l'exercice 1925, non compris la solde des fonctionnaires détachés, à la somme de 727.398 fr. 63, savoir :

a) solde et accessoires de solde du personnel (directeur, agents contractuels et auxiliaires) entretenus sur les fonds de l'Agence, 357.593 fr. 63 ;

b) indemnités de fonctions allouées aux fonctionnaires et agents détachés à l'Agence économique, mais dont la solde est supportée par le budget général de l'Indochine, 54.800 fr. ;

c) dépenses de matériel, 315.000 fr. ; total général, 727.393 fr. 68 ;

2° 35 employés (21 hommes et 14 femmes) sont actuellement rétribués sur les fonds propres à l'Agence économique de l'Indochine ;

3° 6 fonctionnaires européens et 3 fonctionnaires indigènes se trouvent détachés à l'Agence économique de l'Indochine. Le montant des sommes à eux payées en 1925, pour solde et accessoires de solde, au compte du budget général, s'est élevé à 133.487 fr. 53, savoir, solde, 101.429 fr. 18 ; accessoires de solde, 32.058 fr. 35. Total, 133.487 fr. 53, chiffre auquel s'ajoute celui de 54.800 fr. représentant les indemnités de fonctions payées sur le budget de l'Agence et dont il a été tenu compte au

paragraphe 1^{er}, soit, pour les fonctionnaires détachées, une dépense globale de 188.287 fr. 53, dont 133.487 fr. 53 ne figurent pas dans le total de 727.393 fr. 63 ;

4°) le directeur de l'Agence perçoit annuellement : solde nette, 28.200 fr. ; indemnité de résidence dans Paris, 2.500 fr. ; indemnité spéciale de séjour en France, 2.000 fr. ; indemnité pour charges de famille, 495 fr. ; frais de service et de représentation, 30.000 fr. Total, 63.195 fr. Les prestations en nature accordées gratuitement au directeur de l'Agence comportent le logement, le chauffage et l'éclairage dans l'immeuble de l'Agence économique de l'Indochine.

CHEZ NOS CONFRÈRES
Le service de la presse de l'Agindo
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 août 1926)

Le bureau de presse est donc une pièce de l'édifice administratif de la rue de La-Boétie ; je l'ai reconnu et il ne m'en coûte pas de le reconnaître encore une fois. Mais j'ai pour habitude de m'assurer de ce que recouvre une étiquette, si je me trouve devant la réalité ou seulement devant son image, devant le signe ou devant la chose.

Habitude précisément professionnelle ! Et plus la façade est belle, satisfaisante par l'agencement de ses lignes, plus je me méfie. Nous connaissons assez le goût de notre siècle bureaucratique pour l'entité, pour le trompe-l'œil, pour le simulacre.

Je suis donc entré à l'Agence économique de l'Indochine. J'ai dit ici que j'avais vu des services, qui derrière leurs appellations, réellement existaient et fonctionnaient ; mais j'ai bien été forcé de constater que le bureau de presse n'est pas un bureau de presse, du moins tel que je le conçois. Le fait qu'il a eu des directeurs ne suffit pas à prouver la réalité de son existence. M. Garnier me cite M. de Pouvoirville. Je salue ce vieux camarade des Français d'Asie, chevronné de tant de salles de rédaction ; il a du métier, de la patte, et quel talent d'écrivain ! Mais son éloge n'est pas à faire ici. Dans ses mains, le bureau de presse, qu'il a inauguré, eût assurément rempli au mieux sa fonction. Que n'a-t-on conservé M. de Pouvoirville ! Quant à M. Bauduin de Belleval, qui n'était pas journaliste de métier, mais universitaire, il avait mis toute sa grande intelligence, tout son savoir, toute son activité au service de l'Agence, et, dans le sens propagande, des résultats à son époque furent atteints.

Ce qui importe dans un service de cette sorte c'est plus que la personnalité du directeur, le mécanisme technique.

A. MAYBON

Courrier d'Haïphong.

N.D.L.R. — En effet, pourquoi M. Garnier n'a-t-il pas conservé M. de Pouvoirville, puis M. Bauduin de Belleval ? Sans doute parce qu'ils n'avaient pas l'esprit administratif.

Nous l'avons vu fonctionner en 1921 ce bureau de la Presse. C'était une pétaudière. Deux fonctionnaires d'Indochine venaient y lire les journaux, faisant quelques coupures par-ci par-là ; une dame y faisait un certain volume ; le plus gros de la besogne était fait, bien entendu, par deux entreprises privées : *l'Argus de la Presse*, de Paris, et *l'Argus suisse de la Presse*, de Genève, sans lesquelles il n'y aurait pas eu bien lourd de résultats.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'enquêter sur le côté propagande, sauf un peu à Lyon, où tout un personnel avait été envoyé de Paris pour inspecter le Pavillon de l'Indochine à la Foire, où l'on trouvait, en tout et pour tout, une exposition de broderies de M^{lle} Lafeuille, de Hanoï, et deux ou trois rossignols d'autres maisons.

C'est qu'il y a deux façons de travailler : les uns travaillent pour s'occuper ; leur travail est une sorte de pièce comptable pour justifier des appointements fixes et indemnités

dus à leur qualité de fonctionnaires ; les autres travaillent pour vivre, pour échanger contre le pain quotidien, un travail qui ne sera accepté que dans la mesure où il sera utile à celui qui fournit le pain.

Dans le premier cas, le rendement importe peu ; travaille qui veut ; travaille bien qui se trouve avoir le talent, et le goût du travail bien fait ; encore n'a-t-il pas à se demander quelle valeur marchande peut avoir son travail. Dans le second cas, le rendement importe fameusement, car pas de rendement pas de pain.

Il y a entre les deux conceptions un abîme.

L'Agence économique répond à la première. Elle s'agit, elle fait du volume, elle coûte très cher, mais le rendement est modeste. Une entreprise privée ainsi menée ne ferait pas long feu.

L'Agence n'est pas tout à fait inutile : elle rend quelques services, mais si elle disparaissait, il est fort douteux qu'on s'en apercevrait en Indochine ; que les recettes de l'État baissaient d'un centime et que les affaires des particuliers s'en ressentiraient le moins du monde.

C'est absolument comme si l'on supprimait en Indochine la Direction des affaires économiques et du Haut Tourisme, telle qu'elle fonctionne sous la direction de M. Lochard.

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 août 1926, p. 2, col. 4 + erratum du 28 octobre 1926)

Agence économique. — M^{me} Bourguignon (Clémence), dame-dactylographe du gouvernement général de l'Indochine, placée hors cadres pour être mise à la disposition du département des Affaires étrangères par arrêté du 18 mai 1925, est réintégrée dans son cadre d'origine.

M^{me} Bourguignon est placée pour compter de cette même date dans la position de service détaché à l'Agence économique de l'Indochine à Paris et désignée pour y remplir les fonctions de chef de bureau de la correspondance.

Comment les Annamites jugent l'Agence économique de l'Indochine
(*Le Courier colonial*, 11 février 1927, p. 2, col. 1)

Le *Courrier colonial* indiquait, il y a quelques semaines, que M. Garnier inclinait à prendre sa retraite, sa modestie soufflant trop des éloges dithyrambiques dont l'accablent les coloniaux indochinois.

Le *Progrès annamite*, de Saïgon, commente notre filet dans les termes suivants, dont M. Garnier goûtera évidemment la saveur :

« Il est évident que l'Agence économique de l'Indochine est une institution absolument inutile et, de plus, très coûteuse à la colonie. Néanmoins, pour nous autres indigènes, nous n'en avons pas trop à nous plaindre, car, si quelques vieux fonctionnaires retraités français y trouvent un asile sûr pour leurs vieux jours, il faut également reconnaître que pas mal de nos compatriotes, détachés dans ce service, ont pu, grâce au loisir que leur laisse une sinécure de tout repos, travailler à leur instruction personnelle et décrocher divers diplômes métropolitains leur permettant d'améliorer leur situation administrative. Plusieurs d'entre eux ont été reçus docteurs en droit et nommés dans la magistrature coloniale.

« C'est toujours autant de gagné. »

LE RIZ
(*Les Annales coloniales*, 4 mars 1927)

L'Indochine vient au quatrième rang des pays grands producteurs de riz, mais elle s'inscrit au second rang, immédiatement après la Birmanie, pour les exportations de cette céréale. C'est dire toute l'importance que présente la question rizicole pour notre grande colonie d'Extrême-Orient.

D'après les statistiques officielles, les superficies cultivées en riz atteignaient, en 1925, plus de 5 millions d'hectares, ayant produit 5.762.000 tonnes de paddy, et se répartissant ainsi entre les divers pays de l'Union :

	Hectares	Tonnes
Cochinchine	1.870.000	1.990.000
Cambodge	530.000	651.700
Annam	925.000	954.000
Tonkin	1.267.000	1.816.300
Laos	460.000	350.000
	5.072.000	5.762.000

Mais ces chiffres sont inférieurs à la réalité.

M. Rheinhard, inspecteur des Colonies, avait déjà établi, il y a quelques années, que les chiffres officiels devaient être majorés de 25 % pour correspondre à la réalité.

[M. Cardot, chef du Service scientifique de l'Agence économique de l'Indochine](#), et M. Bournier, statisticien à la Direction des Affaires économiques, étaient arrivés, par des déductions différentes, à des conclusions analogues. On peut donc donner comme certain que la production annuelle de l'Indochine s'élève à 7 millions de tonnes de paddy, production approchant de très près de celle de la Birmanie et égalant probablement celle des Indes néerlandaises.

.....

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1927)

M. Norre, l'ancien directeur du service de presse, qui rendit de si grands services au gouvernement général, est nommé chef de cabinet du directeur de l'Agence économique de l'Indochine.

L'Institut colonial international se réunit aujourd'hui à La Haye
(*Les Annales coloniales*, 7 juin 1927)

L'Institut colonial international, dont la fondation, remonte à 1894 et dont le secrétariat permanent est installé à Bruxelles, 36, rue Veydt, tient sa 19^e session à La Haye.

La séance d'ouverture a eu lieu ce matin à 10 h. 30, au Palais de la Paix, à La Haye, Elle était présidée par le prince Henri des Pays-Bas, président en exercice de l'Institut.

M. le ministre des Colonies des Pays-Bas y a pris la parole au nom du gouvernement.

Puis M. Van Rees, vice-président de la Commission des mandats, ancien vice-président du Conseil des Indes néerlandaises, a salué les congressistes.

Les travaux du Congrès dureront jusqu'au 9 juin. Ils se termineront à cette date par une visite de l'Institut colonial néerlandais à Amsterdam.

Au cours de cette importante session, les rapports suivants seront discutés :

A) La politique coloniale par rapport aux us et coutumes indigènes (maintien, modification, approbation). Spécialement question des terres et question du mariage.

— 1. Question des terres : 1° Le droit foncier indigène et le régime légal des terres et des mines au Congo Belge, par M. G. van der Kerken, membre associé ; 2° Acquisition, occupation, etc., des terres dans les colonies et protectorats britanniques de la Côte occidentale d'Afrique, par Sir James Crawford Maxwell, secrétaire colonial de la « Gold Coast » ; 3° Le Régime des terres aux Indes néerlandaises, par M. le Dr Ph. Kleintjes, membre associé. — II Question du mariage : 1° Rapport sur le mariage indigène au Congo belge et sur l'attitude adoptée à son égard par le gouvernement de la Colonie, par M. G. van der Kerken, membre associé ; 2° Les coutumes du mariage dans les colonies britanniques dans l'Ouest Africain, par Sir James Crawford Maxwell, secrétaire colonial de la « Gold Coast » ; 3° Rapport sur le mariage indigène dans les colonies portugaises, par M. Ernesto Vasconcellos, membre associé.

B) Comment s'opère dans le pays de protectorat le partage du pouvoir législatif entre l'État protecteur et l'État protégé. Législation applicable aux indigènes dans le pays de protectorat. Rapport sur les Indes néerlandaises, par M. le Dr Ph. Kleintjes, membre associé.

C) L'Enseignement aux indigènes. — 1° L'instruction publique en Libye de 1912 à 1924, par M. le Dr Rodolfo Micacchi, chef des services scolaires et archéologiques au ministère des Colonies ; 2° L'enseignement aux indigènes aux Indes orientales néerlandaises, par M. le Dr E. Moresco, membre effectif.

D) Le Régime des Mandats. — 1° Le mandat de la Belgique sur le Ruanda-Urundi, par M. Orts, membre effectif ; 2° Les mandats français, par M. A. Duchène, membre effectif.

E) Le Statut des Dominions dans le droit des gens. — 1° Le statut légal des Dominions Britanniques, par M. H.-E. Egerton, membre effectif ; 2° Le statut des Dominions, par M. Henri Rolin, membre associé.

Parmi les membres de la délégation française qui assisteront à la session, citons : **MM. Garnier, résident supérieur, directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris** ; François-Marsal, ancien président du Conseil des ministres de France, président de l'Union coloniale française ; Massignon, professeur au Collège de France ; Perrot, professeur à la Faculté de pharmacie à Paris ; Zolla Daniel, professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon et à l'Ecole des Sciences politiques.

Agence économique de l'Indochine

par L.-G. Thibault

(Les Annales coloniales, 13 juin 1927, p. 1, col. 4)

Par décret en date du 10 juin 1927, rendu sur la proposition du ministre des Colonies, M. Garnier *Albert-Edmond-Joseph-Marius*, résident supérieur de 1^{re} classe de l'Indochine, créateur de l'Agence économique de l'Indochine, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au moment où M. Garnier quitte la direction de l'Agence économique de l'Indochine, nous tenons à nous associer à tous les bons coloniaux pour lui exprimer les regrets très vifs que nous ressentons de son départ et pour lui souhaiter de réussir dans la tâche nouvelle qu'il assume.

C'est M. Pasquier, résident supérieur en Annam, récemment gouverneur général p. i. de l'Indochine, qui lui succède à la tête des services de la rue La-Boétie.

Agence économique de l'Indochine
par L.-G. Thibault
(*Les Annales coloniales*, 18 juin 1927)

Dans notre numéro du 13 juin, nous avons annoncé que M. le résident supérieur Albert Garnier était admis sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au moment où ce haut fonctionnaire quitte l'Agence économique de l'Indochine, il est juste de rappeler qu'il en fut le créateur.

L'œuvre poursuivie est des plus importantes et tous nos gouverneurs généraux de colonies ont donné maintenant leur adhésion à la formule nouvelle.

C'est par une décision d'avril 1917 que le Conseil supérieur du gouvernement général de l'Indochine créait une Agence économique, qui s'ouvrait à Paris en janvier 1918. M. Garnier en était nommé directeur, avec seulement deux collaborateurs. Les bureaux, installés d'abord rue Tronchet, étaient, peu après, devenus insuffisants et transférés avenue de l'Opéra et enfin, 20, rue de La-Boétie.

L'Agence économique, sous l'active et intelligente direction de M. Garnier, est rapidement devenue pour l'Indochine non seulement un centre d'informations où tous ceux qui s'intéressent à nos possessions asiatiques, industriels et commerçants, sont certains d'être rapidement renseignés, mais un organisme de propagande et de tourisme de première valeur, auquel sont joints une agence radiotélégraphique et un service de librairie.

L'œuvre réalisée est maintenant en pleine expansion. Elle fait le plus grand honneur à M. Albert Garnier.

UNE SUCCURSALE DE L'AGINDO À MARSEILLE
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1927, p. 5)

Il était question, il y a deux ou trois mois, de créer à Marseille une annexe de l'Agence économique de l'Indochine dont le siège est à Paris, rue de La-Boétie.

Cette nouvelle fut favorablement accueillie par les fonctionnaires coloniaux qui se trouvaient à cette époque en France, car la création à Marseille de cette sous-agence devait leur éviter bien des déplacements inutiles ou, tout au moins, une perte de temps sensible.

Il existe bien à Marseille l'Office colonial où fonctionnaires et militaires peuvent toucher, à leur débarquement et à leur embarquement, les soldes ou indemnités afférentes à leur traversée. Cet office qui rend, par cela même, de réels services borne là toute son action.

Les différents bureaux qui fonctionnent à l'Agindo à Paris, et occupent un personnel nombreux — succursale, si l'on peut s'exprimer ainsi, du gouvernement général — englobent toutes les autres questions et c'est à cette agence que doivent recourir tous

les fonctionnaires indochinois lorsqu'ils désirent connaître soit une affectation, soit un renseignement pouvant les intéresser.

La convocation de quelques-uns d'entre eux au cabinet du directeur de cette agence — cela s'est vu souvent, trop souvent même — entraîne des frais importants que ne dépassera certainement pas l'installation à Marseille de la sous-agence.

Appelés inévitablement à traverser notre grand port méditerranéen, les fonctionnaires dont il s'agit pourront, sans frais supplémentaires, y être convoqués et il ne leur en coûtera aucun déplacement.

D'après les renseignements que nous avons recueillis à bonne source, la sous-agence de l'Agindo ouvrirait ses bureaux en septembre prochain. La direction en serait confiée à un haut fonctionnaire tonkinois en retraite qui a laissé en Indochine le meilleur souvenir.

Pierre PASQUIER, DIRECTEUR

[Lamelles de bambou pour balayeuses mécaniques]

par V. DEMANGE

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 juillet 1927)

[...] La ville de Paris emploie, pour ses balayeuses mécaniques, des lamelles de bambou de diverses grosseurs.

En 1918, étant à l'Agence économique à Paris, j'eus à m'occuper de cette affaire. Les lamelles venaient de Chine — question de main-d'œuvre à bon marché, car les morceaux de bambou sont dissociés entièrement à la main — question de matière première aussi cependant.

Il est facile de se procurer des tonnes de lamelles, à Hanoï même, chez les fabricants de joysticks qui les emploient. Il semblerait que l'affaire est très facile à mettre sur pied ; elle ne l'est pas.

Les lamelles que nous possédions à l'Agence donnèrent de très mauvais résultats aux essais. Malgré le vif désir de l'ingénieur de la Ville de Paris qui s'occupa de notre produit tonkinois, il lui fut impossible de le déclarer utilisable.

Notre collègue vient de faire la même constatation — à ses frais — à la suite d'un essai d'une certaine importance.

Ainsi, voilà un produit monopolisé par la Chine qui existe à peu près sûrement au Tonkin et qui, depuis 8 ans, n'arrive pas à se créer une place sur les marchés du monde.

Pourquoi ? Parce que les tentatives ont été disséminées et que les échecs auxquelles elles donnaient lieu ne constituaient certes pas un encouragement à la récidive.

Que faudrait-il faire ?

1° — D'abord, si possible, s'enquérir de la sorte du bambou employé en Chine. C'est en pareil cas qu'un nom scientifique exact constitue une documentation précieuse. Mademoiselle Camus, la spécialiste des bambous, attachée au Muséum, donnant un renseignement de ce genre à l'Indochine, rendrait au centuple ce qu'un Gouvernement liardeux pour les savants n'a jamais pu lui octroyer ;

2° — Puis, avec ou sans nom scientifique, il faudrait continuer les envois jusqu'à ce que les lamelles fussent jugées acceptables. Dans la masse des bambous qui croissent en Indochine, il est sinon certain, du moins vraisemblable, qu'une espèce présente les conditions requises par le cahier des charges de la Ville de Paris.

3° — Ensuite, car ce n'est pas tout, il faudrait s'attaquer à la question du prix de revient. La main-d'œuvre exercée existe au Tonkin ; il s'agit d'un travail moins difficile

que celui des filets, il est à présumer que, de ce côté, l'introduction de cette industrie ne présenterait pas de difficulté sérieuse.

L'Administration pourrait peut-être apporter une aide efficace sous forme de prêt d'outils ou de machines, s'il en existe. Les recherches dans ce sens seraient à effectuer en Tchécoslovaquie où l'industrie des pailles de bois est très développée.

Il faudrait encore patienter quelques mois ou quelques années avant de faire accepter les lamelles tonkinoises par ceux qui s'en servent. La routine est tenace et, parfois, surgissent des impondérables difficiles à vaincre. Mes coquilles d'unices fluviaires ne furent pas acceptées à Néru (Oise) par les ouvriers travaillant aux pièces. Je dus faire... arroser les ouvriers d'une petite usine des Vosges pour les décider à transformer en boutons mes coquilles jugées trop dures.

Il est à prévoir que nos lamelles de bambou, même acceptées aux essais, rencontreraient des difficultés d'introduction dans le service. Peut-être faudrait-il aussi arroser avant de balayer ? [...]

UN FONCTIONNAIRE QUI S'INCRUSTE (*Le Courrier colonial*, 5 août 1927, p. 1, col. 2)

M. Garnier, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, que sa mise à la retraite oblige à vider les lieux d'icelle, c'est-à-dire à transporter ses pénates ailleurs, se cramponne à l'appartement de la rue La-Boétie. Il se refuse à le quitter sous prétexte qu'il n'en trouve pas un autre à sa convenance.

Le nouveau directeur, qui voudrait bien prendre possession ainsi que de l'agence elle-même, dont son prédécesseur lui passe le service au compte-goutte, afin d'avoir un semblant de prétexte pour s'incruster rue La-Boétie, doit se résigner à rester en l'air tel l'oiseau sur la branche, pendant des mois, peut-être davantage.

C'est tout bénéfice, se dit M. Garnier, je suis logé à l'œil très confortablement, tâchons de faire durer le plaisir.

ANNAM DONGHOI (*L'Avenir du Tonkin*, 16 août 1927)

Nécrologie — Au moment où nous déplorons encore la perte du très sympathique directeur général des Douanes, M. Borel, nous avons appris avec peine le décès de M. Georges Monnet, administrateur des Services civils de l'Indochine, survenu au Val-de-Grâce le 3 juillet 1927. M. Monnet², ancien résident de France à Donghoï, hospitalisé l'année dernière à la clinique Saint-Paul [de Hanoï] et rentré en congé en France en juillet 1926, avait été, par arrêté du gouverneur général, en date du 5 novembre suivant, nommé directeur adjoint de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

En cette occasion, M. Huynh-Ton, fils de feu S.E. Huynh-Con avec qui le défunt était très lié, a écrit à M. le directeur des bureaux de ce service la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici :

² Georges Léon Lucien Joseph Monnet (Saint-Pargoire, Hérault, 12 mai 1883-Paris Ve, 3 juillet 1927) : fils Jean Baptiste Edmé Monnet, lieutenant-trésorier de gendarmerie, et de Léonie Augustine Philomène Comberioux. Marié à Henriette Belloir. Élève-boursier du Prytanée militaire de La Flèche. Croix de guerre. Fondateur de l'infirmérie-maternité de Linh-Cam (Hatinh).

Monsieur le directeur des bureaux de l'Agence économique de l'Indochine, Paris.

Monsieur le directeur,

J'ai le grand regret d'apprendre le décès de M. Georges Monnet, sous-directeur de l'Agence économique de l'Indochine, survenu au Val-de-Grâce le 3 juillet 1927. En cette pénible circonstance, j'ai l'honneur de venir humblement, en mon nom personnel et au nom de ma famille, vous demander d'apporter à la mémoire de votre collaborateur, nos hommages profondément respectueux. Je ne puis manquer de joindre à ces sentiments que nous exprimons en cette occurrence, à vous et à la famille du défunt devant laquelle je m'incline bien respectueusement, nos condoléances émues et attristées. Par un commerce fort agréable, par son extrême bienveillance, M. Monnet a laissé, en terre indochinoise, la trace brillante de son passage, surtout en Annam, dernier pays de l'Union où il fut appelé à diriger les provinces de Hà-tinh et de Quang Binh ; le souvenir de sa personne y est respectueusement gardé. Ses administrés, nourris dans la chère illusion de le revoir, ont été désespérés à la nouvelle de sa mort. Ses relations privées étaient empreintes de la plus franche cordialité et de la plus sincère bonhomie qui lui valurent la sympathie générale, particulièrement celles qu'il avait ouvertes avec feu notre père M. le ministre Huynh-Con, étaient excellentes. Je me souviens toujours avec un recueillement religieux des paroles pleines d'éloquence dont il salua la dépouille mortelle de notre aïeul en 1925. Et cela, un an après, en janvier 1926, par suite de son travail silencieux et obstiné, son dévouement sans défaillance, il est tombé malade et a été obligé d'aller à Hanoï se faire hospitaliser à la clinique Saint-Paul.

Lorsque je descendis dans cette ville, je courus le voir ; et au cours de notre entretien, il me dit : « Ma santé est gravement éprouvée, peut-être, je ne pourrais plus vivre. » Pour le rassurer, je cherchais des paroles d'encouragement et de consolation. Mais grâce au dévouement et à la science du très distingué docteur Le Roy des Barres, il pouvait ensuite quitter son lit et partait en convalescence en France en juillet de la même année. Et en mai dernier, je reçus de lui une lettre m'annonçant sa nomination comme sous-directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris et m'assurant de son prochain retour en Annam. J'éprouvai une joie sensible à le lire tout en fondant l'espoir de revoir un homme qui a, sous ce ciel immuable d'Orient, semé les graines fécondes de la haute civilisation d'une nation dont le clair génie depuis des siècles domine le monde entier. Mon pays, désormais, a perdu un distingué administrateur. Tous mes rêves se dispersent comme un vent qui dissipe les nuages en apprenant brutalement la nouvelle de sa disparition.

Soyez assuré, Monsieur le directeur, que la mémoire de M. G. Monnet sera toujours présente chez les Annamites comme une ombre impalpable, une lueur imperceptible, car la France et l'Annam vivant dans une atmosphère d'intimité et de confiance, sont si étroitement unis que rien ne pourra rompre leur association.

Il y a là bas des marques de sympathie, des voies éloquentes qui ont adouci quelque peu la douleur profonde de Mme Vve Monnet. Pour moi, je crois avoir rempli le devoir le plus sacré en faisant parvenir par delà les flots, à vous et à sa famille, avec l'expression de ma déférente sympathie, mes condoléances sincèrement émues.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

HUYNH TON

En cette pénible circonstance, nous renouvelons à la famille du regretté défunt ainsi qu'au corps des services civils, nos bien sincères condoléances.

La maison de l'Indochine dans la cité universitaire de Paris
(*L'Écho annamite*, 23 novembre 1927)

Le premier conseil sera ainsi composé :

.....
M. Pasquier, directeur de l'Agence économique de l'Indochine ;

Mission en Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1928)

M. Chassaing³, administrateur de 1^{re} classe des Services Civils de l'Indochine, en service à l'Agence économique de l'Indochine, à Paris, vient d'être chargé d'une mission en Indochine.

M. Chassaing s'est embarqué à Marseille, pour rejoindre sa destination, le 24 février 1928, sur l'*André-Lebon*, des Messageries Maritimes.

Nous croyons savoir qu'il sera appelé à succéder à M. L'Helgouach comme commissaire délégué du gouvernement général à Dalat.

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1928)

M. Le Prévost à l'Agence économique⁴. — M. Le Prévost (Jacques-Henri-Paul), administrateur de 1^{re} classe des Services civils de l'Indochine, est placé en service détaché, pour remplir les fonctions de directeur adjoint des services administratifs de l'Agence économique de l'Indochine à Paris, à compter du jour de la prise de ses fonctions.

COURRIER DE PARIS

Agence économique de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1928, p. 2, col. 1)

M. Pouyanne, inspecteur général des Travaux publics de l'Indochine, en congé en France, sera, à la fin de son congé, affecté à l'Agence économique de l'Indochine pour y être chargé du service des réparations allemandes (prestations en nature). On sait que l'Indochine a obtenu, à ce titre, de très importantes allocations de matériel, notamment de matériel de chemin de fer et d'outillage de port.

Le Bulletin de l'Agence économique
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 avril 1928)

³ Paul Chassaing (Toulouse, 1877-Monaco, 1948) : résident-maire de Phnom-penh, chef de la province de Kompong-thom (1924), inspecteur des affaires politiques du Cambodge, chef du Service d'assistance morale et intellectuelle des Indochinois en France (1927), attaché à l'Agence économique de l'Indochine, à Paris, résident-maire de Dalat (1928). Administrateur de la Société agricole et industrielle de Cam-Tiêm (puis de la Société indochinoise de plantations d'hévéas), des Hauts Plateaux Indochinois et des Hévéas de Xuan-Loc.

⁴ Jacques Le Prévost (1883-1945) : il rentre dès l'automne à Saïgon comme directeur des bureaux de Blanchard de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine. Directeur de cabinet de plusieurs gouverneurs généraux de l'Indochine, il termine sa carrière à Kouang-tchéou-Wan (1937-1941). Voir [encadré](#).

Il y a quelque chose de changé à l'Agence économique de l'Indochine, depuis qu'à la direction un esprit ordonné a pris la place d'un esprit brouillon. En voici un premier signe. L'Agence publie depuis le 1^{er} janvier un bulletin très bien présenté, si bien présenté qu'il fera peut-être quelque peu concurrence, en ce qui concerne l'Indochine, à notre excellent confrère *Le Monde colonial illustré*. Seulement, M. Pasquier serait trop surpris de trouver dans l'*Éveil économique*, cette rose épineuse, un compliment sans la moindre pointe de malice.

C'est cependant ce que nous nous proposons de faire, et vraiment, si nous avons une critique à formuler, ce n'est pas notre faute. Ce n'est pas notre faute si, dans un article sur la culture du café aux Indes Néerlandaises, les illustrations, empruntées au Tonkin, sont présentées de telle façon qu'un lecteur qui ne connaît pas le Tonkin sera nécessairement amené à croire que Sontây est une province de Java et que les trois bonnes femmes cueilleuses de café sont des Javanaises.

Cette petite critique à part nous dirons que les photographies sont excellentes. Le budget de l'Agindo permet tous les luxes, mais c'est bien quelque chose quand ce luxe est un luxe de bon aloi.

[Les colonies au Salon](#) *(La Dépêche coloniale, 8 mai 1928, p. 2)*

.....
Voici toute la splendeur orientale : l'Agence économique de l'Indochine a mis au Grand-Palais des brûle-parfum, des bronzes, des laques or et rouges, des meubles où luisent les reflets nacrés d'admirables incrustations, de l'orfèvrerie, des broderies d'une beauté inouïe.

Fouqueray domine ici du haut de trois superbes et importantes compositions où il note les étapes successives de notre influence en Extrême-Orient. La manière de Le Feure apparaît agréable et originale dans un ciel rose aux curieuses luminosités et des pagodes aux toits pointus ; je crois bien avoir vu déjà en l'Hôtel Charpentier ces quatre charmantes toiles de Galand, et le panneau de Janin subit une fois encore, très heureusement, l'influence de l'art khmer.

Le collège de jeunes filles à Saïgon envoie quelques céramiques honorables, et des travaux de perles dénués de toute couleur locale. Je les ai vus déjà, sinon eux, du moins leurs frères, chez les popotes des Antilles et aux mains des élèves des sœurs en A. O. F....

La tentative des écoles de Biênhoa et de Giadinh : renouer les traditions et conserver aux œuvres indigènes les inspirations primitives, en apparaît plus urgente. Les résultats acquis sont déjà très intéressants et permettent tous les espoirs.

Anne Quérillac.

(L'Avenir du Tonkin, 26 juin 1928, p. 2, col. 3)

L'Indochine au Salon. — À propos de l'Indochine et bien qu'elle soit en dehors du Salon [des artistes coloniaux], n'oubliions pas de signaler la belle exposition de dessins et de peintures que M^{me} M. A. Boulland-Devé nous présente à l'Agence du gouvernement général de l'Indochine.

Il y a là un ensemble d'Annamites de tout âge et de toute condition qui sont saisis sur le vif avec vérité et, en même temps, une variété dans les physionomies qui fait honneur aux qualités d'observation de l'artiste.

Nul doute que l'album en souscription annoncé, où ces « Visages d'Annam » seront reproduits, n'obtiendre le plus légitime succès.

Toutefois, je me permettrai de poser à M^{me} Boullard-Devé, comme à M. Inguimberty, comme à tous les autres artistes qui ont peint des Annamites, la question suivante :

Étant donné que ce peuple est un des plus rieurs, un des plus moqueurs, un des plus enclins à la plaisanterie qui soit au monde, comment se fait-il que tous les sujets qu'on nous montre aient l'air de porter invariablement le diable en terre ?

Je vais faire de suite la réponse : c'est que lorsqu'il est mis en présence de l'Européen, cet Annamite, si rieur dans l'intimité, fige immédiatement son visage dans une expression d'impassibilité qui trompe beaucoup de gens.

Il y a là évidemment pour l'artiste qui fait poser un modèle devant lui une réelle difficulté à vaincre.

DR DE FÉNIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juin 1928, p. 2, col. 3)

Les succès artistiques de Madame Boullard-Devé. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que madame Boullard-Devé, l'aimable femme de M. l'administrateur Devé, remporte à l'heure actuelle à Paris un très gros succès avec ses œuvres *Visages d'Annam*.

Lors de la dernière exposition le Gouvernement français, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur ; S. M. l'Empereur d'Annam ont acquis quelques-unes des œuvres de M^{me} Boullard-Devé.

La Colonie doit se réjouir aussi d'un pareil succès puisque c'est ici même que madame Boullard-Devé a trouvé son inspiration et adapté son très beau talent aux choses de ce pays.

« VISAGES D'ANNAM »
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juin 1928, p. 2, col. 3)

Du 5 au 19 mai, l'Agence du Gouvernement général de l'Indochine a organisé, sous ce titre, en son hôtel de la rue La-Boétie, une exposition des œuvres rapportées par madame Boullard-Devé de son dernier séjour en Annam.

Est-ce assez dire que ce fut un très grand, très sincère succès ?

Un vaste projet de frise destinée à la décoration d'un Musée colonial fait le tour de la salle. Tous les types de l'Annam y « vivent » sur un fond d'or, en un puissant relief, des humbles pêcheurs de la côte aux Colonnes de l'Empire, hiératiques en leurs brocarts somptueux. C'est en une émotion qui se traduit par de chaleureuses approbations que nombre de coloniaux ont retrouvé là le pays lointain cher à leurs coeurs.

Deux grands panneaux au centre supportent 35 peintures et dessins en sanguine chaude, et en noir profond : là, un adorable « nho » acquis par l'État pour le Musée du Luxembourg ; ici, un nostalgique visage de petit gardien de buffles acquis par S.M. l'Empereur d'Annam ; une maternité annamite : dessin « beau comme un primitif », selon l'expression de M. Albert Sarraut, acquis par le Ministre de l'Intérieur, ainsi que deux autres « visages » d'Annam d'une simplicité et d'un charme intenses.

De ces dessins et peintures dont les autres originaux sont la propriété des collections particulières de MM. Sarraut, Dupuy, Tardieu, Gravelle, Piot, Dehay, etc., le journal *l'Intransigeant*, sous la signature de Maurice Raynal, en signale toutes les particularités en écrivant : « la science des plans et des volumes qui soutient la construction des

compositions de M^{me} Boulland-Devé, n'empêche nullement l'artiste de traduire, avec tout son charme l'humanité profonde et si discrète, de ces « Visages d'Annam qu'elle a finement modelés » avec une compréhension toute mystique et enthousiaste dont tout l'effort se tend à traduire l'âme au travers de ses apparences et de ses ombres.

N.B. : M^{me} Boulland-Devé réalisa une grande frise pour l'[Exposition coloniale de Vincennes](#) (1931).

Le nouveau directeur de l'Agence économique de l'Indo-Chine
(*Le Petit Marseillais*, 22 septembre 1928)

Paris, 21 septembre. — La nomination de M. Pasquier comme gouverneur général de l'Indo-Chine a laissé vacant le poste de l'Agence économique de l'Indochine, rue de La-Boétie. On annonce que ce poste sera attribué à M. Blanchard de La Brosse, actuellement gouverneur de Cochinchine.

Jean KRAUTHEIMER, directeur

À l'Agence économique de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1928)

Par suite de la nomination de M. Pierre Pasquier aux hautes fonctions de gouverneur général de l'Indochine, la direction de l'Agence Economique de l'Indochine à Paris vient d'être confiée à M. Krautheimer, administrateur en chef des services civils de l'Indochine qui exerça, à plusieurs reprises, les fonctions de résident supérieur.

Séance du 16 octobre 1928
AU SUJET DE LA MISSION DE DEUX OPÉRATEURS CINÉGRAPHES
DE LA SOCIÉTÉ [PATHÉ CONSORTIUM](#)
(*Bulletin de la Chambre de commerce de Hanoï*, 16 octobre 1928)

Monsieur P. Pasquier, résident supérieur,
directeur de l'Agence économique de l'Indochine,
à Monsieur le gouverneur général de l'Indochine, Hanoï

Paris, le 31 décembre 1928 [*sic : 1927 ?*]

Les conférences avec projections cinématographiques que j'ai faites moi-même ou qui ont été données avec le concours de l'Agence économique de l'Indochine, m'ont convaincu, plus que jamais, de l'intérêt de la propagande par l'image et m'ont suggéré diverses modifications qu'il serait certainement utile d'appliquer au Service de prises de vues du gouvernement général de l'Indochine.

Les films qui forment la collection de l'Agence économique sont intéressants au point de vue de la propagande touristique, encore qu'on puisse leur reprocher une certaine

monotonie, due, presque toujours, à l'absence de « premiers plans », mais dans le domaine économique, ils sont nettement insuffisants.

De nombreuses sources de richesses de notre Colonie et les principales manifestations de notre activité en Extrême-Orient ne figurent pas au catalogue de nos films ; pour ne citer que quelques cas — la cimenterie de Haiphong, les grandes filatures, l'Ideo [Imprimerie d'Extrême-Orient], les industries dérivées de la pêche, etc., puis les réalisations des services des Travaux publics, de l'Assistance médicale et de l'Enseignement n'y sont pas représentées.

Ceci n'a rien d'anormal puisque la prise de vues cinématographiques n'est organisée que depuis quelques années et qu'on s'est occupé surtout des choses d'intérêt touristique.

Mais ce qui est vraiment fâcheux, c'est que des films destinés, plus que tous autres, à la propagande indochinoise en France, comme ceux qui traitent des mines, des rizières et autres industries, de notre commerce et des ports ont été pris sans aucun souci de présenter notre Colonie sous son aspect réel de pays déjà industrialisé.

J'ai fait récemment, à Colmar, une conférence sur l'Annam, devant un public composé surtout d'industriels habitués à voir des installations très modernes, et j'ai dû présenter, pour donner une idée des industries du pays, les films suivants :

1°) — L'usine des Chaux hydrauliques du Lang-Tho. Pas d'intérieur montrant l'importance de l'outillage, ni d'Annamites conduisant des machines, mais seulement des coolies dans la carrière emplissant de chaux des paniers et les portant, sur fléau, à l'usine. Parmi eux, beaucoup de tout jeunes ouvriers, ce qui laisse supposer que l'enfance n'est pas protégée par la loi française d'Indochine (réflexions à ce sujet, faites par les spectateurs).

2°) La défibration des agaves. — Des plantations désertes d'abord, puis un homme sous un arbre frappant la fibre à l'aide d'un maillet on ne peut plus primitif. Aucune vue d'usine, alors qu'on aurait pu montrer les usines, les plantations de Phanrang.

3°) L'École professionnelle de Hué. — Le film de la collection représente l'ancienne école avec une quinzaine d'élèves travaillant sous de beaux arbres et au milieu d'un beau désordre. C'est l'École actuelle, ses bâtiments, ses ateliers qu'il aurait fallu montrer.

4°) La pêche en Annam. — Quelques pêcheurs isolés, de jolies vues, mais rien qui donne une idée de l'activité de Phanthiêt, des saumureries, de l'Institut océanographique, ou d'autres centres importants, comme la Saint Pierre des Lacs au Cambodge par exemple.

Dans chacun de ces films, on reconnaît le souci du pittoresque, mais c'est tout. L'opérateur n'a fait aucun effort pour faire valoir l'œuvre des colons et des administrateurs français d'Indochine et pour montrer les résultats obtenus.

Or, nos vues sont mises en comparaison avec les films de propagande d'organismes qui utilisent les procédés les plus modernes pour présenter les choses sous un jour avantageux et qui n'hésitent pas parfois à recourir à une présentation où tout est mis en œuvre pour obtenir le maximum d'effet.

Sans aller jusqu'au « truquage », pour que nos films ne soient pas trop inférieurs aux films édités dans un but publicitaire, il faudrait que nos opérateurs n'hésitent pas à prendre de très près des machines qui, grossies sur l'écran, donneraient l'idée d'un outillage vraiment important, à grouper le personnel d'une usine au moment de la prise de vues pour montrer une activité qui se rapproche de la réalité au lieu de présenter des intérieurs sans vie et sans mouvement.

Dans la lutte qu'est la propagande, il est nécessaire pour nous d'employer les mêmes armes que nos concurrents car elles ont pour effet, non de tromper, mais de donner l'impression exacte des organismes créés.

En dehors de ces suggestions d'ordre général, je vous communique ci-dessous la liste des sujets de films qui manquent à notre collection et qui répondent aux demandes des

professeurs et conférenciers qui s'adressent jurement à l'Agence économique de l'Indochine pour obtenir des documents cinématographiques.

LISTE

Mines, carrières et industries.

Charbon. — Film d'ensemble — charbon gras et maigre. — Fabrication des briquettes à Haïphong et à Hongay — chargement — transport.

(Les films sur Hongay et Campha de notre collection ne donnent qu'une très faible idée des richesses houillères de l'Indochine).

Mines de zinc et usine de Quang-Yên.

Mines d'étain du Tonkin — Usine hydro-électrique de Tasa — Mines du Laos — Traitement du minerai.

Mines de graphite — Usine de Laokay.

Argiles — Principales tuileries et briqueteries.

Cimenterie de Haïphong — Usine des chaux hydrauliques de Lang-Tho (Notre film à ce sujet est insuffisant).

Phosphates — Extraction — Usine.

Verreries.

Poteries de Moncay — Cai-Mai — Batrang — Thanh-Hoa, etc.,

(Nous avons un film sur la Manufacture de porcelaine de Hanoï).

Agricultures et industries agricoles

Café — Au Tonkin et en Annam — Culture et préparation.

Thé — Culture et préparation — Station de Phu-Hô.

Plantes à parfums : Badiane — Citronnelle — Ilang-Ilang — Bruyère au Tonkin — Distillation à Hué, Hanoï et Haïphong.

Stick-Laque — Récolte en forêt et en culture au Cambodge — au Laos et au Tonkin — Usine de La-Pho.

Laque — Arbre à laque et industrie de la laque au Tonkin.

Sériculture — Station de grainage — Usines de Nam-Dinh — Phu-Phong, Saïgon et Phnom-Penh, etc.

(Nous avons un film sur la soie indigène au Tonkin).

Coton — Usine de Namdinh et de Haïphong.

(Nous avons un film sur le coton chez les Thaïs blancs).

Agave — Culture — (Nous avons un film sur la défibration des agaves).

Jute — Culture — traitement.

Nattes en jonc au Tonkin et au Cambodge.

Élevage

Bœufs et buffles — Ferme. — Porcs — Chèvres — Moutons — (Nous avons un film sur les moutons au Trân-Ninh).

Chevaux — Jumenterries.

Canards en Annam — Albumine — Œufs séchés — Usine de Qui-Nhon — Huê

Pêche

L'industrie de nuoc-mam dans le Sud-Annam (Nous avons des films sur les pêcheries fluviales au Tonkin, en Annam, au Laos et au Cambodge).

Chasse

Animaux sauvages d'Indochine.

Chasses au Lang-Bian (Nous avons un film sur la capture des éléphants au Darlac et sur la capture des crocodiles au Laos).

Industries diverses

Constructions mécaniques et constructions navales (Nous avons un film sur le lancement du « Van-Vollenhoven » et du « Fils-de-Paul-Doumer ».)
Salines.

Services divers

L'enseignement en Indochine — Nous avons seulement un film sur l'école d'éducation physique de Hanoï.. Les bâtiments (extérieur et intérieur). — L'Université — Les écoles supérieures normales de filles — de garçons — etc.

L'assistance médicale en Indochine — Vues d'hôpitaux modernes — vaccination dans l'intérieur —. (Nous avons seulement un film sur l'asile d'aliénés de Biên-Hoà). Les Instituts ophtalmologiques.

Les sanatoria — (Nous avons deux films sur le Tamdao et un film sur le Bokor — Rien sur Dalat — Chapa ni Bana).

Les plages — Dôson, Sâm-Son, Cap Saint-Jacques (Nous avons un film sur « Kep station balnéaire ».)

Les stations agricoles et d'élevages — Génétique agricole.

Laboratoires.

Le Service océanographique des pêches.

Armée. — Nos postes frontières — Nos casernes — Nos régiments — Notre outillage.

Films touristiques

Ruines Cham — Myson et tours diverses d'Annam (Musée de Tourane.)

La baie de Cam-Ranh.

Les races du Haut-Tonkin — Du Laos (Notre film sur les races du Tonkin a été très mal fait).

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 octobre 1928)

M. Nouailhetas⁵ remplace M. Norre à l'Agence économique. — M. Nouailhetas Pierre, administrateur de 3^e classe des Services civils de l'Indochine, est placé en service détaché pour remplir les fonctions de chef de cabinet du directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris pour compter du 13 septembre 1928 en remplacement de M. Norre qui est nommé chef de cabinet de M. le gouverneur général Pasquier.

NOMINATIONS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1928)

M. Jean Norre, administrateur de 1^{re} classe des Services civils de l'Indochine, ancien directeur adjoint de l'Agence économique, est nommé directeur du cabinet de M. Pasquier.

⁵ Pierre-Marie-Élie-Louis Nouailhetas (1894-1985) : lieutenant de vaisseau, ancien résident de France à Tuyêñ-Quang, futur gouverneur antigaulliste de Djibouti.

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1928)

Le retour de M. Krautheimer. — ... M. Krautheimer, nommé gouverneur de la Cochinchine, ... ne rejoindra son poste qu'après avoir remis les services de l'Agindo à son successeur, M. le gouverneur Blanchard de la Brosse.

M. Krautheimer a choisi M. [Louis] Nouailhetas, administrateur des Services civils, détaché à l'Agence économique, pour remplir les fonctions de chef de cabinet.

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1929)

Le départ de M. de la Brosse. — Ce soir s'embarque sur le paquebot *Sphinx* à destination de Shanghai, le gouverneur Blanchard de la Brosse, qui avant de prendre ses nouvelles fonctions de directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris, a reçu mission d'assister le Ministre de France en Chine, M. de Martel, dans les négociations relatives à la nouvelle convention concernant l'Indochine, qui doit être conclue avant le 31 mars.

COCHINCHINE

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 janvier 1929)

M. Bonhomme remplacera M. Krautheimer. — Nous apprenons que le ministre des Colonies vient de décider que M. l'administrateur Bonhomme remplacera, à l'Agence économique de l'Indochine à Paris, M. Krautheimer, en qualité de directeur intérimaire.

ÉCHOS D'INDOCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1929)

Nous apprenons avec regret le décès, à Pornic, à l'âge de 75 ans, de M^{me} Bourrin, mère de M. Claude Bourrin, chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur adjoint de l'Agence économique de l'Indochine, directeur des théâtres du Tonkin, et de M. A. Bourrin, ancien sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à MM. Bourrin.

M. Grimald suit M. B. de la B. [Blanchard de la Brosse] à l'Agindo

(*L'Écho annamite*, 7 février 1929)

M. Grimald, administrateur adjoint de 2^e classe, en service en Cochinchine, est placé en service détaché pour remplir les fonctions de chef de cabinet du directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

Chez les "Français d'Indochine"
(*Les Annales coloniales*, 4 mars 1929)

Le déjeuner mensuel des Français d'Indochine a eu lieu le samedi 2 mars courant à l'Hôtel des sociétés savantes. M. Lemaire, administrateur des Services civils de l'I. C., chef du Service de protection des Indochinois en France à l'Agindo, président de l'Association, présidait cette réunion de famille.

.....

COCHINCHINE
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1929)

Le départ de M. Grimald. — M. Grimald, le sympathique administrateur adjoint attaché au cabinet de M. Blanchard de la Brosse, nous a quitté le 9 courant par le *Porthos*.

Il rejoint à Shanghai, l'ancien gouverneur de la Cochinchine qui rentrera vraisemblablement avec ce dernier en France par la voie transsibérienne.

M. Grimald, comme nous l'avons annoncé il y a quelque temps, va occuper à Paris le poste de chef de cabinet de M. Blanchard de la Brosse à l'Agindo.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

M. Haelewyn est nommé chef de cabinet du directeur de l'Agence économique en attendant l'arrivée de M. Grimald.

Paul BLANCHARD DE LA BROSSE (1872-1945), directeur

Sur la première partie de sa carrière, voir :

Paul Blanchard de la Brosse, [gouverneur de la Cochinchine](#) (déc. 1926-jan. 1929).
Ministère plénipotentiaire pour la négociation en Chine du traité sino-indochinois
(janvier-février 1929).

Ce traité sera renégocié en 1934, ratifié en 1935 et d'un effet minime.

Représentant de l'Indochine au conseil d'administration d'Air France (1933).
Administrateur de la [Compagnie saïgonnaise de navigation et de transport](#) (1934),
Administrateur, puis président (1936) des [Charbonnages du Đông-Triệu](#)
Administrateur de la [Société immobilière de l'Indochine](#)

Administrateur de la [Maison des étudiants de l'Indochine](#) à la cité universitaire de Paris (1934)
Administrateur de la Radio coloniale (1934).

Président du Comité national des conseillers du Commerce extérieur de la France (1935).
Directeur de l'*Asie française*,

Président du Syndicat des journaux de la France Extérieure

Opposant au [projet Blum-Viollette](#) d'accorder le droit de vote à 20.000 Algériens assimilés (1937)
Lors d'un débat du Comité de l'Indochine de l'Union coloniale, le 3 mars 1938, il se prononce en faveur des thèses industrialistes de [Paul Bernard](#) : « La France n'a pas le droit d'arrêter l'évolution des peuples qui sont placés sous sa tutelle. » (Cité par Jacques Marseille, *ECCF*, 1984, p. 256)
Incarcéré à Fresnes avec deux autres administrateurs d'Air France pour Haute trahison, par ordre de Charles Tillon, ministre communiste de l'air (nov. 1944)
Représentant de l'Indochine à la réunion de la chambre de commerce internationale (17 août 1945).

Président de la Société de géographie de Hanoï
Auteurs de divers ouvrages et préfaces.

Chevalier (déc. 1906), puis officier (juillet 1913) du Dragon d'Annam
Officier d'académie (1909),
Chevalier du Mérite agricole (août 1912)
Chevalier, officier, puis commandeur de la [Légion d'honneur](#)
(*JORF*, 16 janvier 1920, 22 août 1926, 22 octobre 1932)
Décédé à Paris VIII^e le 9 septembre 1945.

Figure encore par erreur dans les *Bottin mondains* 1955 et 1966 : La Brosse (Blanchard de).

Le nouveau directeur de l'Agence de l'Indochine
(*La Dépêche coloniale*, 17 avril 1929)

Aussitôt arrivé à Paris, M. Blanchard de la Brosse, ancien gouverneur de la Cochinchine, a pris possession des services de l'Agence économique de l'Indochine.

La *Dépêche coloniale* adresse ses souhaits de bienvenue les plus amicaux au distingué successeur de M. Pierre Pasquier.

La protection des jeunes indigènes
par Roland Elissa Rhais
(*Les Annales coloniales*, 25 avril 1929)

M. A. Duchêne, au cours d'une conférence faite, hier, au Palais de justice, a fait appel à la bonne volonté et à la charité des œuvres, tant laïques que religieuses, afin de s'appliquer à la protection des jeunes indigènes de nos colonies.

.....
Les indigènes qui ont quitté leur pays et sont livrés à eux-mêmes se trouvent accessibles à des influences regrettables. L'orateur a en vue certains étudiants venus en France pour acquérir des diplômes.

La France n'a jamais négligé la culture intellectuelle de ses sujets comme le prouvent les Universités d'Alger, de Beyrouth. bientôt celle d'Hanoï, les écoles de Shanghai et autres, les lycées et diverses institutions scolaires multipliées depuis moins d'un siècle.

Non contents de ces ressources, de jeunes sujets viennent donc en France, et là, ils sont comme de véritables déracinés : des centaines de lycéens, sans correspondants en France, vont, à la faveur de groupements, aiguisant entre eux leurs amertumes, ils se livrent à des rêves chimériques et tombent dans des ressentiments personnels.

L'orateur fait ici allusion principalement à des Indochinois. À leur égard, l'Agence économique d'Indochine a créé un service d'assistance morale. Mais les résultats espérés ne paraissent guère atteints. Les jeunes gens y voient une ingérence policière, une façon d'inquisition ! M. Duchêne croit que cette action doit revenir plutôt aux prêtres, comme ceux des missions étrangères de la rue du Bac, auxquels jurement l'orateur voit de jeunes Indochinois demander asile. Cette initiative doit surtout revenir à l'action privée : c'est en préconisant le foyer amical, en appelant pour ces jeunes gens des amitiés et des intimités familiales, que les liens se resserreront entre les indigènes venus en France et les Français de la Métropole.

NÉCROLOGIE
M. Albert Garnier est mort
(*Les Annales coloniales*, 8 juin 1929)

M. Albert Garnier, résident supérieur honoraire, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir. Conformément à la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées, le 6 juin, dans la plus stricte Intimité, en l'église Notre-Dame d'Auteuil. Aucun faire-part n'a été envoyé.

M. Albert Garnier, né à Remolon (Hautes-Alpes) le 14 novembre 1870, était licencié en droit. Entré dans les services civils de l'Indochine en 1901, il était nommé résident supérieur en octobre 1917, et en novembre de la même année, directeur de l'Agence

économique de l'Indochine dont il ouvrit les services rue Tronchet et qu'il eut le mérite d'organiser avec compétence et un zèle énergique.

Les *Annales coloniales* adressent à la famille du défunt leurs bien sincères condoléances.

Le Président Doumergue reçoit M. de la Brosse
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juin 1929)

Le Président de la République a reçu en audience le gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine.

La Foire-Exposition de Bar-le-Duc
(*La Patrie*, 28 juin 1929)

M. André Maginot, ministre des Colonies, a présidé l'inauguration de la foire-exposition de Bar-le-Duc. Il était entouré de MM. Lecourtier, sénateur ; Didry, député ; Magny, préfet ; Couten, président de la chambre de commerce ; Facdouel, maire de Bar-le-Duc ; [Blanchard de la Brosse](#) ; Joucla ; Brichard, président de l'Exposition. M. Maginot a chaleureusement cité les organisateurs de cette manifestation économique, où le commerce, l'industrie et l'agriculture ont rivalisé de zèle.

COCHINCHINE
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1929)

À l'Agence économique. — M. Antoni est adjoint à M. Blanchard de la Brosse. — C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de notre ami, M. Antoni, Inspecteur des Douanes, au poste de directeur adjoint de l'Agence économique d'Indochine.

Cet excellent fonctionnaire, dont les brillantes qualités ont été appréciées en haut lieu, rendra de précieux services à notre colonie, sa connaissance des règlements administratifs, des questions douanières, son expérience seront utilisées par M. Blanchard de la Brosse.

Les nombreux amis qu'a su se créer dans ce pays M. Antoni se réjouiront donc avec nous de la marque d'estime dont il est objet de la part de ses chefs.

Nous prions M. Antoni, qui s'embarque sur le *Sphinx*, d'agréer nos bien vives félicitations.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1929)

Les bons coins. — M. Prêtre (Pierre), sous-inspecteur de 1^{re} classe des Services commerciaux de l'Indochine, est placé en service détaché à l'Agence économique pour y occuper l'emploi permanent de chef du Service de la Propagande et des Archives photo-cinématographiques.

Il aura droit en cette qualité à l'indemnité de fonctions de huit mille francs (8 000 fr) par an.

L'[Office privé des colonies françaises](#)
(*La Dépêche coloniale*, 10 décembre 1929)

L'inauguration de cet office, dont nous avons annoncé la création, a eu lieu samedi après-midi, au milieu d'une très brillante assistance.

Nous avons reconnu ... le gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine...

L'Indochine réclame des fruits de France
(*Les Annales coloniales*, 14 décembre 1929)

L'un de nos confrères de l'Indochine « songe avec mélancolie » aux duchesses, prunes, pêches, raisins, abricots, fraises, cerises, et autres fruits de France qui sont les plus fondants, les plus odorants, les plus savoureux, les plus fins du monde. Et il n'oublie pas, dans sa nostalgie, les oranges et les mandarines de l'Afrique du Nord.

Ce confrère a d'autant plus de mérite qu'il se livre à ces réflexions en se délectant de fruits de Californie, excellents, dit-il.

Il a la gourmandise patriotique, voilà tout.

Et ce sentiment louable l'amène à d'utiles suggestions :

« Il faudrait (répète-t-il après les *Annales coloniales*) s'organiser. Il faudrait que l'emballage des fruits soit étudié de façon à permettre leur conservation durant le voyage. Or, tout bien compté, il y a plus loin ici de la Californie que de la France; de nombreux transbordements sont nécessaires.

Pourtant les fruits emballés d'une certaine façon (en baril, dans du liège) se conservent parfaitement, arrivent en Indochine en bon état, et supportent l'emmagasinage nécessaire, aussi bien à Hanoï qu'à Saigon, jusqu'au moment où ils sont vendus.

« [Nous avons en France un organisme : c'est l'Agindo](#). Nous avons en Amérique un observateur, M. Giraud, attaché commercial à San-Francisco, le grand port de la Californie. Ne pourrait-on demander à ces fonctionnaires d'organiser une propagande appuyée des renseignements utiles à la création de cette exportation ? Il y a là une belle œuvre à accomplir ; on peut s'étonner qu'aucun effort n'ait encore été fait en ce sens. Espérons qu'on s'y attachera désormais et qu'on appellera l'attention des exportateurs français et algériens de fruits et primeurs sur les profits qu'ils pourraient trouver en Indochine. »

Certes, ce n'est pas nous qui contesterons la nécessité d'un grand effort. Mais cet effort existe. Plusieurs groupements l'ont entrepris et il se trouve, parmi les animateurs d'une « politique du fruit », des personnalités éminentes telles que M. Henry Bérenger.

Il est important, néanmoins, d'enregistrer un appel de l'Indochine à l'une des plus délicieuses productions du sol français.

Le Bep.

UNE BRILLANTE RÉUNION INDOCHINOISE
(*La Dépêche*, 24 décembre 1929)

Le gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, et M^{me} Blanchard de la Brosse avaient eu la gracieuse pensée de réunir dimanche après-midi un grand nombre de coloniaux pour voir de nouveaux films intéressant l'Indochine et entendre un peu de musique cambodgienne.

Le ministre des colonies avait bien voulu honorer cette réunion de sa présence. On vit d'abord un très beau film reproduisant les principales étapes du voyage du gouverneur général Pasquier aux Indes néerlandaises : reçu avec les plus grands honneurs par les autorités hollandaises, comme il convenait au représentant de la France et au chef d'une grande colonie, M. Pasquier visita les merveilleuses plantations de thé, de quinquina, d'hévéas, l'admirable jardin zoologique de Buitenzorg que nos amis ont su créer. Il vit aussi, à côté de l'effort présent, les admirables témoins d'un passé millénaire d'art et de civilisation : ces temples de Bali dont les frises s'animaient pour lui aux pas des danseuses sacrées.

Une très belle reproduction des merveilles d'Angkor, des coins les plus pittoresques de la cour de Hué, charmèrent également les spectateurs, tandis qu'avec un synchronisme parfait, ils entendaient la musique la plus évocatrice.

Une sauterie très animée termina cette réunion, que la grâce charmante de M^{me} Blanchard de la Brosse et l'esprit d'organisation du gouverneur avaient su rendre si attrayante. En un mot, excellente initiative qui resserrait les liens d'amitié de la colonie indochinoise de Paris, l'esprit de corps colonial, et qui servait bien la grande colonie qui fait tant d'honneur à la France.

P. D.

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1929)

M. de la Brosse résident supérieur de 1^{re} classe — Par décret en date du 22 novembre 1929 sur la proposition du ministre des colonies, M. Blanchard de la Brosse (Paul-Marie-Alexis-Joseph), résident supérieur de 2^e classe en Indochine, hors cadres, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, a été promu résident supérieur de 1^{re} classe (appels pour service militaire épuisés).

Nouvelles d'Indochine

(D'après les radiotélégrammes, les journaux d'Indochine et d'Extrême-Orient)

À L'AGENCE ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE

Une belle manifestation franco-annamite

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1930)

M. le gouverneur et M^{me} de la Brosse ont donné, le dimanche 22 décembre, une matinée dans les salons de l'Agence économique de l'Indochine. Ce fut, certes, une fête des plus réussies, mais ce fut quelque chose de plus et de mieux : l'affirmation, dans le cadre d'une réunion mondaine, de l'union qui existe entre Français et Annamites. Il y avait, en effet, des étudiants indochinois, et les jeunes gens qui avaient répondu nombreux à l'invitation de M. de la Brosse donnaient aux métropolitains le témoignage tangible de l'entente absolue qui confond maintenant les deux peuples.

Des vues cinématographiques des palais de Hué, des ruines d'Angkor, du voyage du gouverneur général Pasquier à Java, avec accompagnement de musique annamite et cambodgienne, entraînèrent les invités sous les sites enchanteurs de l'Extrême-Orient.

Remarqué parmi les nombreuses personnalités qui se pressaient dans les salons de l'agence :

M. le ministre des Colonies et M^{me} Piétri ; M^{me} Delmont, femme de M. le sous-secrétaire d'État ; M^{me} Pasquier ; M. le sénateur Lebrun, ancien ministre ; M^{me} Develle ; M. Outrey, député de la Cochinchine ; M. Payelle, premier président de la Cour des comptes ; M. le procureur général et M^{me} Bloch ; M. l'amiral Lacaze ; M. le gouverneur général et M^{me} Merlin ; M. le médecin inspecteur général Lasnet ; la marquise de Loys-Chandieu ; M. Sylvain-Lévy, professeur au Collège de France, et M^{me} ; M. le général et M^{me} Verdier ; M. et M^{me} Maspero ; M. le résident supérieur et M^{me} Le Fol ; M. et M^{me} Lasseigne ; M. le colonel et M^{me} Bernard ; M. Régismanset, directeur au ministère des Colonies, et M^{me} ; M. Joucla, directeur de l'Agence générale des colonies et M^{me} ; M^{me} Bardac et M^{le} de Martel ; M. et M^{me} Gheerbrandt ; M. le gouverneur et M^{me} Gourbeil ; M. le gouverneur et M^{me} Bonamy ; M. le consul général et M^{me} Sicard ; M. et M^{me} Jeanbrau ⁶ ; M. le colonel et M^{me} Guillaume ; M^{me} de Kératry ; M. et M^{me} René Brieu ; M^{me} Touzet ; M. Luc Durtais ; M. Jean Rodes ; M. Villeneuve ; M. Pelletier, directeur de l'Agence économique de Madagascar.

Conférence de Londres sur la limitation des armements navals
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1930)
(*L'Homme libre*, 21 janvier 1930)

Blanchard de la Brosse, membre de la Délégation française.

Une exposition permanente à l'Agence de l'Indochine
(*Le Journal*, 8 février 1930)

M. Blanchard de la Brosse, qui dirige avec la plus grande intelligence l'agence économique de notre possession d'Extrême-Orient, a eu l'heureuse idée de créer dans l'immeuble qu'occupent ses services un musée permanent de l'Indochine.

Les collections et les photos et les graphiques nous montrent une vue complète et singulièrement puissante de ce que nous donnent les terres lointaines que nous avons éveillées de leur somnolence.

M. Alcide Delmont, sous-secrétaire d'État aux colonies, a inauguré samedi dernier, le musée de la rue La-Boétie, que lui présenta son créateur. M. Blanchard de la Brosse indiqua les raisons qui l'avaient conduit à organiser cette salle. L'Indo-Chine, pour prospère qu'elle soit, paraît plus lointaine à la majorité des Français que les colonies d'Afrique. Cette magnifique possession, dont le sol fertile dispose, pour le mettre en valeur, d'une main-d'œuvre nombreuse, adroite et volontaire, mérite d'être mieux connue en France, et non seulement par ceux qui ont là-bas des intérêts.

Sa situation unique, d'avant-poste français en face des grands pays du Pacifique, en fait le relais indispensable, en partant duquel le commerce français peut s'attaquer aux marchés de la Chine, du Japon, du Siam.

M. Alcide Delmont, dans les attributions de qui entre l'organisation des agences économiques et de la propagande coloniale, félicita le gouverneur de l'Indochine, M. Pasquier et son ambassadeur à Paris, M. Blanchard de la Brosse, pour le

⁶ Louis Jeanbrau (1879-1946) ; beau-frère du fabricant de papier à cigarette Pierre Bardou ; gendre d'Albert Sarraut ; beau-père du cinéaste Jacques Doniol-Valcroze. Saint-Cyrien. Directeur de la sûreté en Indochine (1922-1928), puis trésorier-payeur général de la Cochinchine (1928-1934). Commandeur de la Légion d'honneur.

développement qu'ils ont donné aux services de publicité de leur colonie, exemple qui doit- être suivi, si l'on veut que l'opinion française s'intéresse enfin à son empire d'outre-mer. Pour l'auditoire. d'élèves rassemblés là, M. Chassaigneux, agrégé de l'Université, parla de l'effort français en Indochine : éloquente synthèse à la gloire de notre effort dans des pays que nous avons trouvés dévastés par les épidémies, les luttes intestines. — G.-R. Manue.

UN MUSÉE PERMANENT
DE L'INDOCHINE
(*Le Soir*, 10 février 1930)

Dans l'immeuble qu'occupent, au 20 de la rue de La-Boétie, les services de notre grande colonie d'Extrême-Orient, vient d'être créé, par les soins diligents de M. Blanchard de La Brosse, qui en dirige l'agence économique, un musée permanent de l'Indochine. De nombreuses collections, des livres, des photographies, des statistiques renseigneront désormais intelligemment le public sur l'effort poursuivi par nous depuis quarante ans sur cette terre lointaine.

Ce musée a été inauguré le samedi 1^{er} février. M. Blanchard de La Brosse présenta son œuvre et exposa les raisons qui lui en ont commandé la réalisation. Il faut faire connaître l'Indochine aux Français, qui l'ignorent par trop, et persuader à nos commerçants de développer davantage leurs relations avec cette importante colonie. Cette petite cérémonie fut suivie d'une conférence par M. Chassaigneux, agrégé de l'Université, qui parla éloquemment de l'« Effort français en Indochine ».

En somme, excellente initiative, qui, espérons-le, en inspirera de semblables.

LES BEAUX-ARTS

Un monument à [Jean Dupuis](#)
(*Comœdia*, 1^{er} mars 1930)

« Le gouverneur général de l'Indochine, lisons-nous dans les *Annales coloniales*, approuve le marché de gré à gré passé entre M. Blanchard de la Brosse, résident supérieur, directeur de l'Agence économique, agissant au nom et pour le compte du gouverneur général, et M. Jacques Villeneuve, sculpteur statuaire, à Paris, pour l'exécution d'un monument à la mémoire de Dupuis.

.....

(L'Avenir du Tonkin, 13 mars 1930, p. 2, col. 4)

Inauguration d'un Musée des produits indochinois, à l'Agence économique de l'Indochine 20, rue La-Boétie, à Paris. — M. Alcide Delmont. sous-secrétaire d'État aux Colonies, a procédé, le samedi 1^{er} février 1930 à l'inauguration du musée des produits indochinois, création de M. le gouverneur des colonies Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine.

De nombreux journalistes et personnalités assistaient à cette inauguration qui fut fort brillante.

M. BRUT, **CINÉASTE**, A PRIS HIER DES « SCÈNES DE LA RUE » QUI SERONT PROJETÉES L'AN PROCHAIN À L'EXPOSITION COLONIALE DE VINCENNES
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1930)

De leur séjour précédent MM. Brut et Lejards ont rapporté 20.000 mètres de films qui sont montés et prêt à la projection ; ils ont été livrés dernièrement à l'Agence économique.

Ces films traitent de la Cochinchine, du Cambodge, du Tonkin, du Laos et du Yunnan.

Les films sur l'Annam restent à faire et les deux « caméramans » doivent compléter leur documentation sur les autres pays de l'Union.

M. Blanchard de la Brosse contrôle gouvernementalement toute ces opérations.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des Colonies
Promotion du 4 mars
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1930)

Au titre indochinois, on a donné une rosette à un M. Grunbaum qui, « depuis de longues années, a contribué grandement à favoriser l'exportation des plumes brutes de nos colonies vers la France et qui a été attaché commercial près de l'Agence économique de l'Indochine. »

Qui, parmi les Indochinois, connaît M. Grunbaum ? Nous craignons fort que M. Grunbaum ait bien peu de titres à une rosette décrochée au titre colonial, mais, dans chaque promotion, on relève des promotions fantaisistes dans le genre de celle-là.

INAUGURATION DU **SERVICE RADIOTÉLÉPHONIQUE** PARIS-SAÏGON
(*L'Écho annamite*, 11 avril 1930)

Paris, le 10 avril. — Étaient présents à l'Agence économique de l'Indochine, pour la séance d'inauguration des communications téléphoniques entre Paris et Saïgon. MM. Mallarmé, ministre des P. T. T. ; Piétri, ministre des Colonies ; madame Pasquier, S.M. Bao Dai et le gouverneur général Charles, MM. Albert Sarraut, Outrey, Roume, Messimy, de la Brosse, Grimald, le général Pelletier, MM. Simoni, Sambuc, Pasquier frère, Girardeau, Brénot et Bouvier.

M. Piétri a insisté sur le fait que S. M. Bao Dai ait téléphoné :

— C'est une grande date pour l'avenir de l'Indochine que cette liaison.

Le ministre espère avoir été bien compris quand il a prié le gouverneur général de faire savoir à la population indigène que la voix de la France, portée par la science française, était parvenue jusqu'à elle.

LES MONDANITÉS

(Comœdia, 16 avril 1930)

La soirée indochinoise organisée par la Société Art et Travail, à l'Office du Gouvernement de l'Indochine, a remporté le plus vif succès. M. Hoang-Van-Co a fait un brillant exposé de l'esprit annamite et de ses différentes réactions devant la religion, la littérature, les arts, l'enseignement et enfin l'amour. On l'a fort applaudi ainsi que M. Guillot de Saix qui parla de la poésie populaire du vieux Pays de la Paix du Sud. M^{me} Madeleine Samary, de la Comédie-Française, dit avec beaucoup de charme plusieurs complaintes, notamment celle de *La Femme qui attend son mari de six heures du soir à six heures du matin*. On apprécia également les poésies de MM. Émile Cordonnier et R. Ovido. Les mélodies indochinoises harmonisées par M. Joseph Archainbaud, ex-chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, chantées par M^{me} J. Archainbaud et accompagnées à la lame musicale par la marquise de Franclieu, furent un enchantement pour l'auditoire ainsi que les mélodies de Ravel détaillées par M. Jouvin, du Trianon-Lyrique. Enfin les danses extrême-orientales de M^{me} Jeanne Ronsay terminèrent triomphalement ce spectacle présidé par M. Blanchard de la Brosse, ancien gouverneur général de l'Indochine.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1930)

M. Giraud, ancien attaché commercial à San Francisco, est détaché à l'Agence économique de l'Indochine.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1930)

« Saigon-Républicain » demande s'il est exact qu'une commande importante d'automobiles ait été passée par l'intermédiaire de l' « Agence économique de l'Indochine, lésant ainsi le commerce local.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1930)

M. Charles Robequain, agrégé de l'Université, chef du service de la documentation de l'Agence économique de l'Indochine, a prononcé le 11 juin, à l'École des hautes études sociales et sous les auspices de la Société de sociologie de Paris et de l'Institut colonial, une excellente causerie sur l'Indochine.

.....
Chaque soir, sauf le dimanche, de 17 à 18 heures, l'Agence économique de l'Indochine donne des séances cinématographiques gratuites dans son Musée économique, 20, rue La-Boétie.

UN DÉBAT SUR L'INDOCHINE
OÙ DES CONTRADICTEURS RIPOSTENT À MM. F. CHALLAYE ET PAUL MONET
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 août 1930)

On discuta le 7 juillet dernier au Comité national d'études sociales et politiques de la situation actuelle de l'Indochine.

M. Octave Homberg* vint rappeler d'abord les temps heureux où, pour saluer M. Albert Sarraut à son retour en Indochine, Annamites, Cambodgiens, Laotiens faisaient à pied plusieurs journées de marche.

S'il revenait aujourd'hui, recevrait-il le même accueil ? Le conférencier penche pour la négative, l'état d'esprit des populations dénotant un indéniable malaise.

Le malaise, maints incidents l'ont traduit : assassinats, révoltés, manifestations à caractère plus ou moins politique ou social.

L'orateur, en imputant la cause directe, immédiate, au bolchevisme, reprend à son compte, comme cause profonde, la thèse du mécontentement, terrain propice à la propagande communiste que, tant de fois, ces temps derniers, nous entendîmes développer.

Les remèdes ? Mais ils écoulent des causes et nous les résumerons en peu de mots : Ne jamais mettre en doute, officiellement ou officieusement, que l'Indochine, toujours, fera partie de la France ; former une élite indigène et, gardant pour nous les directives, lui laisser les postes d'administration pratique ; améliorer le sort de la masse par une politique de production et d'outillage ; créer une classe moyenne en lui donnant des emplois et des terres ; faire fusionner dans les affaires, entreprises en commun l'intérêt européen et l'intérêt indigène.

Pour sérieuse que soit la situation, elle n'a rien de catastrophique. Nous surmonterons cette crise par une politique de « compréhension, d'amour et de sincérité ».

*
* * *

Après les très nombreux applaudissements que suscita cette sage et brillante causerie, M. Paul Monet prend la parole dans le sens que l'on devine. Hué en conscience, il l'abandonne bientôt au profit de M. Challaye qui, d'une voix douce et insinuante — l'expression est plus brillante que le fond n'est solide — tente de faire admettre une série d'affirmations dont le caractère émouvant dissimule mal le manque de précision.

M. Blanchard de la Brosse, l'éminent directeur de l'Agence économique de l'Indochine, en fait aisément justice en apportant à l'appui de ses dires d'irréfutables statistiques.

MM. Albert Sarraut, Gourdon, Merlin, Angoulvant, le colonel Bernard joignent leurs réfutations, très documentées elles aussi, à celles de M. de la Brosse.

On annonce, d'autre part, que, pour lutter comme il convient contre la propagande haineuse et injustifiée dont, depuis quelques temps, la France est victime, M. Albert Sarraut prendra prochainement la parole au sujet de l'Union de la France et de l'Indochine.

AUTRICHE
Inauguration de la Foire de Vienne
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 septembre 1930)

Vienne, 10 septembre. — M. Gaston Gérard, haut commissaire français au Tourisme, accompagné du ministre de France à Vienne, du gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, et de M. Poujol, attaché commercial,

a inauguré à la Foire de Vienne l'importante section à caractère commercial et touristique, qui constitue la participation de la France à la foire autrichienne.

LETTRE DU LUXEMBOURG
NEUVIÈME FOIRE COMMERCIALE
(*La Croix*, 17 septembre 1930)

MM. Blanchard de la Brosse, Mosnier, Megglé, de la section française

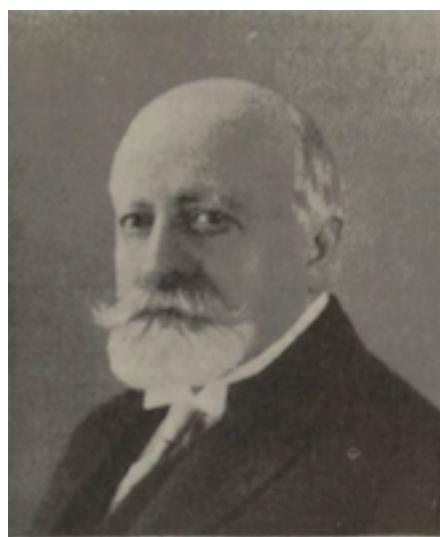
Agindo
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1930)

L'Agence économique a perdu un de ses plus anciens collaborateurs : M. de la Roche, chef du service de la comptabilité, ancien administrateur des Services civils, qui était à l'Agindo depuis dix ans. Il avait fait preuve de la plus grande honnêteté dans un service délicat et peu contrôlé.

M. Girault, ancien attaché commercial de l'Indochine à San Francisco, est décédé aussi. Il venait d'entrer à l'Agence économique.

M. Valette, administrateur de 1^{re} classe des Services civils, a pris à l'Agence économique la direction du service de la documentation administrative, des films et des photographies.

NOTRE INTERVIEW : M. DE LA BROSSE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1930)



Paul Blanchard de la Brosse

On se tromperait gravement en imaginant que la direction de l'Agence économique de l'Indochine puisse être comparée à la direction d'un service, même considérable. Le directeur de l'Agindo ne préside pas seulement aux destinées de l'important organisme que l'on connaît et ce n'est là, à la vérité, que la moins importante des tâches qui lui

sont imparties. Il est, surtout, le représentant de l'Indochine en France, il est le défenseur naturel, « l'avocat » du gouvernement indochinois, des colons et des indigènes qu'il doit défendre auprès des services publics et auprès de l'opinion, ce tribunal ignorant, versatile et injuste, mais souverain ; il doit s'appliquer à faire connaître les besoins et les aspirations de notre grande possession d'Asie, il doit parer, enfin, aux oppositions de toute nature que peuvent susciter les mesures vitales pour l'Indochine dont l'adoption dépend de Paris.

Il doit, d'autre part, informer le gouverneur général de l'état des esprits dans la métropole, de la nature des obstacles qu'il rencontre, des nécessités avec lesquelles il convient de composer. Rôle écrasant qui exige une connaissance parfaite de l'Extrême-Orient et un profond sens politique. Depuis près de deux ans, M. Blanchard de la Brosse l'assume à la satisfaction de tous et il n'a cessé d'être le bon « ambassadeur » de l'Indochine.

Nous ne pouvions donc plus heureusement inaugurer cette rubrique d'interviews qu'en allant demander au sympathique gouverneur ce qu'il pense de la situation actuelle.

Avec sa modestie habituelle, il s'est d'abord défendu contre notre dessein :

— Je ne suis, nous a-t-il dit, qu'un auxiliaire, un agent de liaison qui essaie de faire de son mieux, ce n'est pas de moi que dépendent les décisions qui sont prises. Que voulez-vous que je vous dise ?

• Nous ne cherchons, monsieur le gouverneur, qu'à connaître l'opinion du vieil Indochinois que vous êtes. Vous qui, par exemple, avez assisté de très près à l'effervescence tonkinoise de 1906, de 1908, de 1912 et de 1926, et qui êtes connu pour aimer les Annamites, que pensez-vous de la situation politique ?

— Il est indiscutable qu'elle est sérieuse, mais elle ne doit pas nous alarmer outre mesure. On ne sait pas suffisamment que le pays d'Annam est la terre d'élection des complots et des révoltes, et son histoire n'est qu'une longue suite de rébellions. Les empereurs de Hué ne connurent jamais une pleine sécurité et leur code pénal, qui édicte des peines épouvantables pour les révoltés et leur familles, reflète bien les préoccupations de ces souverains. Moscou ne pouvait trouver de terrain plus propice à son action contre la France et le capitalisme européen.

• Vous n'êtes donc pas inquiet ?

— Nullement. Une fois les meneurs évincés, le calme reviendra tout naturellement. Vous avez pu remarquer, d'ailleurs, que les foyers d'attentats ou de manifestations sont très localisés, très restreints quand on y regarde d'un peu près, et une action systématique comme celle qui est menée actuellement dans le Nghê-An purgera le pays des agents soviétiques et de leurs comparses. Il est bien entendu que ces mesures d'épuration nécessaires ne nous empêchent pas de continuer l'application de la politique libérale qui est dans la tradition de la France et qui, depuis plusieurs années déjà, poursuit résolument ces trois buts : assister, instruire, enrichir l'indigène.

• Et la situation économique, monsieur le gouverneur ?

— Je suis plein de confiance en l'avenir économique de l'Indochine. Elle est présentement victime de mauvaises récoltes passagères et exceptionnelles, en particulier la Cochinchine où l'on n'avait pas vu d'aussi mauvaise récolte de paddy depuis vingt ans, peut-être même depuis trente ans.

L'Indochine est à la veille d'un nouvel essor grâce aux grands travaux que l'on y accomplit et c'est un étranger, M. Max Léo Gérard, président de la Société d'économie politique de Belgique, qui a dit récemment après un long voyage à travers l'Indochine entière : « Du point de vue purement économique, l'Indochine fait sur le visiteur une impression magnifique. La somme d'intelligence et de travail dépensée là en soixante ans est digne d'une œuvre française. »

À titre d'exemple, je vous signale l'ouverture du canal de Hatién qui va faciliter la mise en valeur d'une région nouvelle et compléter le développement de l'Ouest-Cochinchinois.

- Et les intérêts français ? Ils sont durement touchés par la crise mondiale.

— Comme son nom l'indique, une crise est une chose passagère et pour porter un jugement sain, c'est la situation normale qu'il convient d'envisager.

Bien que déjà très importante, l'industrie minière, en particulier, est susceptible d'un développement que je considère comme illimité ; l'Indochine est, en effet, un bloc de charbon et des minéraux les plus divers, étain, zinc, cuivre, chrome, etc. Le moment est certes peu favorable, en raison des cours, à l'ouverture de nouvelles mines, mais, quand les marchés auront recouvré leur équilibre, les plus larges perspectives seront ouvertes.

Dans ce domaine, une démonstration intéressante vient d'être faite. Un chargement de 2.000 tonnes d'anthracite tonkinois vient d'arriver à Rouen. L'anthracite du Tonkin peut parvenir en France dans des conditions qui le mettent avantageusement en concurrence avec les anthracites russes et même anglais. Dès maintenant, bien que se vendant un peu meilleur marché, il vaut les anthracites russes et sa qualité sera égale à celle des anthracites anglais lorsque les producteurs auront amélioré leurs conditions de triage.

Les procédés de chauffage central font de Paris un des plus forts consommateurs d'anthracite du monde et ce port merveilleux qu'est Rouen permet un acheminement économique de nos anthracites.

- Et le caoutchouc, monsieur le gouverneur ? Des mesures de protection s'imposent.

— Sans aucun doute, c'est une question de vie ou de mort. J'ai, d'ailleurs, très bon espoir et l'institution d'un droit de trois francs par kilo sur les caoutchoucs étrangers se justifie entièrement ; n'oubliions pas que déjà, il y a quelques années, un droit de deux francs avait été envisagé, alors que la situation n'avait pas le caractère angoissant qu'elle revêt aujourd'hui.

- On s'arrêterait alors à une taxe douanière ?

— Oui. On avait d'abord envisagé un système de primes, assez compliqué, mais les planteurs n'en ont pas voulu et il a été abandonné.

Le droit projeté de trois francs par kilo est, au reste, très léger et ne constitue pas une charge pour l'industrie caoutchoutière. Celle-ci bénéficie de la baisse des cours non seulement sur la gomme, mais sur toutes les matières premières qu'elle emploie, en particulier sur les tissus qui entrent pour une part importante dans la composition des pneumatiques.

Vous savez comme moi que les prix des pneus n'ont que très peu baissé depuis trois ans et les sociétés ont réalisé des bénéfices énormes.

Pour compenser le droit de douane demandé pour protéger les planteurs, l'Indochine vient d'élever les droits qu'ont à acquitter les automobiles étrangères entrant dans la colonie, assurant ainsi à notre industrie des débouchés plus étendus.

- Ainsi, il ne peut pas y avoir d'oppositions véritables à la mesure projetée ?

— Il ne devrait pas s'en produire.

En dehors du caoutchouc, bien d'autres produits nous permettent les plus beaux et les plus légitimes espoirs. Je ne parle pas du riz, connu dans le monde entier et dont l'exportation jusqu'à la crise actuelle s'accroissait d'environ 20.000 tonnes par an. Nos thés, nos cafés, d'excellente qualité, sont sur le point d'atteindre déjà une période de production importante. Mais il faut, en raison de la concurrence, que l'Indochine se préoccupe de nouveaux débouchés, c'est un des gros soucis de l'Agence : par des conférences, par des tracts, par des participations de plus en plus nombreuses aux foires en France et à l'étranger, par une exposition permanente dans notre Musée de la rue La-Boétie des produits naturels ou manufacturés- de la colonie, nous nous attachons à faire mieux connaître ses richesses et ses possibilités.»

La Vie universitaire

LES CONFÉRENCES DE M. ROBERT CHAUVELOT À DUBLIN (*Comœdia*, 22 novembre 1930)

M. Robert Chauvelot, professeur d'ethnographie au Collège des sciences sociales de Paris, membre du Conseil supérieur des Colonies, a donné récemment, à Dublin, capitale du nouvel État libre d'Irlande, deux conférences aux universités de cette ville.

À l'Université Nationale, l'éminent conférencier a parlé de « La France en Indochine », sous la présidence du docteur Coffey, recteur de l'Université, assisté d'un grand nombre de professeurs. Le succès de cette conférence coloniale a été considérable, de même que pour les trois beaux films, aimablement prêtés par M. le gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, et qui représentaient le couronnement de S. M. Baodaï, le nouvel empereur d'Annam, et la réception triomphale de M. le maréchal Joffre aux ruines d'Angkor.

LES BEAUX-ARTS

Décentralisation artistique

Une exposition d'œuvres faites en Indochine (*Comœdia*, 6 décembre 1930, p. 3)

Le gouvernement général de l'Indochine, heureusement inspiré, veut recourir aux peintres, et tout d'abord à ceux qu'il a pensionnés et à ceux qui furent chargés de mission dans les terres qui relèvent de son autorité, pour faire de la propagande à notre grande colonie asiatique. L'exposition qu'il vient d'ouvrir, rue La-Boétie, à l'Office de l'Indo-Chine, la première de ce genre, est destinée à circuler en diverses villes et sera suivie d'autres du même genre.

Tous les peintres qui allèrent en Indo-Chine ne sont pas là. On remarquera, par exemple, l'absence de M. Inguimbert, mais ceux qui sont présents apportent une idée favorable des paysages de là-bas et montrent avec précision certains types et costumes indigènes qui ne manqueront pas d'intéresser le public.

Quelques-uns des exposants sont familiers des salons parisiens et même diverses belles aquarelles par M. de Fouqueray ne sont peut-être pas inédites pour nous ; M. Ollivier, désertant les Martigues, est allé chercher aux mers orientales, des falaises et des eaux calmes ; M. Pouchin célèbre *la baie d'Along* ; M. J. Bouchaud, le Laos ; M. Virac apporte la vision de types divers soigneusement étudiés ; M. Belluge expose, entre autres, un grand tableau fort intéressant ; M. Hauchecorne montre à nouveau ses petits bustes indochinois ; M. Ducuing rappelle qu'il est portraitiste officiel du roi de Siam. D'autres exposants ? MM. Michel, Hiéroltz, Rousseau, Salge, Fequenez, Martin Gourdault, Jullien, Henri Gourdon, Artigas, Carrera... et l'ensemble constitue une manifestation exotique et artistique que l'on parcourt avec plaisir en foulant aux pieds de beaux et moelleux tapis, copiés sur d'anciens types et venus chez nous directement d'Indo-Chine.

R. J.

RUE LA-BOÉTIE

Les artistes de l'Indochine exposent
(*La Liberté*, 7 décembre 1930)

Parmi les « affaires courantes » que M. Pietri, ministre des colonies démissionnaire, est chargé d'expédier, il en est une qui lui fut certainement fort agréable : je veux parler de l'inauguration de l'exposition organisée par l'Office de l'Indochine, 20, rue La-Boétie, et intitulée : « L'Indochine par des peintres et sculpteurs lauréats du prix de l'Indochine ou charges de mission ».

M. Blanchard de la Brosse, ancien gouverneur de la Cochinchine, avait ouvert les magnifiques salons de l'Office qu'il dirige, donnant ainsi aux œuvres inspirées de l'Indochine un cadre digne d'elles. Avec la bonne grâce qui le caractérise, il s'était mis entièrement à la disposition des exposants qui purent installer tableaux et sculptures à leur gré dans les salles.

M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, qui, nous arrive de Saïgon sur les ailes de Goulette et Lalouette à l'allure d'un météore, sera très heureux, dès les premiers jours de la semaine qui vient, d'admirer les toiles que son activité a permis de recevoir à temps des terres lointaines de son royaume, il trouvera bien ses salons un peu encombrés, mais il sera le premier à s'en féliciter.

Tandis que le gouverneur se posait sur l'aérodrome à Athènes, dernière étape avant Paris, M. Pietri inaugurerait donc cette exposition charmante.

Il s'est arrêté dès l'entrée devant une toile de M. A. Ponchin qui traduit admirablement la limpidité des eaux de la baie d'Ha-Long. Et puis il s'est promené un peu partout en marquant souvent fois son admiration. Il y avait de quoi. Chez les peintres, M. J. Bouchaud, qui possède un fort beau talent, expose une dizaine de toiles où l'on retrouve les couleurs chaudes du Laos et du Cambodge. M. Ch. Duvent nous rapporte une « pagode des Corbeaux » bien connue de tous les Tonkinois, et que l'on retrouve avec ses charmants coins d'ombre. M^{lle} Jullien, qui fit, il y a quelques années, un rapide voyage dans notre colonie, voyage qu'elle prolongea jusqu'à Yu-nan-Fou, en a rapporté d'excellents croquis de paysages et de scènes de la vie aux champs si caractéristiques de cette région de la Chine. Mais elle nous a fait le plus grand plaisir avec sa « Tête de Chinois », qui dénote un talent réel, ainsi qu'avec sa « panthère noire », impressionnante de force mystérieuse.

Chez les sculpteurs — moins nombreux —, il y a d'abord, et presque uniquement, M. Hieroltz, dont on connaît les deux monuments aux morts de Saïgon et de Hanoï, Fort heureusement, son talent s'accorde de sujets moins importants, ce qui nous a permis d'en voir, sans faire le voyage de l'Indochine, des échantillons délicieux. Pour ma part, je retiens un « Jeune Éléphant », admirable de vérité et d'équilibre. Il y a aussi une « Tête de garçon », d'une finesse adorable.

Mais il faudrait trop en citer et je m'arrête, M. Blanchard de La Brosse a réussi là une belle exposition en même temps qu'une œuvre utile. Ces œuvres, mieux que des photos, sauront faire aimer notre Indochine. Elles préparent les visiteurs aux merveilles de l'Exposition coloniale de Vincennes.

P.-E. ABOUT.

Exposition des peintres et sculpteurs lauréats du Prix de l'Indochine
ou chargés de mission
(du 5 au 20 décembre)
(*Le Journal des arts*, 17 décembre 1930)

Il faut savoir gré à M. le résident supérieur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique du gouvernement général de l'Indochine à Paris, de son initiative ; elle est des plus heureuses, et nul doute qu'elle n'ait des résultats féconds pour l'Indochine. En effet, elle fera connaître au plus grand nombre le chemin des superbes salons de l'hôtel de la rue La-Boétie, où tout ce qui concerne notre grand et riche empire indochinois est présenté et exposé de la façon la plus heureuse et la plus instructive.

Cette fois, quelques-unes des salles du premier étage ont été disposées pour recevoir les envois des artistes, peintres et sculpteurs, dotés du prix de l'Indochine ou chargés de mission. On prendra le plus vif intérêt à cet ensemble, qui renferme quelques pièces tout à fait remarquables, telles les œuvres de Ponchin, J.-J. Rousseau, Carrera, A. Vollet, Ch. Fouqueroy, Duning. M^{me} Martin-Gourdault, Bellugue, etc., etc., et enfin ces magnifiques tapis, superbes reproductions de modèles chinois, malheureusement pas assez regardés⁷.

Tous nos compliments à M. le gouverneur Blanchard de la Brosse et à ses collaborateurs.

Un vernissage à l'Agence économique de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 6 décembre 1930)
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1931)

Grosse affluence hier, à 13 heures, au 20 de la rue de La-Boétie : notre colonie de l'Indochine, il faudrait presque dire l'État indochinois, fêtait les peintres et sculpteurs lauréats de ses prix et chargés, de mission.

M. Pietri honorait de sa présence ce vernissage. Affable comme à son ordinaire, le ministre d'hier et pourquoi pas de demain ne s'est pas laissé retenir ailleurs. Il n'avait sur le front ni une ride, ni un nuage. Il regarda, intéressé, et complimenta.

Ce fut un vernissage honorable dans le genre plutôt sobre. Pas de débauche de couleurs, ni d'orientalisme de convention. Dans les pays chauds, la lumière qui tue la couleur, agit beaucoup plus violemment sur la rétine que sur les choses.

Voici ce que nous avons noté :

De Ponchin, une *Baie d'Along*, accord parfait du ciel et de la mer ;

De Géo Michel, la *Pagode de Vat-Si-Sum*, très décorative, une suite d'études chaudes et curieuses de Mandarins en costume et une *Porte dorée*, parquets et colonnades s'y reflétant ;

De Rousseau, un *Effet de soir sur la pagode des Corbeaux* ;

De Bouchaut, une *Marchande laotienne*, gouache légère et poussée ;

De A. Vollet, *Une fête de nuit accrochant à des branches de premier plan, les grosses oranges de ses lanternes sur l'eau* ; un *Petit Marché ensoleillé*, avec ses groupes anecdotiques d'indigènes ; le *Bain du Cupple*, lumière blanche et rive verte, très harmonieux ;

De M. Fouqueray, *Six Cartons*, excellentes études de types locaux, surtout les deux personnages rouge et or et six *croquis de Mandarins*, notes jetées avec une légèreté japonaise ;

De M^{me} Henri Gourdault, des *Annamites* ;

D'Olivier, deux *Baie d'Along* à des heures différentes ;

D'Artigas, une *Cabane de Raie*.

⁷ Sortis de la [Texor](#), de Hanoï.

De Fréquenez, une *Rue des bas quartiers*, lumière sur des verts, des jaunes et des bleus.

De Carrera, deux *Nus* rappelant en plus violent les fresques du ministère des Colonies ;

De Virac, une *Marchande de fleurs*, sur ciel et eau ; très bonne opposition ;

De Legouez, la *Porte des Eléphants* ;

De Salge, une *Jeune Annamite*, gouache et crayon et les *Tours du Bayon*.

Dans la statuaire, des types saisissants de Ducuing.

Une remarque : l'éclairage insuffisant aux incidences inopportunnes ne met pas en valeur la plupart des toiles.

P. C.G. F.

MM. CARDOT ET BOS PARLENT DU CAOUTCHOUC

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1930)

Le samedi 6 décembre, la section des matières premières de la Société de géographie commerciale, que préside avec autorité M. Chenet, se réunissait à l'Agence économique de l'Indochine pour entendre deux conférences de MM. Bos et Cardot sur le problème du caoutchouc.

M. Cardot, préparateur au Muséum et chef du service scientifique de l'Agence économique de l'Indochine, lut un excellent exposé concis, quoique bourré de faits, traitant de l'historique du caoutchouc, de l'introduction de l'hévéa en Extrême-Orient et particulièrement en Indochine, des procédés de culture et de préparation du latex.

Cet exposé — qui paraîtra dans la *Revue économique française* — est un petit chef-d'œuvre de précision. Pas de généralités vagues, rien d'inutile ou de superflu ; tous les faits énoncés sont acquis. On reconnaît bien là la marque d'un rigoureux esprit scientifique.

Après M. Cardot, M. Bos, secrétaire général du Comité de défense des producteurs de caoutchouc, exposa dans quelle situation pénible se trouvent aujourd'hui les planteurs d'hévéas et spécialement ceux du Sud-Indochinois ; animé d'une forte conviction, il montra quelles mesures devaient être prises pour sauver les plantations françaises et, en même temps, assurer l'indépendance de notre industrie de transformation.

La conférence de M. Bos, fort bien construite et d'une parfaite tenue littéraire — ce qui est si rare aujourd'hui — fut vivement appréciée par l'auditoire, composé en majeure partie de planteurs et de personnalités s'intéressant au caoutchouc et aux grandes matières premières.

Un auditeur s'inquiéta de la concurrence du caoutchouc synthétique. M. Bos le rassura : le produit obtenu sous ce nom n'a pas les qualités spécifiques du caoutchouc et, quand bien même un jour il les aurait, la matière première — quelle qu'elle soit — d'où l'on partirait augmenterait considérablement de prix puisqu'il en faudrait 800.000 tonnes par an.

Un autre auditeur, qui avait rappelé après l'exposé de M. Cardot que M. Belland n'avait, en 1900, planté des hévéas que pour ombrager ses cafés, s'étonna de la somme de 4 milliards que M. Bos cite comme ayant été investie en Indochine dans les plantations de caoutchouc.

Comme on n'a planté que 100.000 hectares, cela représente 40.000 francs, 4.000 piastres, par hectare. Or, M. Cardot avait dit que, pour amener un hectare d'hévéas à la période de production, il faut dépenser de 100 [*sic : 700*] à 800 piastres en terre grise et de 900 à 1.000 en terre rouge.

M. Bos répondit très justement que M. Cardot n'avait parlé que de la mise en culture ; or, une usine coûte un million et il y a les frais généraux.

De plus, des capitaux importants furent investis quand la piastre valait 20 francs et davantage.

Enfin, M. Viallet, ancien directeur général des Postes en Indochine, qui assista jadis à l'essor des premières plantations, manifesta son étonnement que les transformateurs, en dépit de leur petit nombre, aient pu faire triompher leur thèse auprès des pouvoirs publics et écarter le droit de douane réclamé par les planteurs. D'où leur vient cette influence extraordinaire ?

La réponse de M. Bos fut simple : l'Indochine a un député, la métropole en a 600 ; telle société de transformation a 460 millions de réserves, telle autre en a 84, les caisses des planteurs sont vides.

Ce sont bien là, en effet, les raisons profondes du rejet de la proposition des planteurs.

PARIS

LE DÉJEUNER DES FRANÇAIS D'INDOCHINE UN GRAND DISCOURS DE M. SARRAUT

(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1931)

M. Nguyễn van Hai, de l'Agence économique.

Impressions de voyage

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 février 1931)

Paris. — Dans un rayon de moins d'un kilomètre de notre hôtel Malesherbes, nous trouvons l'Agence économique et le Comité de l'Indochine, gouvernement et sénat *in partibus* les banques de l'Indochine et Franco-Chinoise, la Financière française et coloniale et les affaires qui en dépendent, les Messageries maritimes et les Chargeurs réunis, les diverses affaires minières, les affaires du groupe Daurelle, du groupe Dubost, du groupe Barondeau, les Distilleries de l'Indochine et les affaires qu'elles contrôlent, la Cimenterie d'Haïphong, les Chemins de fer du Yunnan, la maison Denis frères et des filiales, l'UCIA, etc., etc.

À tout seigneur tout honneur. Notre première visite, suivie de plusieurs autres, est pour l'Agence économique, que l'on pourrait plus justement appeler l'ambassade de l'Indochine, ambassade en voie de devenir, après ces formidables ministères que sont celles de Belgique et d'Italie, une des plus importantes de Paris. C'est que, pour profiter d'une occasion, à la façon d'une jolie femme faisant une bonne affaire dans un magasin de modes, l'Indochine a acquis, rue de La-Boétie, deux immeubles contigus, évidemment pas cher (huit millions, croyons-nous) pour qui en aurait eu besoin ; seulement, offrant quelque chose comme une centaine de pièces, ils offrent, par le fait, une trop grande tentation à nos fonctionnaires de s'y créer peu à peu autant d'agréables prébendes pour y compléter la retraite des vieux jours ou la solde de séjour en France pendant leurs congés. Car les fonctionnaires sont comme les gaz : indéfiniment extensibles ; c'est donc une grande erreur que de leur attribuer de vastes locaux. Déjà, ils sont bien là une vingtaine d'anciens fonctionnaires indochinois ou de fonctionnaires en congé, sans parler du menu fretin recruté en France pour procurer des troupes à ces chefs.

Toutefois, jusqu'ici, le mal n'est pas encore très grand et dire que l'Agindo n'est qu'une douce abbaye de Thélème serait exagérer.

Ne lui reproche-t-on pas, d'ailleurs, d'être un peu trop bureau d'affaires, où l'on se mêle beaucoup de ce dont seuls se chargent les gouvernements socialistes ou communistes, mais dont les gouvernements bourgeois laissent d'ordinaire les profits comme les risques aux commerçants payeurs d'impôts ? Ceux qui ne courrent aucun risque, mais pensent réaliser les profits, s'il y en a, sont, en effet, susceptibles de plus de fantaisies et d'extravagances et de beaucoup moins de perspicacité.

Mais sans doute ceux qui dénoncent la concurrence que l'Agindo fait aux commerçants sont-ils un peu mauvaises langues et nous même, qui souffrons tant en Indochine de la concurrence privilégiée des fonctionnaires journalistes et éditeurs, nous sommes peu enclin à croire ces racontars.

D'ailleurs, les grosses sociétés commerciales d'Indochine, au moins certaines d'entre elles, n'ont-elles pas à Paris leurs propres « Agindos » qui les ruinent en achats beaucoup plus avantageux pour des administrateurs pratiquement irresponsables que pour le pauvre troupeau des actionnaires ?

Il y a, d'ailleurs, à l'Agindo quelques bonnes abeilles travailleuses et l'on ne peut, par exemple, que féliciter l'Indochine d'y avoir offert un asile à un savant de tout premier ordre, que la Métropole, si hostile, par démagogie, aux savants, laissait mourir de faim au Muséum. À lui seul, M. Cardot, par les éminents services qu'il rend, gagne le pain que mangent quatre de ceux qui mériteraient le nom de prébendes. Ceci compensant cela, ne nous plaignons pas trop car la petite ambassade d'Indochine (en attendant que petit poisson devienne grand) est assez accueillante et les Indochinois de passage à Paris aiment à s'y retrouver et trouver avec qui bavarder, bavardages qui seraient hors de saison dans une ruche d'abeilles affaires. Et grâce au prix modique auquel on peut recruter à Paris de vraies valeurs, quand on sait les dénicher, l'Agindo peut aussi établir, à côté de quelques fonctionnaires nés ou advenus plus ou moins fatigués, le contrepoids d'hommes qui rendent à peu de frais de réels services.

[M. Cordonnier, bibliothécaire, rédacteur du *Bulletin de l'Agindo*]

C'est ainsi que nous y avons, pour la solde que toucherait au Tonkin un secrétaire indigène de bien faible rendement, un bibliothécaire d'une haute culture, érudit distingué et écrivain délicat, qui a occupé quelque temps auprès de notre aimable monarque, le bon Gastounet [Doumergue], des fonctions de confiance. Et quel est le lecteur du *Bulletin de l'Agence économique* qui n'apprécie pas cette savoureuse « bibliographie », où, chaque mois, nous trouvons de si spirituelles analyses des ouvrages récents recommandés à ceux, et ils sont nombreux, qui aiment à se distraire du souci des affaires par des lectures coloniales moins arides que des chroniques financières ou de sèches statistiques ? Nous avons été charmé, pour notre part, bien avant de connaître personnellement M. Cordonnier, de trouver dans le *Bulletin* une éloquente défense de cet illustre Grec, Nicolas Faulcon qui fut jadis à la cour du Siam l'éloquent avocat de la France et à qui nous devons d'avoir eu sous Louis XIV une part non sans éclat dans l'histoire de nos futurs voisins. Est-ce parce qu'il a si bien servi la France que des Français, comme nous regrettons d'avoir à le dire, un tout récent conférencier à la Société de géographie de Hanoï, traitent Faulcon d'aventurier ? Contre une telle indélicatesse historique, M. Cordonnier avait d'avance, dans le numéro de juin 1928, éloquemment protesté, et cela valait quarante chroniques financières.

Parmi les abeilles, nous rangerons aussi des hommes comme M. Robequain, qui feront de la bonne besogne le jour où leur temps ne sera plus trop exclusivement absorbé par la préparation de l'Exposition, travail pour lequel d'autres sont déjà chèrement payés qui, malheureusement, sont des gens trop distingués pour

condescendre à autre chose qu'à de brèves apparitions dans les luxueux salons que l'Agindo met à leur disposition.

[L'Association amicale et de prévoyance des Français d'Indochine]

À un étage supérieur, M. l'administrateur Lemaire a pour raison d'être la tutelle morale des Annamites à Paris. Si l'on peut rester sceptique quant aux résultats, on ne peut, par contre, marchander à ce distingué fonctionnaire le mérite d'avoir créé, entre les Français d'Indochine retirés ou en séjour en France, un nouveau trait d'union, « l'Association amicale et de prévoyance des Français d'Indochine », dont il est l'actif président et qui, lors de notre visite, ne groupait pas, moins de 1.305 membres. Son activité se traduit, notamment, par un déjeuner mensuel et nous étions 71 à celui auquel nous avons eu le plaisir d'assister. L'utilité de semblables réunions ne peut être contestée que par ceux qui ne les fréquentent pas ; pour notre compte, nous y avons rencontré beaucoup d'anciennes connaissances, renoué des relations d'amitié, amené à l'*Éveil* de nouveaux amis et appris bien des choses intéressantes. En outre, le « Bulletin » de cette association vaut la peine d'être lu, non seulement par les fonctionnaires qui y trouvent beaucoup de pages consacrées à leurs grands sujets de conversation : avancement, soldes et avantages divers, mais par tous ceux qui sont heureux d'y trouver l'adresse de plus de 1.300 Indochinois. La cotisation est de 20 fr., ce n'est pas cher, le prix d'une tournée à l'apéritif au Coq d'or, et le déjeuner ne dépasse pas 25 fr.

[Le musée]

L'Agindo possède, au rez-de-chaussée, une librairie, un musée et un cinéma et consacre quelques-uns de ses salons du premier étage à des expositions artistiques. Tant de nos confrères parlent de ces choses avec des cris d'admiration si idolâtres, qu'on nous permettra bien quelques amicales critiques.

Le musée ressemble un peu trop, avec ses bocaux, à une pharmacie. Que valent les thés, cafés, riz, huiles, paddy, poivres et autres épices momifiées dans ces verrines depuis douze ou treize ans ? Il y a aussi des cartes ; toutes ne sont pas d'une exactitude parfaite. On voudrait un peu plus de vie, des panoramas, dioramas, des photos récentes, des objets manufacturés, toutes choses qu'il faut pour les réaliser, quitter son fauteuil et faire œuvre de ses dix doigts.

[Le cinéma]

Le cinéma serait très bien pour des Indochinois. Pour notre compte personnel nous avons eu du plaisir à venir nous y délasser quatre ou cinq fois, le soir, en rentrant à notre hôtel. Nous avons admiré le fait qu'à chaque fois, il y avait 50 à 60 personnes au moins ; mais notre malice naturelle nous a poussé à lier conversation avec nos voisins et nous avons constaté ceci : la plupart des gens ne comprennent rien à ce qu'ils voient ou bien comprennent tout au rebours. Le texte ampoulé et exagérément laudatif des légendes de ces films administratifs est tout à fait insuffisant. Nous avons fait part de cette impression au plus haut personnage de l'agence, M. Chérami, qui nous déclara : « C'est tout à fait mon impression. Nos films demanderaient des explications verbales par une sorte de conférencier. Il faudrait que l'on me détachât un fonctionnaire spécial à cet effet. »

— Nos lecteurs nous diront : « Mais pourquoi M. Chérami lui-même, ou quelqu'un de ces administrateurs retraités à l'Agindo ? — Halte-là, chers lecteurs, mais considérez

que ces messieurs appartiennent à la haute noblesse administrative, et que ce travail aurait quelque chose de roturier. Voilà la difficulté. Des conférenciers pour aller à Briançon, Sélestat, Dunkerque, Dieppe, Landerneau ou La Rochelle commenter quelques beaux films devant une assemblée sélecte, on en trouve ; mais monter tous les soirs sur les tréteaux de l'Agindo pour parler devant cinquante passants qui se sont arrêtés là, les mêmes conférenciers objecteraient que cela les apparaîtrait avec les bonisieurs de foires, Eh bien ! c'est dommage et nous ne nous y serions pas refusé, nous, si on nous l'avait demandé. Seulement, M. Chérami connaissait trop bien le caractère de Barbisier [H. Cucherousset], toujours tenté de mettre un peu trop de sel, poivre, vinaigre et moutarde quand c'est lui qui prépare la salade.

[La librairie]

Quant à la librairie, elle est très bien ; tout au plus peut-on lui reprocher de ne pas se soucier de demander en Indochine les livres dont sa provision s'épuise. C'est ainsi que la chambre de commerce de Lille, qui, sur notre conseil, y demandait le livre de M. Crevost sur les plantes et particulièrement les plantes à fibres d'Indochine, et celui de M. Malpuech sur le *Laos économique*, s'est vu répondre : « Nous n'en avons plus ». Un commerçant avisé eût ajouté : « Nous en attendons de Hanoï un nouvel envoi pour lequel nous vous inscrivons » et il aurait en même temps écrit à Hanoï.

[Expositions]

Il nous reste à parler des expositions d'art indochinois. L'idée est excellente et la réalisation, si nous en jugeons par ce que nous en avons vu, digne d'éloges.

C'était, du 5 au 20 décembre, une exposition de peintures et sculptures de lauréats du Prix de l'Indochine et de chargés de mission. Parfaitement organisée par MM. Virac, Fouqueray et Bellugne, elle comprenait des œuvres de A. Ponchin, G. Michel, P. Ducuing, Hieroltz, J.-J. Rousseau, J. Bouchard, S. M. Salge, M^{me} Martin Courdault, L. Frequenez, Hauchecorne⁸, A. Carrera, P. Legouez, M^{me} Jullien, R. Virac, P. Bellugne, A. Vollet, H. Dabadie, D. Ch. Fouqueray, M^{me} Henri Gourdon, Olivier, Artigas, Ch. Duvent, M^{me} Lafugie, Perreau, Cosmao, etc.

S'il n'y avait aucune toile de notre incomparable Ingimberty, ce n'est pas faute, par les organisateurs, d'avoir remué ciel et terre pour en trouver à Paris et ils en étaient assez navrés. Nous avons également regretté de n'y pas rencontrer d'œuvres de madame Deve, de Defert, du colonel Galland et de quelques autres excellents interprètes du visage de l'Indochine ; mais il faut bien dire que cette exposition avait principalement pour but de faire connaître aux Parisiens l'Indochine, vue par des artistes français. L'Agindo organisera sans doute, à l'occasion de l'Exposition coloniale, une belle manifestation artistique qui, cette fois, réunira des œuvres de tous les artistes dignes de ce nom, qui ont travaillé en Indochine et pour l'Indochine.

[L'Exposition de Vincennes]

Mais cette Exposition coloniale, va-t-on nous dire, vous nous aviez promis d'en visiter les préparatifs et de nous donner votre impression personnelle.

⁸ Gaston Hauchecorne (1880-1945) : interprète en Chine, chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 30 juillet 1933, p. 8.055). Il était en vogue à Saïgon où les Dubourg possédaient l'une de ses plus célèbres cuites, *Les trois Chinois*.

Tel était en effet notre projet ; mais l'homme propose et Dieu dispose. À notre arrivée tardive à Paris, nous n'étions pas en état de circuler dans des chantiers ; toutefois, vers la fin de notre séjour, nous fîmes part à M. le directeur de l'Agindo de notre désir de visiter les travaux de l'Exposition. « L'Exposition coloniale, nous répondit M. Chérami, ça ne me regarde pas. Voyez M. Guesde à l'étage au-dessus. »

Nous montâmes aussitôt à l'étage au dessus. Un planton en bel uniforme solennel comme il convient, nous dévisagea, fit un effort, réussit à mouvoir ses mâchoires et finit par pour dire que S. A. R. et D.⁹ le prince G. ne venait que rarement (et sans doute pas pour le menu fretin) mais que M. de M., son second, passerait vers 10 h. 1/2. Vers 10 h. 1/4 arrive une jeune dame, vision d'élegance et de beauté, parfum suave mais discret ; elle enlève son manteau, son chapeau, ses gants, sans doute une collaboratrice de la maison. Quelques instants plus tard, seconde vision d'élegance et de beauté. Les deux visions disparaissent dans un salon. Fichtre ! diantre, saperlotte ! Les princes de la République font bien les choses ! Comme nous devons être fiers, en Indochine, d'en faire les frais !

Vers 10 h. 30 entre un monsieur copurhic. Plongeon du laquais solennel, disparition du monsieur copurhic dans le salon où sont les dames. Un instant après, nous y sommes admis. Les deux visions d'élegance ayant reçu les instructions du monsieur copurhic passent dans un autre salon. Nous sommes reçus avec beaucoup de courtoisie. À notre demande de photographies récentes de l'exposition et de renseignements sur l'état des travaux, de quoi faire un intéressant topo dans l'*Éveil*, on nous répond très aimablement que l'on n'est pas à même de nous satisfaire. Nous demandons alors un coupe-file pour visiter nous-même les travaux. « Avec plaisir, cher monsieur, voici ! » — « Mon temps est mesuré ; disons-nous, pourrai-je visiter l'Exposition demain dimanche ? » — « Mais parfaitement, cher monsieur, vous entrerez par la porte qui fait face à la porte de Charenton ! » Nous nous confondons en remerciements, très honoré d'avoir été reçus dans un beau salon par le collaborateur direct de S. A. R. et D.

Le lendemain, moyennant 20 fr., un taxi jovial et complaisant (quelle différence entre les chauffeurs d'aujourd'hui et les insolents cochers de fiacre d'antan !) nous amène devant la porte en question. Ces chantiers sont bien peu bruyants, il y a bien peu de mouvement devant cette porte ; celle-ci est fermée, et même clouée. Enfin, voilà la tête d'un ouvrier qui dépasse l'enceinte. « Par où peut-on entrer ? » « On n'entre pas, tout est fermé, personne ne travaille, c'est dimanche ». Et nous, qui avons renvoyé le taxi ! Clopin-clopant sur nos deux cannes, nous trottinons sur l'herbette, dans ce coin du bois que l'Exposition n'a pas pris, et nous suivons l'éphémère enceinte derrière laquelle on voit des tours et des toits khmers, des dômes, des tours de toutes sortes de pays exotiques, des échafaudages, des charpentes, des flèches de grues, jusqu'à la porte de Vincennes où nous retrouvons un taxi pour rentrer bredouille. Et voilà tout ce que, grâce à l'obligeance combinée l'Agindo et du Haut Commissariat, un vieux journaliste indochinois a pu voir des préparatifs de cette grandiose manifestation, qui coûtera cent millions aux pauvres paysans annamites et cambodgiens. Nul doute que ce sera quelque chose de splendide. C'est ce que disent, dans un style emphatique, les journalistes métropolitains et les confrères coloniaux de Paris, qui, eux, ont été conviés il y a quelques jours à une visite des chantiers suivie d'un banquet C'est ce qui ressort aussi des belles illustrations du « Monde colonial illustré ». Ce sera tout à fait bien, et le côté bamboula ne sera pas sacrifié, comme on aurait pu le craindre. Le roi Monivong y exhibera 120 danseuses « dans leurs poses hiératiques » et le Laos y organise un « village nègre ».

⁹ Son Altesse républicaine et démocratique.

ÉCHOS D'INDOCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1931)

M. Louis Pécul, 67 ans, ex-chimiste en chef de 1^{re} classe des laboratoires d'Indochine, est décédé le 5 avril à Saint-Marcellin (Isère). Il avait quitté l'Indochine il y a deux ans et était le beau-frère de M. Albert Garnier; ancien directeur de l'Agence économique.

Le fils de M. Pécul est directeur de la Banque de Saïgon à Hanoï.

M. Pasquier à Marseille. Le gouverneur général s'est embarqué pour l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1931)

Le Syndicat de la Presse coloniale de Marseille a offert jeudi un dîner à M. Pasquier. De nombreuses personnalités marseillaises, MM. Outrey, Blanchard de la Brosse, directeur, et Beaurain, chef du service de la presse de l'Agence économique de l'Indochine, assistaient à la réception.

MINISTÈRE DES COLONIES

Cabinet du ministre.
(*JORF*, 24 juin 1931)

Par arrêté en date du 22 juin 1931, ont été nommés :

Chargé de mission au cabinet du ministre des colonies [Paul Reynaud] :

M. Grimald (Aimé), administrateur des services civils de l'Indochine, en remplacement de M. du Moulin, nommé chef de cabinet.

FRANCE

Le ministre de la Justice en Annam visite le port aérien du Bourget
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1931)

Paris, 17 août (Le Bourget). — S. E. Tôn that Han, ministre de la Justice en Annam, accompagné du gouverneur M. Blanchard de la Brosse, a été reçu cet après-midi par le colonel Girardet, commandant le port du Bourget, et sous la conduite duquel Son Excellence a visité les diverses installations du Bourget.

LA PROPAGANDE DE L'INDOCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 septembre 1931)

On vient de s'apercevoir en France que nos colonies ont besoin d'être connues et se sont mises en tête de faire de la propagande.

C'est fort bien : pour ceux qui sont décidés à les faire connaître : un bon point. Mais envisageons, je vous prie, les premiers résultats obtenus. Ils sont de tous points admirables.

Des tas de gens se sont révélés qui se sont trouvés aptes à la propagande. Ils demandent tous à l'organiser, à la diriger et, bien entendu, ils commencent par nous prouver clair comme le jour qu'il convient de créer un office de la propagande, doté de fonds importants obtenus de chacune des colonies, et dont les directeurs, sous-directeurs, inspecteurs — EUX — auront droit à des soldes importantes, à des indemnités princières et à plusieurs séries de décosations multicolores.

Il est assez curieux qu'on n'ait pas prévu ce premier résultat. Il est vrai qu'il n'est pas négligeable : comme on nommera évidemment, à l'office de la propagande, des gens ignorant tout des colonies, cela fera toujours trois ou quatre Français de plus sachant que l'Indochine n'est pas en Afrique occidentale. Mais soyons sérieux et reconnaissions qu'il faut faire mieux connaître nos colonies. Nous avons pour cela, à Paris, une série d'organisateurs spéciaux qui me semblent tout à fait indiqués pour agir efficacement : ce sont les agences économiques.

Occupons-nous de celle de l'Indochine et que dirige brillamment mon vieil ami Blanchard de la Brosse.

On y fait des efforts sérieux et des résultats importants pourraient être obtenus grâce à la collaboration du service de la propagande et du service économique. Mais — il y a un *mais* — l'agence de la rue La-Boétie n'est pas niche, elle est obligée de liarder et je ne crois pas, d'autre part, que les grands services indochinois, tout comme les résidences supérieures mettraient un bien grand enthousiasme à renseigner l'heureux titulaire du poste le plus envié de l'Indochine.

Je crois savoir pourtant que le gouverneur général Pierre Pasquier, qui a connu les inconvénients de l'agence économique, a donné des ordres pour que tout aille mieux à l'avenir. Attendons ! et espérons !

M. de la Brosse, qui fait faire et fait lui-même quelques conférences en France, a organisé en outre, au siège de l'Agence, des séances cinématographiques quotidiennes et gratuites. C'est parfait.

Mais est-ce suffisant ? Je ne le crois pas !

*
* * *

[S'adresser aux élites locales]

Pour qu'une propagande soit efficace, il faut qu'elle touche avec certitude plusieurs catégories de personnes susceptibles d'apporter, à l'Indochine par exemple, des hommes, des intelligences, des énergies et des capitaux.

Il faudrait donc s'adresser à une élite qui est épargnée un peu partout en France et qu'il semble difficile de réunir à date et à heures fixes pour entendre la bonne parole et lui montrer les belles images.

Pour peu commode qu'elle paraisse, la chose ne me semble pas impossible. Voici ce qui pourrait être tenté et que je tenterai sans doute au début de l'année prochaine.

Dans chaque chef-lieu de département ou dans la plus grande ville de chaque département, il ne paraît pas impossible d'obtenir à titre gratuit, de la municipalité, la salle du théâtre qui peut contenir de 600 à 2.000 places.

Comme il vous faut des hommes, des intelligences et des énergies, c'est d'abord à la jeunesse adolescente qu'on offrirait des places : aux élèves des Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, c'est-à-dire aux éducateurs de demain, aux élèves des classes supérieures des Lycées et collèges, aux élèves des écoles primaires supérieures, à un certain nombre des jeunes soldats.

Pour tous ces jeunes cerveaux, rien ne sera plus profitable que la propagande amusante et instructive par la parole et par le cinéma.

Mais il nous faut aussi des capitaux.

Ayant intéressé les enfants, nous aurons évidemment intéressé les parents. Mais ce n'est pas suffisant. Un certain nombre de cartes d'entrée, celles-là légèrement payantes si l'on veut, pour couvrir quelques petits frais, seraient réservées aux directeurs de banques, aux notaires, au personnel enseignant, aux officiers, au clergé, bref à tous ceux au portefeuille desquels il est souvent fait appel par les compagnies et les sociétés privées.

À titre de souvenir, une petite brochure résumant succinctement la conférence serait distribuée aux spectateurs.

J'espère bien que, cette fois, il ne se trouvera pas un inspecteur d'académie pour interdire à la jeunesse scolaire d'assister à un spectacle récréatif sous prétexte que les programmes sont déjà trop chargés.

Je ne sais si mon idée est bonne, mais on peut en tous cas essayer une fois de la mettre en pratique. Je m'en suis ouvert ces temps derniers à M. Blanchard de la Brosse qui m'a promis aimablement de m'aider en me procurant un conférencier et en me prêtant des films. J'en ai parlé également au député maire d'une grande ville du littoral de la Méditerranée qui m'a également promis son concours.

Nous allons donc essayer, si rien ne vient à l'encontre de nos projets.

Mais si nous réussissons, si le public est nombreux et nous fait bon accueil, si nous arrivons à envoyer du monde à l'exposition coloniale et — qui sait ? — en Indochine nous serons fondés à demander que semblable expérience soit tentée dans chacun des autres départements. — G.

Un déjeuner au Salon de la gastronomie (*Le Petit Parisien*, 9 octobre 1931)

Le Salon de la gastronomie et du tourisme offrait hier à diverses personnalités coloniales un nouveau déjeuner à l'occasion de la journée russe qui s'ouvrira à l'Exposition du tourisme. M. Pierre Taittinger, député, présidait, ayant à ses côtés MM. Petit, chef de cabinet ; Gaston Gérard, Simoutre, président du Salon ; Michel, vice-président ; le docteur Rivelois, directeur de la Société mycologique ; M. Prud'homme, directeur de l'Institut national agronomique colonial ; Blanchard de la Brosse, résident supérieur et directeur de l'Agence économique d'Indochine ; Scheck, secrétaire général de la Société Dunlop, etc.

SOIRÉE D'EXTRÊME-ORIENT

La troupe cochinchinoise nous présente ses merveilles (*La Liberté*, 18 octobre 1931)

M. Blanchard de la Brosse, résident supérieur, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, avait convié hier quelques privilégiés à assister, dans la salle de spectacle de l'A.E.I., à une représentation d'un rare intérêt artistique, donnée par la troupe théâtrale de Cochinchine et les danseuses laotIennes. Devant un public composé surtout de coloniaux et anciens coloniaux, de gens qui ont tous la nostalgie de ce « là-bas » dont on va, pour eux, évoquer des images, se déroulèrent les péripéties tragiques de *La Favorite*.

Dans ce drame classique dont nous avons raconté dernièrement l'intrigue, l'exquise vedette Thi-Phi déploie ses étonnantes qualités de tragédienne, et Bérénice, plus infortunée encore que celle de Racine, périt, étranglée par un lacet.

Devant les beaux panneaux brodés qui ornaient le fond de la scène, les costumes somptueux prirent tout leur éclat. Broderies, paillettes, raideur des lamés et souplesse des satins évoquèrent les grandes fêtes indochinoises où, dans le décor incomparable des pagodes, les processions déroulent leur féerie.

Puis les LaotIennes chantèrent et mimèrent les joyeuses fiançailles parmi les fleurs du prince Somnuck et de la princesse Soumonetha. Les Khènes ajoutèrent à cette fresque le charme de leur musique étrange aux sons de flûte.

Enfin, nous prouvant la diversité de leur talent, les artistes cochinchinois jouèrent un acte en trois tableaux tiré d'une pièce moderne intitulée *Les quatre passions*. Celles-ci sont l'alcool, la femme, le jeu et l'opium.

Ce fut le drame de l'opium qui se déroula devant nos yeux.

Nous vîmes Cong-Yên dans l'opulence, fumant avec ses amis sur un bat-flanc de luxe et plaisantant joyeusement au grand désespoir de sa jeune épouse qui souhaiterait le faire renoncer à la drogue.

Le deuxième tableau représente Cong-Yên presque ruiné par sa funeste passion, chassant de chez lui son épouse qui a eu le tort de lui reprocher sa conduite.

Et le dernier tableau nous montra Cong-Yên abandonné de tous, qui, pour avoir la drogue dont il ne peut plus se passer, s'est fait tireur de pousse-pousse. Il rencontre sa femme qui lui pardonne et le ramène, repentant, chez ses beaux-parents qui lui feront une nouvelle vie.

L'excellent comédien Phuong-Dien, have, décharné et misérable, fut un bien émouvant coolie-pousse. Il paraît étrange d'évoquer ici l'art de Gémier et, cependant, nous n'avons pu nous défendre d'y songer.

Thi-Phi, montrant une nouvelle face de son talent si varié et portant de ravissants costumes de « cô » moderne, larges pantalons blancs, longue robe montante de couleur tendre, toucha le cœur de tous les spectateurs.

Il faut signaler l'effort de cette troupe cochinchinoise dont l'actif directeur a, pour mieux satisfaire le public de la Cité des Informations, renouvelé trois fois le programme.

L'invitation de M. Blanchard de la Brosse a enchanté tous ceux qui aiment notre belle colonie et regretteront de voir repartir la radieuse Thi-Phi et ses compagnons.

C. de V.

ÉCHOS D'INDOCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1931)

M. Beaurain, chef du service de la presse à l'Agence économique de l'Indochine, a épousé madame Blondel la Rougerie. Nos félicitations aux nouveaux époux.

.....

Exposition d'art colonial de Rome

Participation de l'Agindo à l'organisation de la section française
(*La Dépêche coloniale*, 28 octobre 1931, p. 1)

COCHINCHINE

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1932)

L'intendance militaire a pris des mesures pour de plus gros achats de **riz indochinois** — Les efforts du comité créé par le gouvernement général de l'Indochine, et que préside, en France, M. Blanchard de la Brosse, commencent à porter leurs fruits. L'intendance militaire, qui achetait jusqu'à ce jour des riz comportant une proportion élevée de brisures, a été invitée à introduire dans son cahier des charges la clause suivante :

« Le riz destiné à l'alimentation de l'armée devra être en provenance des colonies françaises (type équivalent au Saïgon n° 1). Il devra être réusiné après son débarquement dans la Métropole et ne devra pas contenir plus de 10 % de brisures n° 0 demi grain Il sera absolument sain, sans odeur, blanchi au même degré que le riz de table du commerce, et entièrement exempt de farines, poussières ou insectes. Il sera logé dans des sacs neufs, les sacs usagés étant la pépinière des insectes. »

La rédaction de cette clause est l'œuvre de l'Union coloniale.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

INFORMATIONS DIVERSES

(*Le Temps*, 29 janvier 1932)

La commission permanente des groupements d'action coloniale s'est réunie le 25 janvier, sous la présidence de M. Diagne, sous-secrétaire d'État aux colonies.

M. Diagne, prenant la parole, a dit notamment l'intérêt qu'il y avait à consommer des produits de nos possessions afin de combattre la crise actuelle. Il a demandé aux membres présents de persévérer dans leurs efforts, les assurant du concours du département.

M. Allègre, de Lille, a demandé que l'on crée aux colonies ce qui existe dans les pays étrangers : « des attachés commerciaux », qui rendraient de grands services en renseignant sur la situation du pays, sur nos produits d'outre-mer, en envoyant des collections, etc. La question sera étudiée lors de la prochaine réunion.

M. Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, a dit notamment qu'il fallait faire connaître à la population métropolitaine la valeur de nos produits coloniaux. En ce qui concerne l'Indochine, par exemple : le riz, le poivre, le caoutchouc, les bois et un produit qui étonnera peut-être : l'anthracite du Tonkin, sont meilleur marché que partout ailleurs.

M. Paris, de Nantes, a également parlé de l'introduction de produits coloniaux. Il a demandé que ce qui a été fait par l'Indochine le soit par les autres colonies, notamment en ce qui concerne les fruits d'outre-mer que l'on ne consomme pas assez. Indépendamment des bananes, il y a beaucoup d'autres fruits qui gagneraient à être connus.

Enfin, la question du recrutement de personnel aux colonies a été inscrite, à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

ÉCHOS D'INDOCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1932)

M. Trinh Thanh Khuong, secrétaire principal de 1^{re} classe du gouvernement général de l'Indochine, président de l'Association d'aide et assistance des enfants franco-indochinois en France, est décédé le 9 février à l'âge de 47 ans.

M. Khuong, qui était en France depuis quinze ans, était comptable à l'Agence économique ; fonctionnaire modèle, intelligent et appliqué, il a pratiquement assuré pendant dix ans la comptabilité de cet important organisme.

Des discours furent prononcés sur sa tombe par M. Khanh, M. Lemaire et M. Blanchard de la Brosse.

M. DOUMER DEVANT LE BUSTE DE M^{lle} REYNAUD.

(Comœdia, 1^{er} mars 1932)

Hier, à l'Agence de l'Indochine, M. Paul Doumer et S. M. Bao Dai, empereur d'Annam, ont inauguré l'exposition d'art indochinois que nous avons annoncée et qui est organisée par le gouverneur Blanchard de la Brosse, directeur de l'agence.

Autour de S.M. Bao Dai et du président de la République se trouvaient M. et M^{me} Mario Roustan, M. de Chappedelaine, nouveau ministre des Colonies, MM. Albert Sarraut, Lucien Hubert, Albert Lebrun, Outrey, Merlin, Robin, Le Galenne [Le Gallen], Charles, Carthener, M^{me} Yvonne Schütz, etc., etc.

M. Blanchard de la Brosse reçut les personnages officiels que M. Victor Tardieu, directeur de l'École des beaux-arts d'Indochine* à Hanoï, guida parmi les œuvres d'art.

Devant l'une d'elles, le cortège s'arrêta longuement, reconnaissant un charmant visage : celui de M^{lle} Reynaud, dont le sculpteur Vu-Cao-Dam a fait un buste fort réussi.

Mais nous reviendrons sous peu sur cette intéressante manifestation.

L'ORGANISATION TOURISTIQUE EN INDOCHINE

(L'Avenir du Tonkin, 15 mars 1932)

Paris, 14 mars. — Au cours d'une séance de la section de « Tourisme, Chasse, Propagande coloniale et Enseignement » du Conseil supérieur des colonies, le directeur de l'Agindo, M. Blanchard de la Brosse, répondant à des critiques formulées concernant l'organisation de la propagande touristique par le gouvernement de l'Indochine, a présenté un long exposé indiquant l'effort fait auprès des grandes agences de voyage de France et de l'étranger et des compagnies de navigation notamment de la Compagnie générale transatlantique dont les bureaux de tourisme sont pourvus de tracts, de brochures et de films. Il a suggéré l'organisation par les Messageries maritimes, durant l'escale de Saïgon, d'excursions à Bangkok qui pourront détourner, au bénéfice de cette compagnie française, de nombreux voyageurs allant de France en Extrême-Orient et vice-versa. M. Blanchard de la Brosse a signalé que les nombreuses publications éditées par le gouvernement général de l'Indochine ne faisaient pas double emploi, mais correspondaient à des besoins différents de la propagande.

Agence économique de l'Indochine
29, rue La-Boétie

Exposition d'œuvres d'artistes indochinois
et des écoles professionnelles
(*Le Journal des arts*, 16 mars 1932)

Nous sommes heureux d'adresser nos bien vives et bien sincères félicitations à M. le résident supérieur Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique du gouvernement général de l'Indochine. Son activité est inlassable. Il vient de nous en donner une preuve nouvelle en réunissant dans les salons de l'office, 20, rue La-Boétie, un ensemble d'œuvres dues aux élèves des écoles professionnelles du Tonkin, ainsi qu'à des artistes Indochinois, anciens élèves de l'[École des Beaux-Arts de l'Indochine](#).

On prendra le plus vif intérêt à examiner la centaine de pièces exposées ; elles sont des plus variées et montrent la diversité du talent de ces jeunes gens ; il se manifeste dans tous les genres ; peintures sur soie, bronzes incrustés de métaux, peintures à l'huile, gravures sur bois, bronzes, bois laqués, etc., etc. Il faudrait les citer tous car tous présentent des œuvres remarquables. Les visiteurs se rendront compte ainsi de nos efforts incessants en faveur de ces populations qui comptent parmi elles nombre de véritables artistes dont la plupart font preuve d'une véritable personnalité. On s'efforce de la développer et c'est parfait.

Nos compliments vont également au gouverneur général de l'Indochine ainsi qu'à ses collaborateurs. Souhaitons que les visiteurs soient nombreux, et rappelons à cette occasion que leur visite rue La-Boétie sera fructueuse puisque — en même temps —, ils verront une véritable exposition de tous les produits naturels et manufacturés de cette Indochine française, ainsi que des vues et des films de toute beauté, et ce sera pour eux une révélation. Déjà l'Exposition Coloniale leur avait donné une idée de ce qu'est notre empire indochinois d'Extrême-Orient et de l'œuvre qu'y accomplit la France.

E. C.

Une conférence sur le Laos à l'Agindo
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1932)

Paris, 26 mars — Aujourd'hui, à l'Agence économique de l'Indochine, a eu lieu une conférence sur le Laos faite par l'écrivain Jean Renaud, en présence d'une nombreuse assistance, a obtenu un grand succès et on y remarquait un grand nombre de personnalités, notamment l'intendant général Willotte ; l'ancien inspecteur général des Travaux publics en Indochine M. Constantin ; l'Administrateur des Services Civils Métaireau représentant le Gouverneur des Colonies ; monsieur Blanchard de la Brosse, le gouverneur des colonies Mahé et le R.P. Robert, des missions étrangères.

Le grand tourisme et l'Indochine
(*La Petite Gironde*, 29 mars 1932)

On annonce l'organisation, en octobre prochain, par le Touring-Club de France, d'un voyage en Indochine. C'est la consécration par cette grande association française des progrès réalisés dans l'aménagement touristique de notre possession d'Extrême Orient.

Si les efforts entrepris depuis plusieurs années par M. Albert Sarraut d'abord, puis par les gouverneurs généraux Maurice Long et Pierre Pasquier, avaient déjà porté leurs fruits au regard de la clientèle des agences de voyages étrangères, nulle tentative n'avait été sérieusement faite encore en France pour inciter nos compatriotes à visiter en groupe l'Indochine. Deux raisons, il faut bien dire, s'y opposaient : le cours élevé de la piastre indochinoise, qui ne rendait le pays accessible qu'aux touristes détenteurs de livres, de gold dollars ou de florins, et les appréhensions trop longtemps entretenues dans la Métropole sur les possibilités hospitalières de notre possession. Aujourd'hui, la monnaie locale a été ramenée à un taux inférieur d'un cinquième de sa valeur or d'avant-guerre, et après les témoignages qui en ont été donnés maintes fois, tant à l'Exposition coloniale que dans les manifestations touristiques auxquelles a participé l'Agence de l'Indochine à Paris, il n'est aucune personnalité un peu informée qui ne sache que les hôtels de Saïgon, de Phnompenh, de Dalat, d'Angkor, de Hué, de Hanoï, et les bungalows de la route Mandarine, valent à présent les meilleurs gîtes de l'Extrême Orient. Les commodités du voyage ne sont pas moins grandes : paquebots somptueux des Messageries Maritimes, navires d'un confort soigné des Chargeurs réunis, ou bien avions rapides pour voyageurs pressés.

Si l'accès de l'Indochine est maintenant facile, la circulation à l'intérieur du pays n'est pas moins aisée : trains avec couchettes, ventilateurs et wagons-restaurants, services automobiles sillonnant toutes les grandes routes, pénétrant même jusque dans maintes petites localités ; garages bien pourvus susceptibles de procurer d'excellentes voitures, admirable réseau routier en grande partie asphalté, supérieur à celui de certains départements français. Ainsi, rien n'arrête le voyageur dans la satisfaction de ses curiosités. D'abord le pays : il n'en est pas de plus séduisant et de plus varié. Aimez-vous les paysages marins ? Sur 2.000 kilomètres, quel parcours enchanteur ! Sites exquis, îles charmantes des côtes du Cambodge et de la Cochinchine, rives plus sévères de l'Annam aux plages d'or entre les contreforts puissants de la chaîne Annamitique tout couverts de forêts allant tomber en à-pics impressionnantes sur la mer de Chine, et les longues lagunes mélancoliques, évocatrices, avec leurs rives bordées de hautes palmes, des plus merveilleux paysages de l'Océanie. Enfin, cette splendeur, la baie d'Along, abritée des fureurs du large par une ceinture de hautes roches, aux îles et îlots aux formes multiples, aux aspects changeants selon que les flambeaux le soleil de midi, que la brume les fantômes ou que les parent les reflets d'or pâle de la lune étincelante dans la nuit lumineuse des tropiques.

L'intérieur de l'Indochine n'a pas moins de séduction que sa ceinture marine ; au Tonkin, les lacs Babé, les bords de la rivière Noire et de la rivière Claire ; au Laos, le Mékong, avec ses suites émouvantes de rapides, ses biefs majestueux, ses chutes magnifiques, son admirable forêt. N'oubliions pas non plus les beautés de la région montagneuse, avec ses sanatoria, le Tam-dao, Chappa au Tonkin, Bana et l'incomparable Dalat en Annam, le Bockor au Cambodge, sites superbes où l'Européen retrouve dans une atmosphère vivifiante, au milieu des hautes forêts de pins, des renouveaux de force et d'énergie. Pour le chasseur aussi, que de régions giboyeuses, où tant d'espèces, depuis le coq sauvage, le faisand et le paon appréciés, la biche innocente, jusqu'aux rois de la forêt, bœufs et buffles sauvages, gaurs, tigres et éléphants, tentent le tireur habile.

Si variées et si belles qu'elles soient, tant de ressources naturelles ne constituent peut-être pas le principal attrait de l'Indochine. Les populations, les édifices marqués d'une longue histoire captivent l'attention du voyageur et l'émeuvent par l'évocation du grand drame qui s'est déroulé sur ce sol maintes fois foulé durant des millénaires, entre les autochtones et les envahisseurs venus les uns par mer, les autres descendus des hauteurs du Thibet ou de la Chine du Sud par les vallées des grands fleuves.

Deux grandes traditions humaines se sont rencontrées dans la Péninsule : l'une venant de l'Occident et du Sud, pénétrée du génie hindou, où se reflète un rayon de la

grâce et de la pureté grecques, l'autre descendant du Nord à la suite des envahisseurs chinois, empreinte d'une imagination où l'effrayant trop souvent le dispute nu monstrueux, jusque dans ces sanctuaires du Centre-Annam aux extérieurs de lignes pourtant si pures et si charmantes.

A côté de ces grandes civilisations, c'est un contraste qui crée le plus saisissant pittoresque que de retrouver des peuplades vivant encore d'une vie primitive, évoquant les premiers jours de l'humanité, tels les Moïs. C'est ainsi qu'à moins de 60 kilomètres de Saïgon, ville où se rencontrent les races les plus diverses dans le cadre d'une cité moderne, pleine de vie et d'activités multiples, on est, en une heure d'automobile, au milieu de Moïs, nus, habitant dans des cases sommaires, armés de carquois et de flèches.

Sans égales sont les ruines laissées en Indochine par les civilisations qui s'y sont rencontrées ou heurtées. Pour le connaisseur, il n'est point de monuments, même dans l'Inde, qui approchent en perfection dans le détail, en grandeur dans la conception, ce temple unique, Angkor-Vat, dont l'enceinte mesure quatre kilomètres ; cette ville, Angkor-Thom, qu'avant notre venue les lianes et les géants de la forêt avaient recouverte de leurs frondaisons jusqu'à la rendre invisible, cité de temples merveilleux et de palais imposants dont la vue est une source sans cesse renouvelée d'étonnement et d'admiration. Les tombeaux impériaux de Hué ont, les uns plus de majesté, comme celui de Gialong, les autres plus de grâce, comme celui de Minh-Mang, que les rudes et tristes tombeaux des dynasties chinoises des Tsings et des Mings. Et si le palais de Hué est inférieur en richesse à celui des empereurs mandchous, sa citadelle de deux lieues et demie de tour qui l'enserre a sa grandeur, et les salles aux hautes colonnes de laque, les portes sacrées peintes de dragons d'or, les charpentes délicieusement ouvragées, les énormes urnes dynastiques révèlent une race artiste et raffinée. Quelle joie aussi pour le touriste attentif que le spectacle si pittoresque des quartiers indigènes comme ceux de Phnompenh, de Cholon, de Hué, de Saïgon, où se presse une foule affairée, dont toutes les maisons sont des boutiques, groupées généralement par profession, évocations de notre moyen âge transféré dans un milieu asiatique.

Que de satisfaction aussi pour le Français qui vient pour la première fois en Indochine que la vue des grandes choses que nous y avons créées : établissements de recherches scientifiques, d'enseignement, d'assistance, bibliothèques, musées, qui concourent au bien-être et au développement intellectuel de la population tant européenne qu'indigène, et qui peuvent rivaliser, quand elles ne les dépassent pas, avec bien des institutions similaires de la Métropole ; travaux d'utilité publique d'une ampleur impressionnante. tels les canaux de la Cochinchine, et cette merveilleuse ligne de chemin de fer de Hanoi à Haïphong, tour de force sans égal réalisé par nos ingénieurs

Ainsi, nature, souvenirs du passé, grandeur de l'effort français s'unissent pour faire de l'Indochine une terre d'élection pour le grand tourisme. Nul doute que les voyageurs, groupés par les soins diligents du Touring-Club, n'emportent du périple projeté des souvenirs inoubliables et un haut et fier sentiment de confiance dans le génie colonisateur de notre race.

P. BLANCHARD de LA BROSSE,
directeur de l'Agence économique de l'Indochine

Commission consultative des stations thermales et climatiques aux colonies
(JORF, 22 avril 1932)

Vu l'arrêté du 16 janvier 1932 instituant au ministère des colonies (inspection générale du service de santé) une commission consultative des stations thermales et climatiques aux colonies ;

Le ministre des colonies

Sur la proposition de l'inspecteur général, et après avis du conseil supérieur de santé,

Décide :

Sont nommés membres de ladite commission consultative :

.....
3° M. Blanchard de La Brosse, résident supérieur, directeur de l'Agence économique
de l'Indochine ;

.....
Fait à Paris, le 20 avril 1932.

DE CHAPPEDELAINÉ

UNE RÉNOVATION DE L'ART ANNAMITE (*La Dépêche coloniale*, 17 juin 1932)

Une exposition de peintures sur soie des élèves de l'[École des Beaux-Arts d'Indochine](#) vient de s'ouvrir à l'Agence du gouvernement général, rue La-Boétie.

C'est l'honneur de l'École des Beaux-Arts d'Hanoï que d'avoir ressuscité la peinture sur soie qui était tombée en désuétude. Quelques Chinois en maintenaient la tradition, mais ils ne faisaient qu'œuvre de copistes. On connaît le procédé : la toile, de soie très légère, est peinte tant à l'envers qu'à l'endroit ; elle est ensuite, collée sur du papier ; il en résulte une matière légère et douce qui permet d'obtenir les nuances les plus délicates.

Tous les tableaux exposés traduisent des sujets de la vie courante : des scènes familiales ou villageoises. C'est une interprétation très directe de la vie annamite, qui fait, de ces peintures, en même temps que des œuvres de grande valeur, des documents humains précieux.

*
* * *

.....
Le succès de l'École des Beaux-Arts d'Extrême-Orient s'affirme ainsi particulièrement brillant. Les œuvres de ses élèves avaient été déjà admirées à l'Exposition coloniale ; par la suite, elles firent l'objet d'une exposition rue La-Boétie, qui fut inaugurée au mois de février par le président Doumer. Celle-ci a fait place à l'exposition de peintures sur soie qui est actuellement ouverte. M. Blanchard de la Brosse vient d'admettre le principe d'une exposition permanente, dont les œuvres seront constamment renouvelées par les envois des élèves et anciens élèves de l'École des Beaux-Arts d'Indochine.

BORDEAUX Une conférence sur « Le Riz » (*La Petite Gironde*, 25 juin 1932)

Il y a quelques Jours, sur l'initiative de l'Institut colonial et de la Société de géographie commerciale, M. le docteur Beille, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie, donnait à l'Athénée une conférence sur le riz. Le savant conférencier

envisageait le riz comme élément principal de la richesse de l'Indochine et nous initiait à sa culture.

Jeudi, dans la salle de l'Alhambra, le riz a fait à nouveau le sujet d'une très instructive conférence du M. le professeur Beille. L'Agence économique de l'Indochine, dont on admire le pittoresque pavillon à la Foire, avait joint son initiative à celle de l'institut colonial et de la Société de géographie.

M. Suhner, le distingué chef du service colonial à Bordeaux, présidait, entouré de diverses personnalités, parmi lesquelles M. Blanchard de la Brosse, résident supérieur, directeur de l'Agence économique de l'Indochine. M. le professeur Beille a considéré plus spécialement le riz comme aliment. Avec toute l'autorité de sa science, il a montré le riz renfermant les éléments des exigences nutritives les plus complètes. C'est un aliment qui fait ses preuves par ses qualités substantielles qui soutiennent sous un climat souvent débilitant les forces des populations d'Extrême-Orient. Les développements de M. le professeur Beille ont été suivis avec une attention soutenue et magnifiquement illustrés par la projection de deux très beaux films sur la culture du riz, sur les grandes villes et les plus beaux sites de notre colonie indochinoise.

M. Suhner, dont on apprécie les substantielles interventions chaque fois qu'il s'agit de défendre nos colonies, avait présenté en termes excellents M. le docteur Beille et, en félicitant, a tiré des conclusions extrêmement pratiques de sa belle et instructive conférence.

TÉLÉGRAMMES

TCHÉCOSLOVAQUIE

La participation française à la foire de Prague
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1932)

Prague, 5 septembre. — Aujourd'hui à 11 heures, a été inaugurée la foire de Prague. Il est à remarquer que la section française est particulièrement importante cette année. C'est ainsi que M. Blanchard de la Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, président du Comité d'organisation de la section, a expliqué dans une allocation les raisons qui ont engagé le Comité d'organisation de la Section française à organiser ce bel ensemble où sont représentées les colonies françaises et les Chemins de fer français notamment.

La promotion de l'Exposition coloniale
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1932)

COMMANDEUR

Blanchard de la Brosse Paul-Marie-Alexis-Joseph. — Résident supérieur. Officier du 16 août 1926. Majoration de 10 mois pour services civils hors d'Europe. Participation à l'Exposition coloniale de 1931 en qualité de directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

Sur l'Exposition artistique
de l'Agence économique du Gouvernement général de l'Indochine
20, rue La-Boétie

(*Le Journal des arts*, 9 nov. 1932, p. 2)

Depuis que M. le gouverneur Blanchard de la Brosse, ancien résident supérieur en Indochine, a pris la direction de l'Agence économique de ce gouvernement crucial à Paris, il a fortement contribué à développer le rôle utile que doit rendre cette institution. Les nombreux services qu'elle a rendus ne se discutent plus ; il suffit de franchir les portes de l'Office et l'on est convaincu. Un regret à exprimer, en passant, c'est que le nombre des visiteurs est trop restreint ; cependant, des Sociétés dont le but utilitaire est bien connu, y donnent quelques-unes de leurs réunions, telle la Société de Géographie Commerciale.

Nous avons eu une exposition des Beaux-Arts ; elle vient de se terminer. Cela nous a permis de revoir quelques-unes des œuvres de ces artistes qui, sur certains points, peuvent rivaliser avec les occidentaux. Quoique la technique diffère, on sent très bien que la plupart des exposants s'inspirent des méthodes de l'Occident, tel le statuaire Vu Cao Dam, dont les sept pièces exposées étaient toutes remarquables ; c'est un artiste de beaucoup de talent, connaissant parfaitement son métier et appelé à un brillant avenir. Bien intéressantes aussi les autres œuvres exposées : les peintures sur soie, les gravures sur bois et les peintures ; en résumé, les quatre-vingt-une pièces exposées donnaient un aperçu de ce qu'est l'art dans notre grande colonie d'Extrême-Orient.

À cette occasion, rappelons qu'il existe à la Société Coloniale des Artistes Français un prix dit de l'Indochine, qui consiste en une bourse de voyage de deux années consécutives : première année : 500 piastres par mois plus le voyage en première classe de Paris à la colonie, tard en chemin de fer qu'en paquebot et à la gratuité des transports en Indochine ; la deuxième année : 500 piastres par mois plus le logement, mais avec l'obligation d'assurer un enseignement de professeur à l'École des Beaux-Arts de l'Université de Hanoï.

E. C.

*
* *

M^{me} Alix Aymé

Une exposition de ses œuvres au Gouvernement général de l'Indochine
(20, rue La-Boétie)

En confirmation des lignes ci-dessus, une salle tout entière consacrée à cette artiste vient de s'ouvrir à l'adresse ci-dessus. Rappelons que cette artiste, chargée de décorer le palais du roi de Luang-Prabang, en a profité pour parcourir le Laos, d'où elle a rapporté une ample moisson de dessins, pastels et aquarelles. On prendra le plus vif intérêt à cette manifestation d'art, qui a été inaugurée vendredi dernier par M. Paul Léon, directeur général des Beaux-Arts, de l'Institut, accompagné de M. Maurice Denis, le peintre bien connu, également membre de l'institut.

Nous reparlerons de cette exposition.

À la Société de géographie commerciale et d'études économiques

Conférence

(*Les Annales coloniales*, *La Dépêche coloniale*, 19 novembre 1932)

À l'Agence économique de l'Indochine, 20, rue La-Boétie, le samedi 26 novembre à 2 h. 30 précises, aura lieu une conférence organisée par la commission d'économie générale de la Société de géographie commerciale, présidée par M. Chenet.

Ordre du jour :

1° Les pêches coloniales par M. le professeur Gruvel ;
2° Les pêches indochinoises par M. Krempf, directeur de l'Institut océanographique de l'Indochine.

MM. Raveneau, de Raulin, Demanche [Demange ?], intendant général Sallefranque, Garnier, Gruvel exposeront leurs vues sur cet institut indochinois. M. Richard, directeur de l'Institut océanographique de Monaco, et l'Académie des Sciences ayant donné à ce sujet un avis on ne peut plus favorable et dont il sera fait état au cours de la réunion.

Film en 4 parties sur les pêches au Cambodge (Grand Lac).

FRANCE-INDOCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1932)

Le 7 octobre, le bouillant Daurelle demande la suppression de l'Agence de l'Indochine ; on voit bien qu'il n'est pas venu à Paris depuis de longues années.

EN AFRIQUE NOIRE

(*L'Œuvre*, 16 décembre 1932)

Une conférence a été faite à l'Agence du gouvernement général de l'Indochine, rue La-Boétie, par notre confrère Joseph Blache¹⁰. Le sujet traité était : « De la vie domestique et sociale en Afrique Noire ».

Notons que c'est sous le patronage de la Fédération nationale française des arts ménagers, créée par M^{me} Moll-Weiss et le Dr Faure, que se font ces instructives conférences.

M. J. Blache fut très applaudi.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(*Journal officiel de la République française*, 23 janvier 1933)

Chevaliers

Batiste dit Maybon (Pierre-Marius-André), chef de bureau des services civils de l'Indochine, en retraite ; 50 ans 3 mois 6 jours de pratique professionnelle et de services dont 6 ans 11 mois 7 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 5 ans de majoration pour mobilisation. Apporte une collaboration des plus précieuses au directeur de l'Agence économique de l'Indochine, dans l'œuvre de propagande intéressant notre grande possession d'Extrême-Orient.

¹⁰ Marie-Joseph Blache : ancien agent des Chargeurs réunis à Grand-Bassam. Voir [encadré](#).

COURRIER DES ARTS
Peintres de l'exotisme
(*Le Figaro*, 31 janvier 1933, p. 5)

À la belle — et encore trop peu visitée à notre gré — galerie du gouvernement général de l'Indochine, on présente un choix d'œuvres de MM. Bouchaud, Fouqueray, Jouye, Lièvre, et de M^{mes} Alix Aymé et Boullard-Devé. Depuis quelque temps, sous une impulsion intelligente et active, en cette galerie les efforts se succèdent pour attirer l'attention et la sympathie du public sur des artistes dévoués à évoquer les aspects de nos possessions lointaines. Insistons-y : pour ces artistes les marchands ne font rien, et les publicistes à peu près rien. Nous en avons naguère dit ici les raisons. Il y en a donc une de plus pour engager les visiteurs à se rendre 20, rue La-Boétie. Ils y trouveront, dans un cadre riche et intime, des ouvrages qui, par leur qualité, peuvent se passer de réclame, mais dont c'est justice de signaler les auteurs.

ÉCHOS D'INDOCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1933)

M. Guy Mazeline, dernier lauréat du prix Goncourt, est un peu Indochinois puisqu'il fut en 1922 le secrétaire de M. Bourrin, lequel était alors directeur adjoint de l'Agence de l'Indochine.

LES LETTRES ET LES ARTS
Arts Indochinois
(*La Chronique coloniale*, 30 mars 1933, p. 152)

L'Agindo expose une série de nouvelles peintures sur soie, d'artistes de l'[école de Hanoï](#) : MM. Ton goc Van, Nam Son, Vu Dang Bon, Nguyen Pham Chanh, Lui Van Sin. Types et scènes du pays ces œuvres délicates, d'un réalisme qui témoigne à la fois de psychologie, d'humour et d'émotion, font honneur à cette pléiade de notre France d'Asie.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

La maison Denis proteste auprès de la chambre de commerce de Haïphong contre les achats de l'Agindo pour le compte d'administrations indochinoises.

L'EXPOSITION DE LA LITTÉRATURE COLONIALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1933)

Paris, 29 mai. — Le président de la République, accompagné de MM. Albert Sarraut, Alcide Delmont, Auguste Brunet, etc., a inauguré aujourd'hui l'Exposition de la littérature coloniale organisée pendant la semaine coloniale dans les salons de l'Agindo. Reçu par M. Henri Gourdon, vice-président de la Société des auteurs coloniaux,

remplaçant M. Pierre Mille, président, M. Albert Lebrun, guidé par MM. Blanchard de la Brosse, Marius Ary-Leblond, Jean Vignaud, Delavignette, Gheebbrandt, a admiré particulièrement la rétrospective de Leconte de Lisle qui réunit les portraits du grand poète par des maîtres divers ainsi que des caricatures, peintures et gravures très rares de sites de la Réunion prêtés par M^{me} Jean Dornis, M. Perray, petit neveu du poète, et l'Inspecteur général Lecris, secrétaire de la Société récemment créée des admirateurs de Leconte-de-Lisle. L'éditeur Lemmerre a eu la délicate attention d'offrir à cette occasion à M. Lebrun une belle édition de Leconte-de-Lisle, sur papier de Hollande.

Une salle était réservée à l'ensemble important de la littérature coloniale dont les honneurs ont été faits au président de la République par le général Buhrer, directeur des Troupes coloniales au ministère de la Guerre. M. Lebrun a visité diverses salles où des romans, de l'histoire, des essais, etc., sont groupés par colonies. Chacune d'elles lui a été présentée par les organisateurs.

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1933, p. 2)

Agindo. — M. Gauthier, André-Martial, inspecteur en chef de 1^{re} classe des Services commerciaux de l'Indochine, est mis à la disposition du directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

Pensons à l'Agindo

à ses agissements, le coût de son entretien, et aux services très discutés qu'elle rend,
en lisant cela

(*Chantecler*, 8 juin 1933, p. 1)

M. Daladier a récemment créé une commission de contrôle des offices. Voilà une mesure qui s'imposait, à condition qu'elle soit rapidement suivie de résultats tangibles. En effet, le ministère des finances a dénombré 75 offices ou organismes autonomes analogues. Et il est inquiétant de constater que 49 d'entre eux ont été fondés depuis 1926 !

À ce rythme-là, l'étatisation de toutes les formes de l'activité humaine serait réalisée en quelques années, si on n'y mettait bon ordre.

Car s'il y a, parmi les offices, de louables organismes d'entraide sociale et de recherches scientifiques ou techniques, il y en a de plus en plus nombreux qui ne sont que des entreprises industrielles et commerciales tendant à substituer l'État à l'initiative privée dans de nombreux domaines de l'activité économique. Et chacun devine sans peine ce que peut être une exploitation industrielle que l'État assure contre tout déficit possible...

L'ensemble des budgets des offices et établissements autonomes dépasse 14 milliards.

Le montant des impositions et taxes, qu'ils sont autorisés à percevoir, par délégation de l'Etat, atteint 8 milliards.

Il faut porter courageusement de fer rouge dans ces cancers, qui rongent le pays en faveur d'un certain nombre de profiteurs.

La Cour des comptes a recommandé une œuvre rigoureuse d'assainissement.

Quant à M. Joseph Caillaux, il s'est écrié du haut de la tribune du Sénat : « Le coup de balai, et tout de suite ! »

On demande un balayeur au front assez tête et aux biceps assez robustes pour triompher de la résistance de tous les bénéficiaires de ces organismes parasites.

(*Le Matin*)

Une conférence de M. Chassaigneux sur l'œuvre française en Indochine
(*Le Journal*, 17 décembre 1933)

M. Chassaigneux, professeur à l'École coloniale*, a parlé, hier soir, à la salle des conférences de l'Agence économique de l'Indochine, rue La-Boétie, sur ce sujet : L'Œuvre française en Indochine.

Présenté à une assistance nombreuse par M. Blanchard de la Brosse, résident supérieur, M. Chassaigneux a tracé un tableau éloquent de l'action pacificatrice de la France dans son lointain empire colonial.

« La France, a-t-il dit, venue la dernière dans cette partie méridionale de l'Asie, a accompli une œuvre formidable qui se compare victorieusement avec celle des autres nations ».

Un film et des projections fixes ont illustré magnifiquement la conférence de M. Chassaigneux, qui a été très applaudi.

Une innovation coloniale
(*Chantecler*, 23 novembre 1933)

M. Boussenot, président du Syndicat de la presse coloniale, écrit ce qui suit :

« Le ministère des Colonies fait demander, par mes soins, à tous les directeurs des journaux et revues édités dans nos possessions lointaines, de bien vouloir envoyer leur publication rue Oudinot (service de la presse).

Ce service qui est, également, celui de la propagande que dirige M. l'administrateur en chef Truitard, chef adjoint du cabinet du ministre, lira et fera lire avec soin tout ce qui se publie aux colonies de manière à ce que ministre et Département ne restent pas dans l'ignorance des manifestations de l'opinion locale ».

On croit rêver, écrit la *Presse indochinoise*, en lisant l'appel publié par M. Boussenot sur la demande du ministère des Colonies. Il nous permet de constater : 1° que la rue Oudinot ne reçoit pas les journaux des colonies ; 2° qu'il n'y avait pas, jusqu'à ce jour, de service de presse au ministère des Colonies ; 3° que les gouverneurs avaient toujours raison, puisque la voix du public n'était jamais entendue ; 4° que les agences économiques ne dépouillaient pas les journaux de leur Colonie à l'usage du ministre ; 5° que le ministère des Colonies ignore tout de ce qui n'est pas administratif dans les Colonies.

Si nous avions osé écrire ce qu'avouent les bureaux de la rue Oudinot, nous nous serions fait traiter, au minimum, de fous ou de menteurs ! Et pourtant, depuis plus d'un an, nous demandons chaque semaine ce que fait, et à quoi sert, en ce qui concerne l'Indochine, l'Agence économique de la rue de La-Boétie ? Je vais vous le dire : elle sert à étouffer tout ce que dit la presse de l'Union indochinoise !

Questions à M. Outrey
(*L'Éveil de l'Indochine*, 11 mars 1934)

Nous lui serions très obligés de nous renseigner sur les points suivants — sur lesquels nous avons maintes fois attiré son attention, sans jamais obtenir de réponse :

[...] 3° — Combien coûte, tout compris, soldes et indemnités comprises, l'Agence économique de l'Indochine ?

4° — Combien coûte, le luxueux et inutile *Bulletin de l'Agence économique*, dont la publication est un défi au simple bon sens, et qui pourrait rendre tant de services s'il était moins luxueux et plus intelligemment fait ?

Si M. Outrey se tait, nous avons le droit de nous demander s'il est complice ? ?
Presse indochinoise [Monribot].

N.D.L.R. — Il y aurait bien d'autres questions indiscrettes à poser à ce député : par exemple sur la répartition des fonds attribués à l'Association de la presse coloniale pour la publicité de l'Exposition de Vincennes.

Compte-rendu des délégués de la CCI de Saïgon
au Grand Conseil [des intérêts économiques et financiers de l'Indochine]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 mars 1934)

.....
Agence économique de l'Indochine

Une question qui intéresse également beaucoup notre compagnie, c'est celle de l'Agence économique de l'Indochine au sujet de laquelle je suis déjà intervenu l'année dernière au Grand Conseil. On nous avait donné, à ce sujet, tous les apaisements désirables, mais ces apaisements se traduisent toujours par des paroles. Au lieu de nous soumettre pour l'Agindo un budget au moins équivalent à celui de l'année dernière, on nous en a soumis un en augmentation de 9.000 %. Le Grand Conseil, d'un seul mouvement, a refusé et a demandé la fermeture de l'Agindo.

Le Gouvernement a fait appel à notre patriotisme en nous signalant que l'Agence économique avait fait un gros effort, qu'elle avait aménagé un superbe local. On nous a cité comme exemple le gouvernement de Madagascar, qui venait de s'installer aux Champs-Élysées, dans un immeuble où l'on faisait déguster du café et du chocolat de la colonie J'ai répondu : « C'est parfait, mais lorsque Madagascar s'apercevra que cela coûte aussi cher, elle fera comme nous. »

M. COURTINAT. — Si l'Agindo ne faisait que nous coûter cher, passe encore, mais elle gêne le commerce.

Mises à la retraite
(*L'Éveil de l'Indochine*, 10 avril 1934)

Agence économique de l'Indochine
Paul Blanchard de la Brosse, résident supérieur hors cadres, directeur¹¹.

L'éloge de la femme française aux Colonies
(*La Tribune indochinoise*, 4 juin 1934)

¹¹ Paul Blanchard de la Brosse prend, fin 1936, la présidence des Charbonnages de Dông-Triêu et devient administrateur de la Société immobilière de l'Indochine.

Paris, 1^{er} juin (Arip). — La marquise de Noailles a donné mercredi, sous les auspices de la Société de géographie commerciale, dans la salle de l'Agindo, en présence du Président Lebrun, du Gouverneur Général Robin et d'une très nombreuse assistance, une conférence vivement applaudie, au cours de laquelle elle a fait l'éloge de la femme française aux colonies et aussi des colons fonctionnaires et officiers coloniaux français.

À L'AGENCE ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE
(*La Dépêche coloniale*, 20 juillet 1934)

M. Blanchard de La Brosse, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, récemment mis à la retraite, a passé les services de l'agence à son successeur, le résident supérieur Le Fol.

M. Pierre Laval, voulant donner à M. de La Brosse un témoignage de particulière estime au moment où il quitte le cadre colonial, l'a nommé gouverneur général honoraire des colonies.

Gouverneurs des colonies.
(*JORF*, 22 juillet 1934)

Par décret en date du 17 juillet 1934. rendu sur la proposition du ministre des colonies, M. Blanchard de La Brosse (Paul), résident supérieur de l'Indochine en retraite, a été nommé gouverneur général honoraire.

LE FOL, DIRECTEUR

Exposition internationale d'art colonial de Naples

Participation de l'Agindo à l'organisation de la section française
(*La Dépêche coloniale*, 14 septembre 1934, p. 1)

DÉCÈS FRANCE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

M. Gustave Serres, administrateur honoraire des S. C., rédacteur à l'Agence économique et financière.

ÉCHOS D'INDOCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

M. Robin a annoncé la prochaine suppression du service d'achats de l'Agence économique de l'Indochine.

CONFÉRENCE (*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1935)

Le samedi 22 décembre 1934 et sous la présidence de M. le résident supérieur Le Fol, M. Léon Bouchet¹², ancien administrateur maire de Haïphong, a fait, à la salle des conférences de l'Agence économique de l'Indochine à Paris, et devant les membres de la section d'orientation coloniale de l'Union française de la jeunesse et un nombreux auditoire, une conférence sur la vie d'une famille annamite dans un village de l'Annam d'autrefois.

Cette conférence obtint un véritable succès et nous adressons à M. Boucher nos vives félicitations. Il est de ceux qui, toute leur vie, servent la colonie et, ne pouvant se résigner à l'inaction, font œuvre utile pour notre Indochine.

¹² Alfred-Léon Bouchet (11 septembre 1877-Amiens, 19 juillet 1952) : fils d'Alexandre Pierre Bouchet (1844-1924), officier de l'infanterie de marine, puis secrétaire général des *Messageries fluviales du Tonkin*. Administrateur des Services civils, professeur d'annamite et de chinois, résident de Yen-Thê et Son-la (1912-1914), Lao-Kay (1921), Haiduong (1923), Langson (1927) et Haïphong (1928-1934). Auteur d'un *Cours d'annamite* et de *Au Tonkin* (1939).

LA SEMAINE COLONIALE FRANÇAISE COMMENCE DEMAIN.
(*Les Annales coloniales*, 5 juin 1936)

La « Semaine coloniale française » [...] commencera effectivement demain, à Paris, par une soirée à l' Agence économique de l'Indochine, où le gouverneur général honoraire Blanchard de La Brosse fera une conférence, accompagnée de films sur Paul Bert, qui fut le premier des grands gouverneurs généraux de l'Indochine.

Henri GOURDON, directeur

Né à Paris IV^e, le 25 avril 1876.

Fils de Jean-Antoine Gourdon et de Victoire Fouliol, restaurateurs.

Marié à Giadinh, en 1927, avec Julienne Aucouturier, fille de Joseph Aucouturier, planteur d'hévéas :

École normale supérieure de Saint-Cloud.

Licence d'histoire et de géographie (1897).

Université de Munich (1898-1899).

Professeur de lettres à l'École normale de Beauvais.

Professeur au Collège Chaptal

Secrétaire général de la Mission laïque française (1901) : formation d'instituteurs pour les colonies à l'école Jules-Ferry.

Premier directeur général de l'instruction publique en Indochine (nov. 1905). Créeateur d'une première et éphémère université indochinoise à Hanoï (1907).

Congé de six mois en France (1909).

Retour en Indochine comme inspecteur-conseil de l'enseignement (1910-1913).

Forme dès 1914 le projet d'une [École des Beaux-Arts](#) à Hanoï :

Mobilisé en 1914.

Chevalier de la Légion d'honneur : amputé de l'avant-bras. Énucléation de l'œil droit (*JORF*, 19 septembre 1916, p. 8268).

Président-fondateur du Souvenir indochinois (1917) : édification à Nogent-sur-Marne d'une pagode à la mémoire des Indochinois morts pour la France.

Inspecteur général de l'enseignement public en Indochine, à Paris (1919-1925).

Chargé de cours à l'Institut colonial de Bordeaux. Candidat à la députation dans la Gironde sur la liste patronnée par M. Chaumet (1919).

Directeur technique au commissariat général de l'Indochine à l'Exposition nationale coloniale de Marseille (1921) et suivantes.

De nouveau candidat aux législatives en Gironde (1924).

Mission d'études des questions relatives à l'enseignement dans le Pacifique (1927).

Séjour en Indochine après 14 ans d'absence.

Candidat aux législatives en Cochinchine contre [Ernest Outrey](#) (1928).

Directeur de l'École coloniale (1932).

Directeur de l'Agindo (1936).

Membres de divers cénacles asiatiques et commissions coloniales.

NOMBREUSES conférences.

Auteur, entre autres, de *L'Indochine*, Paris, Larousse, 1931.

Officier, puis commandeur de la Légion d'honneur (*JORF*, 22 septembre 1921 et 2 mai 1926).

Décédé Paris XIV^e, le 3 mai 1943.

Dans les Agences économiques
DE L'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 18 décembre 1936)

M. Gourdon, directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer, a été nommé directeur de l'Agence économique de l'Indochine.

Agence de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1936)

M. Meyer, Roland-Théodore-Émile, administrateur de 1^{re} classe des Services civils de l'Indochine, est mis à la disposition du directeur de l'Agence de Indochine à Paris, pour compter du 1^{er} janvier 1937.

AU « JOURNAL OFFICIEL »
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1937)

Paris, 4 janvier. — Le « Journal officiel » publie :

Un arrêté du 31 décembre nommant M. Henri Gourdon, directeur de l'Agindo, membre du conseil d'administration de l'École coloniale en remplacement de M. Perreau, admis à la retraite, et M. Labouret, gouverneur honoraire des Colonies, membre du Conseil de perfectionnement de l'École coloniale, en remplacement de M. Delavignette, nommé directeur.

DÉCÈS DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR SILVESTRE¹³
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril 1937)

Hanoï, 23 avril. — Un télégramme reçu ce matin à Hanoï a appris le décès, survenu le 21 avril à Rochefort-sur-Mer, de M. le résident supérieur Silvestre, ancien gouverneur général p. i. de l'Indochine.

Cette nouvelle, que rien ne faisait prévoir, a causé une profonde consternation dans les milieux du gouvernement général et provoquera une douloureuse émotion en Indochine où M. Silvestre avait fait toute sa carrière et comptait tant de collaborateurs et d'amis.

M. le gouverneur général Brévié a adressé télégraphiquement ses condoléances à madame Silvestre et prescrit de mettre les drapeaux des édifices publics en berne jusqu'à samedi soir.

M. Gourdon, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, représentera M. le gouverneur général aux obsèques et déposera une couronne en son nom.

¹³ Achille Silvestre (Rochefort-sur-Mer, 1^{er} janvier 1879-Rochefort-sur-Mer, 21 avril 1937) : fils de Jules Silvestre, célèbre annamitisan charentais. Ancien administrateur du territoire de Kouang-tchéou-wan (1929-1932) et résident supérieur au Cambodge (1932-1935). Gouverneur général de l'Indochine p.i. (sept. 1936-jan. 1937). Officier de la Légion d'honneur.

Mutations
(*Chantecler*, 28 novembre 1937, p. 6)

Par décret du 3 octobre 1937, rendu sur la proposition du ministre ces Colonies : M. Tajasque (Georges-Maurice), chef de bureau hors classe des services civils de l'Indochine, est détaché à l'Agence économique de l'Indochine, dans les conditions prévues à l'article 1^{er} du décret du 3 octobre 1936 pour compter de la date de sa prise de service.

(Le *Nouvelliste d'Indochine*, 9 janvier 1938)

Le gouverneur Pierre Pagès remplacerait M. Gourdon, admis à la retraite, à la tête de l'Agindo (Agence économique de l'Indochine à Paris).

À L'EXEMPLE DE L'A.-O.F.
L'Indochine prend économiquement position en Afrique du Nord,
nous dit M. Gourdon,
directeur de l'Agence de l'Indochine
par P. LE VERBE
(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1938)

Alors qu'il était gouverneur général à Dakar, M. Brévié s'attacha particulièrement à nouer des relations économiques entre l'A.-O.F. et l'Afrique du Nord. Partisan convaincu des échanges intercoloniaux, il concrétisa sa politique par la création, à Alger, d'un comptoir de l'A.-O. F

Cette politique a donné des résultats de plus en plus marquants, puisqu'en moins de deux ans, les échanges sont passés de 33.000 tonnes à 99.000 et qu'un Comptoir de l'Algérie fut créé à Dakar.

Devenu le chef de notre grande fédération d'Extrême-Asie, le gouverneur général Brévié ne pouvait manquer de persévéérer dans cette heureuse politique : aussi décida-t-il l'étude de la création à Alger d'un Comptoir de l'Indochine.

Nous avons, en son temps, annoncé cette décision. Maintenant le projet est en passe de devenir réalité avec le voyage de mise au point que vient de faire en Afrique du Nord, M. Gourdon, ancien directeur de l'École coloniale, actuellement directeur de l'Agence de l'Indochine à Paris.

Représentant en France du gouverneur général Brévié et réalisateur du projet qui nous intéresse, M. Gourdon étant la personnalité la plus indiquée pour nous en parler, nous sommes allés lui demander quelques précisions :

« Eh, oui ! ce projet est virtuellement devenu une réalité puisque j'ai loué le local et que le directeur de l'agence est nommé : le secrétaire général de la Chambre de commerce de Saïgon. Dans un mois, l'Indochine aura à Alger, pignon sur rue.

— Installée à Alger, l'Indochine le sera pour toute l'Afrique du Nord, monsieur le directeur ?

— Pas précisément car, à Alger, on ne s'occupera que de l'Algérie. Le Maroc sera traité séparément et n'aura son office que plus tard. Pour l'instant, il n'est question que de l'établissement d'une mission permanente qui sera confiée à M. Ricaud, délégué de l'Annam au Conseil supérieur de la France d'outre-mer.

— Très bien, monsieur le directeur ; ainsi chacun reste chez soi. Et la Tunisie ?

— C'est une question réservée car son régime douanier spécial rend difficile pour l'instant des relations économiques étroites avec l'Indochine, celles-ci pourraient influer sur ses rentrées douanières au détriment de son équilibre budgétaire. Une étude préalable est donc nécessaire.

Revenons à l'Algérie qui nous offre de grandes possibilités. Nous lui prendrons une partie de ses vins que le loi Tasso maintient sur chais, des huiles d'olive, des pâtes alimentaires, des cigarettes. En contrepartie, nous trouverons pour l'Indochine un marché intéressant pour les riz, les thés verts et noirs, les bois, les allumettes, la sparterie, rotin, vannerie, etc.

Au Maroc. nous aurons les mêmes débouchés, surtout pour le thé vert de consommation indigène. Jusqu'alors, la Chine, avec les compagnies anglaises, était le seul fournisseur. Songez que les achats de thé en Chine se montent annuellement, sans contrepartie, à près de 7.000 tonnes.

Et puis il y a le riz. La sécheresse sévit toujours au Maroc. Il va de nouveau falloir faire face à la disette. Ne vaut-il pas mieux prendre le riz d'Indochine que le blé du Canada ?

En retour il y aurait les farines, les conserves de poisson et, dans l'avenir, les primeurs. L'Indochine fait venir les siennes de Californie et d'Australie. Que ne les prendrait-elle au Maroc et en Algérie maintenant qu'une ligne des Messageries maritimes touche Alger ou Oran et Casablanca ? Peut-être aussi les superphosphates traités dans la Régence.

En bref, le Maroc doit offrir de sérieuses possibilités. surtout si l'acte d'Algésiras est revu et corrigé, dans ses conséquences douanières. On s'en préoccupe actuellement.

— Ainsi, Monsieur le directeur, vous êtes, optimiste ?

— Certainement, d'autant plus que j'ai pu constater au cours de mon voyage, tant à Alger qu'à Rabat et Casablanca, la plus intéressante compréhension de la part des milieux intéressés. Un accueil des plus encourageants m'a été réservé par les représentants du monde économique et par les organismes tels que l'O.F.A.L.A.C. et l'O.C.E.

Vous en faut-il une preuve ? Pour les guider, nos futurs comptoirs pourront compter sur les conseils éclairés et la bienveillante collaboration de M. Morard, président de la Chambre de commerce d'Alger, et de M. Chapon¹⁴, président de celle de Casablanca.

« Vous voyez que sous de tels auspices, notre effort ne peut manquer de réussir. »

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 24 avril 1938)

Le *Journal officiel* du 23 avril publie un décret portant réorganisation des agences économiques, etc.. Article II ; le service intercolonial d'information comprend 7 attachés contractuels de la presse.

Un autre décret en date du... 15 avril mettant un administrateur de 3^e classe à la disposition du directeur de l'Agindo.

Un autre du 15 avril plaçant en position de mission de 3 mois à partir du 30 mars 1938 M. Maillard, administrateur de 3^e classe, à la disposition du directeur de l'Agindo.

EXPOSITION DE PEINTURE À L'AGINDO
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mai 1938, p. 12)

¹⁴ Marcel Oizan-Chapon, de l'entreprise de T.P. Chapon frères à Casablanca, administrateur des Tramways et autobus de Casablanca, représentant de la CCI de cette ville au conseil de l'Office chérifien des phosphates...

Paris, 13 mai. (Arip). — Aujourd'hui, à 16 heures, a eu lieu à l'Agindo, l'inauguration de l'exposition de peinture de M. Lé-van-Di, décorateur du pavillon pontifical de l'Exposition de 1937.

Le ministre des Colonies s'était fait représenter par le chef de bataillon de la Jonquière.

On remarquait la présence du cardinal Verdier, de messeigneurs Chapsal et Dreyer, ancien nonce apostolique à Hué, du nonce du pape Vélerio Valeri, du Père Robert, de M. Bui-quang-Chieu, du conseiller à la cour d'appel Do-huu-Tri et d'une nombreuse assistance.

L'Exposition a remporté un grand succès.

Le Congrès d'action coloniale
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 5 juin 1938)

Marseille. — Le Congrès d'action coloniale s'est terminé par un banquet, au cours duquel M. Gourdon, directeur de l'Agindo, a exalté l'œuvre coloniale de la France.

Ce matin, les congressistes sont partis en vedettes automobiles à l'aéroport de Marignane.

Les congressistes d'action coloniale ont visité l'aéroport de Marignane.

Ils ont assisté à des départs d'hydravions et d'avions sur les lignes : Tunisie, Algérie, Lyon, Paris, Stuttgart, Lisbonne, Bruxelles-Congo.

M. Peclet, représentant de la Chambre de commerce de Marseille, a indiqué aux congressistes qu'il entend faire de l'aérodrome l'un des plus modernes et des mieux outillés du monde.

L'Indochine artistique en France
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 août 1938)

Comme un maître a beaucoup d'élèves inconnus dont il n'est pas responsable, l'art français étend ses influences au-delà de nos frontières.

Chaque semaine, des expositions d'artistes étrangers nous en apporte les preuves. Comment cela ne serait-il pas plus sensible encore dans des œuvres issues d'artistes vivant près de nous à Paris où aux colonies ?

Cette année, l'Agence du Gouvernement général de l'Indochine a organisé, sur l'heureuse initiative de son éminent directeur, M. Gourdon, une série d'expositions extrêmement variées, qui connurent le plus légitime des succès.

Celle qui s'achève, assemblait les œuvres de Vu-cao-Dam, de Le Pbo et Mai-Thu, et permet de discerner l'essence de chacune de leur personnalité.

Doués de la probité artistique et minutieuse de leurs ancêtres, les artistes orientaux contemporains savent jouer savamment de la perspective, des plans, des couleurs et du dessin et sont conscients qu'il est moins aisément de se servir d'une palette et d'un pinceau au gré des impressions que d'inventer des formules nouvelles.

Vu-cao-Dam présente quelques tableaux, mais s'affirme surtout dans son envoi de sculpture. La recherche sincère de la vérité, par un ébauchoir ferme et solide, son besoin de synthèse, sa compréhension du mouvement, le classent parmi les excellents sculpteurs de notre temps.

Le-Pho garde les qualités traditionnelles d'un sens du décor, de la couleur et d'un juste sentiment du dessin, et Mai-Thu compose des portraits avec une sensibilité très vive, apte à comprendre les traits essentiels de la vie naturelle.

D'ailleurs, cette exposition ne propose pas uniquement de juger les œuvres qu'elle groupe, mais surtout d'interroger les promesses qu'elle contient. Ces quelques pages conçues par la nouvelle culture artistique de l'Indochine sont particulièrement intéressantes au point de vue de leur relation avec l'art ancestral, puis avec l'art occidental.

Anne FOUQUERAY.

Mission

(*Journal officiel de la République française*, 18 août 1938)

Par décret en date du 14 août 1938, rendu sur la proposition du ministre des colonies, M. Maillard (Jean), administrateur de 3^e classe des services civils de l'Indochine, a été placé dans la position de mission, à la disposition du directeur de l'agence économique de l'Indochine, pour une période de trois mois, à compter du 30 juin 1938. Dans cette situation, l'intéressé aura droit à la solde et aux indemnités prévues par la réglementation en vigueur et imputable au budget de sa colonie d'origine.

Louis Charles LEFÈBVRE, DIRECTEUR

Né le 7 août 1881 à Gerberoy (Oise).

Il effectue toute sa carrière en Afrique noire,
sauf un intermède à Paris comme président de l'Association professionnelle des
administrateurs des colonies (1926-1927) et un autre à la Guadeloupe (1927-1934).
Chevalier (1926), puis officier (1935) de la Légion d'honneur

Au *Journal officiel*

(*Journal officiel de la République française*, 28 janvier 1939, p. 1369)
(*Chantecler*, 2 février 1939, p. 6)

Paris, 30 janv. — Le *Journal officiel* du 28 janvier publie :

1^o) Un arrêté du 15 janvier nommant M. Henri Gourdon, directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris, conseiller technique auprès du ministre des Colonies, chargé du service de la propagande coloniale, des foires et des expositions en remplacement de M. Spitz¹⁵ ;

2^o) Un décret de la même date admettant, sur sa demande, M. Louis Charles Lefèvre, gouverneur de 3^e classe des Colonies, à faire valoir ses droits à la retraite ;

3^o) Un arrêté de la même date nommant M. Lefèvre, directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

¹⁵ Nous avons donné cette nouvelle depuis assez longtemps.

APRES L'OCCUPATION DE HAI-NAN
Une réunion du **Groupe [de protection] des intérêts français en Extrême-Orient**
(*Les Annales coloniales*, 21 février 1939)

Le Groupe des intérêts français en Extrême-Orient s'est réuni à l'Institut colonial français, sous la présidence de M. Ernest Outrey, assisté de M. Alexandre Varenne, délégué du Tonkin au Conseil supérieur de la France d'outre-mer ; de M. de Conti, ancien ambassadeur de France en Chine ; de M. Gourdon, directeur du comité de propagande au ministère des Colonies ; du R. P. Robert, supérieur des Missions étrangères, de M. Baffeleuf, président de la Chambre de commerce de Hanoï ; de M. Lefèvre, directeur de l'Agence économique de l'Indochine [Agindo] ; de M. Gheerbrandt, directeur de l'Institut colonial français. La récente occupation de Hainan a élevé le débat bien au-dessus des préoccupations mercantiles.

PEINTURE D'ASIE ET PEINTURE D'EUROPE
par Raymond Lécuyer
(*Le Figaro*, 29 avril 1939)

Trois artistes indochinois

Nous avions aux Indépendants remarqué les envois de MM. Le Pho, Mai Thu, Vu Cao Dam, tous trois Indochinois, tous trois élèves de l'École d'Hanoï*. Une exposition d'une quarantaine de leurs peintures sur soie et de quelques terres cuites de l'un d'eux ouvre aujourd'hui, 20, rue La-Boétie, à l'Agence du gouvernement général de l'Indochine.

Au banquet des Français d'Indochine
(*L'Écho annamite*, 21 juin 1939)

Paris, 21 juin — Aujourd'hui au dernier banquet des Français d'Indochine, on a remarqué une nombreuse assistance parmi laquelle nous signalons : le gouverneur de la Cochinchine Verber, **M. Lefebvre, directeur de l'Agindo**, le gouverneur général Varenne, le résident supérieur Le Fol, MM. Bosc, président des Français d'Indochine, Rigaux, délégué de l'Annam, Outrey, l'ancien gouverneur de la Cochinchine Pagès, MM. Ardin, Seurin, Le Gallen, le général Andlauer, etc.

Enfin
(*Chantecler*, 1^{er} octobre 1939, p. 6, 2^e col.)

M. Georges Mandel vient de décider la suppression de l'Agence de l'Indochine à Paris, d'une utilité des plus contestables et qui coûtait fort cher à la colonie.

Réouverture de l'Agence économique de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 octobre 1939)
(*Chantecler*, 19 octobre 1939, p. 8, 1^e col.)

Le ministre des Colonies a décidé la réouverture de l'Agence économique de l'Indochine.

Création de centres d'entraide pour les soldats d'Outre-mer
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 9 décembre 1939)

Le Comité du centre d'entraide pour les soldats et travailleurs d'Outre-mer dans la Métropole, sous le patronage du président de la République et la présidence à honneur du ministre des Colonies Mandel, s'est réuni sous la présidence de l'amiral Lacaze. Le gouverneur général Brévié assistait à cette réunion. [Le centre pour la région parisienne fonctionnera à l'Agindo pour l'accueil des Annamites](#). Le comité s'est préoccupé de l'organisation des autres foyers qui doivent être créés dans la Métropole ainsi que de la coordination avec les centres des Colonies.

Remise de 30 auto-sanitaires données
par l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 24 janvier 1940)

Aujourd'hui à 15 heures, dans la cour de l'îlot des Invalides a été remise la section de 20 automobiles sanitaires données par l'Indochine à l'armée française en présence de nombreuses personnalités : la comtesse de Beaumont, secrétaire générale de l'Œuvre française des sections sanitaires automobiles du front, le gouverneur général honoraire Blanchard de la Brosse, [le directeur de l'Agindo Lefèvre](#), le gouverneur Repiquet-Alfassa, le Révérend Père Robert, M. de Beaumont, député de la Cochinchine, M. Taittinger, ancien président de la Commission des Colonies de la Chambre, etc. ; le général Buhrer s'était fait représenter par le médecin général inspecteur Schtimeck.

Le R.P. Lehunsec, aumônier des troupes indigènes, a béni la section. Le gouverneur général Brévié a prononcé une vibrante allocution qui a été vivement applaudie.

[LISTE DES FRANCS-MAÇONS D'INDOCHINE STIGMATISÉS PAR LE RÉGIME DE VICHY](#)
2° Grand Orient de France (suite)
(*Journal officiel de l'État français*, 5 septembre 1941)

Fontanne (Louis-André), 31°, chef de service à l'Agence économique de l'Indochine [Agindo], rue Émile-Gastelar, 12, Paris (12^e), C. Ph. L'Effort », Ch. « L'Effort », L. « Enseignement mutuel » (vén. 1924-1925-1926)

SANS FARD

Petites copines
(*L'Indépendant. — Le Paysan. Hebdomadaire cochinchinois*, 4 octobre 1947)

L'Agindo, veut dire Agence de l'Indochine, rue de La-Boétie,

Paris. Agence de quoi ?... Mais elle a à sa tête notre ineffable ancien commissaire M. Cédile, plus rond, plus jovial, plus fastueux et plus courageux aussi.

Et cela suffit pour faire ronfler l'Agindo et les nombreuses dactylos et chiffreuses qui lorsqu'elles veulent prendre l'air demandent une mission de quelques semaines pour l'Indochine ou se font désigner par leur ancien patron, qui est devenu chef des bureaux à Saïgon, à Hué ou à Hanoï. Bravement ! elles embarquent dans le Sky.
